

GLOBAL STUDIES INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COLLECTION « MÉMOIRES ÉLECTRONIQUES »

Vol. 131-2024

Shengal - Une histoire sans fin
Le génocide des Yézidis et la perpétuation de la
violence politique en Irak et au Moyen-Orient

Mémoire présenté pour l'obtention
du Master Moyen-Orient
par Nora Togni

Rédigé sous la direction de Vicken Cheterian
Juré : Ozcan Yilmaz
Genève, août 2023

Remerciements

Je remercie l'association *Deutsch-Ezidische Freundschaft e.V.* et en particulier Ali Sedo Rasho pour l'organisation des entretiens, sa disponibilité en tant qu'interprète kurmanji-allemand et pour la chaleureuse hospitalité à Bielefeld ; un grand merci à l'association *Gesellschaft Ezidischer AkademikerInnen* (GEA) pour le précieux soutien ; je remercie toute l'équipe de *Cira TV* pour m'avoir fourni les informations de première main sur la situation actuelle à Shengal, m'avoir donné accès à leurs archives et m'avoir accueillie dans leur château à Ulenburg, ainsi que pour m'avoir préparée à chaque fois des repas végétariens ; pour les contacts à Berlin, je remercie de tout cœur Nujyan et toute l'association *Ezidischer Frauenrat Berlin* ; je remercie Gohdar Alkaidy et l'association *Stelle für Jesidische Angelegenheiten* à Berlin pour le soutien et la disponibilité ; un grand merci à Rüstü Demirkaya pour m'avoir dirigée vers l'Allemagne ; pour le lectorat et pour avoir poli mon français, je remercie de tout cœur Sirine Belkhir, Elisa Conti, Daniel Hamedanchi, Myassa Leal et Luca Togni. Pour conclure, je remercie toutes les personnes survivantes du génocide du 3 août 2024 pour avoir accepté de partager leurs expériences et m'avoir raconté leurs histoires, ainsi que pour m'avoir chaleureusement accueillie dans leurs maisons lors des entretiens.

Terminologie

Le terme et la transcription correcte pour désigner la communauté est « Êzidî » : pour faciliter la lecture, on a choisi d'utiliser ici le terme « Yézidi ». Pour ce qui concerne les toponymes, on a renoncé à la transcription romanisée du kurmanji, afin de simplifier la lecture (par exemple « Siba Sheikh Khidir » au lieu de « Siba Şêx Xidir » et « Khanasor » au lieu de « Xanasor »). Pour désigner la région ancestrale des Yézidis, on a choisi d'utiliser le terme kurmanji « Shengal » (au lieu du terme arabe plus courant « Sinjar »), parce que c'est ainsi que les survivants interviewés dans le cadre de cette recherche appellent leur lieu d'origine.

Sommaire

Remerciements	2
Terminologie	2
Sommaire	3
Introduction	4
Histoire orale : comment documenter un génocide ?	7
1. Une histoire qui se répète	
1.1. Retour sur la définition de génocide	10
1.2. En quête de justice	11
2. Rupture ou continuité ? – L’origine de la violence politique au Moyen-Orient	
2.1. Usage de la violence sous l’Empire ottoman	14
2.2. Les campagnes contre les Yézidis	17
2.3. L’extermination des minorités non-musulmanes : réception et négation	18
3. Du nationalisme au sectarisme	
3.1. La politique d’arabisation en Irak	23
3.2. La montée de la violence dans l’Irak post-2003	26
4. Le dernier ferman	
4.1. Pourquoi Zakho ? Le rôle des peshmergas dans le génocide	31
4.2. Esclavage et violence sexuelle comme arme du génocide	34
4.3. Jihad et génocide	37
4.4. Mon voisin, mon génocidaire	40
5. Après le génocide : la mémoire et le silence	
5.1. Un embargo politique	42
5.2. Le silence forcé et le rôle des médias	44
5.3. Les Yézidis en Allemagne : une mémoire collective ?	45
Conclusion	51
Bibliographie	54
Autres articles et presse en ligne	57
Rapports	59

Introduction

« L'histoire d'un génocide ne finit jamais de s'écrire ».
Gaël Faye¹

La région du Moyen-Orient a connu dans la dernière décennie une violence extrême, qui a culminé avec l'extermination systématique du peuple Yézidi dans la région de Shengal (Sinjar), dans le nord de l'Irak. Le génocide n'est pas un phénomène nouveau au Moyen-Orient, qui connaît un passé génocidaire lié à la Première Guerre Mondiale. Le propos de ce mémoire de master est celui d'étudier le génocide perpétré à partir du 3 août 2014 par les combattants de l'autoproclamée organisation État Islamique (EI ou *Daesh*, selon l'acronyme arabe). L'histoire des Yézidis ayant été longtemps sous-représentée dans le monde académique, il est important de comprendre pourquoi ce peuple est devenu la cible d'un tel crime. Le propos de ce travail est d'illustrer comment la violence de masse s'est perpétrée au Moyen-Orient à l'exemple des Yézidis : Pourquoi les Yézidis ont-ils été la cible d'une telle violence ? Avec le génocide de 2014, s'agit-il d'une rupture ou d'une continuité ? Quelles sont les conséquences de ce génocide pour les survivants ? Une analyse critique de l'usage de la violence de masse et du génocide au Moyen-Orient n'est souvent faite que par le biais des nationalismes et du colonialisme européen. Avec le génocide des Yézidis, plusieurs questions se posent concernant l'origine et les raisons d'une telle violence. Presqu'une décennie après la perpétration du génocide, la thématique demeure plus que jamais d'actualité : selon *Amnesty International*, environ 3'000 personnes, surtout des femmes, se trouvent actuellement en état d'esclavage et sont désespérément recherchées par leurs familles ; les victimes continuent leur quête de justice et la possibilité d'un retour dans la région est minée par les bombardements fréquents de la Turquie – membre de l'OTAN – qui agit dans le silence médiatique le plus complet. C'est pour ces raisons, qu'il paraît pertinent de se pencher sur ce sujet, afin de mettre en lumière cet événement déterminant à la fois pour la continuation de la présence yézidie en Irak et pour la cohabitation des différents peuples sur le sol irakien.

Étudier un génocide et déconstruire les dynamiques qui aboutissent à un tel crime est une tâche à laquelle beaucoup d'historiens, sociologues, anthropologues, psychologues, philosophes et autres chercheurs se sont consacrés depuis des décennies, afin de comprendre comment on a pu – et on peut encore – en arriver à un tel usage de la violence. Hannah Arendt a développé en réponse à cette question le concept de « banalité du mal ». Arendt nous dit que le mal ne réside pas dans ce que la violence a d'extraordinaire, mais plutôt dans ce qu'elle a de quotidien. Ce sont ces manifestations banales qui parviennent à faire commettre les crimes les plus graves.

L'analyse du génocide prend alors non seulement en considération l'éclat de la violence en soi, mais il s'agit de le recontextualiser dans un cadre historique et social plus large. Dans le cas des Yézidis, le génocide de 2014 est le dernier d'une série de discriminations et violences perpétrées à l'égard de cette communauté, surtout à l'époque ottomane. De plus, ces actes de violence extrême commis en 2014 sont étroitement liés au contexte irakien, qui est caractérisé par une annihilation de l'identité ethnoreligieuse sous Saddam Hussein pour ensuite passer à l'émergence d'un sectarisme violent après 2003.

Comment peut-on étudier un génocide ? Vu la portée et les conséquences du phénomène, les approches sont multiples. Grâce à une analyse approfondie de témoignages de première main, on cherchera ici à comprendre comment on est arrivé à une telle violence et pourquoi les Yézidis ont été la cible principale de ce crime prémédité. La période post-génocide et sa réception sont aussi pris en considération dans cette recherche. En adoptant une méthodologie qui provient de l'histoire orale (*oral history*), des entretiens semi-structurés constituent la source principale pour analyser le génocide de la perspective des survivants.

¹ Gaël FAYE, dans le documentaire, *Le silence des mots*, ARTE Reportage, disponible en ligne.

Ce travail se veut être une contribution aux études des génocides (*genocide studies*), la discipline académique née dans les années 1940 et dérivée des recherches entreprises par Raphael Lemkin, le père du terme et de la définition du génocide. Lemkin s'est surtout consacré à étudier et comprendre le génocide des Arméniens et l'Holocauste, considérés comme les deux premiers génocides de l'époque moderne. Après 1994, la discipline des *genocide studies* élargit son champ d'étude au Rwanda et aujourd'hui les chercheurs revisitent sous l'angle des études des génocides plusieurs cas de violences de masse, comme l'extermination des peuples autochtones dans le contexte du colonialisme ou encore les violences sexuelles contre les femmes bosniaques pendant la guerre de Yougoslavie².

A l'heure actuelle, il y a plusieurs génocides ou risques de génocide rapportés dans le monde entier. L'organisation *Genocide Watch* a publié en 2021 plus de 30 rapports et alertes de génocide concernant plusieurs pays, parmi lesquels l'Afghanistan, le Tadjikistan et le Kirgizstan, le Zimbabwe, le Myanmar et le Salvador³. Si on consulte le site internet de l'organisation, on peut rapidement se rendre compte de la portée de ce crime à l'état actuel. Cela démontre la pertinence et le besoin d'approfondir et élargir les études des génocides dans la recherche académique. La compétence de la recherche académique dans ce champ est en fait capitale. Une recherche bien fondée parvient non seulement à documenter les génocides au cas par cas, mais elle fournit également une contribution importante à la construction de la mémoire collective et ainsi à la prévention. Cela est peut-être le propos principal de toute recherche dans ce champ.

La littérature spécialisée⁴ insiste en effet sur deux aspects principaux qui caractérisent les stades suivant la perpétration d'un génocide : 1) l'importance de la mémoire (et par conséquent le risque bien réel d'oubli et de déni) ; 2) l'accès à la vérité, prérogative centrale pour la mise en place d'un système judiciaire et de réparation (du moins au niveau symbolique, puisque les survivants d'un génocide ne parviennent jamais à la complète guérison d'un tel traumatisme).

L'idée à l'origine de ce travail de master était celle de travailler sur le concept de mémoire en lien avec le génocide des Yézidis et d'explorer comment la mémoire du génocide du 3 août 2014 est construite et transmise au sein de la diaspora yézidie en Allemagne. Pourtant, pendant un premier séjour de recherche en Allemagne et après avoir effectué des entretiens avec des survivants, la question initiale a subi un changement d'orientation. D'abord il faut expliquer pourquoi le choix de l'Allemagne est pertinent pour étudier le génocide des Yézidis.

L'Allemagne abrite la plus nombreuse diaspora au monde qui compte environ 100 000 Yézidis⁵. Cela s'est constitué à partir de 1961, avec l'accord migratoire (*Anwerbeabkommen*) conclu le 30 juin 1961 entre la République fédérale d'Allemagne et la République turque, connu aussi sous le nom de « Gasterbeiteranwerbung ». Dans le cadre de cet accord, environ 2000 travailleurs yézidis (principalement des hommes⁶) sont venus s'installer dans les centres industriels des *Länder* allemands. La communauté yézidie allemande s'est constituée autour d'une chaîne migratoire qui s'est poursuivie sur la longue durée, étant donné que des dispositions spéciales comme le regroupement familial ont perduré après l'interruption de l'accord en 1973.

Pendant cette période, les travailleurs migrants yézidis et ceux qui, grâce aux conditions favorables garanties par l'accord, ont fui la Turquie vers l'Allemagne durant la même période pour échapper aux pressions sociales, religieuses et économiques, ont pu obtenir le droit de séjour en vertu de l'accord bilatéral. La plupart

² Sur le cas des violences sexuelles en Bosnie, voir par exemple : Catharine A. MACKINNON, *Are women human? and other international dialogues*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 2006.

³ GENOCIDE WATCH, *2021 Annual Report*. Disponible au URL: [https://www.genocidewatch.com/_files/ugd/df1038_173ad82e47cd43569c41ae483d48524b.pdf] (Consulté le 6.11.2022).

⁴ Alexander LABAN HINTON et Kevin Lewis O'NEIL (ed.), *Genocide: Truth, Memory, and Representation*, Durham, Duke University Press, 2009.

⁵ Florian JUNNE (et al.), *Aus der Gewalt des « Islamischen Staates » nach Baden-Württemberg: Evaluation des Sonderkontingents für besonders schutzbedürftige Frauen und Kinder aus dem Nordirak*, 1. Auflage, Beltz, Juventa, 2019, p. 26.

⁶ Thorsten WETTICH, *Erkundungen im religiösen Raum: Verortungen religiöser Transformationsprozesse der yezidischen Gemeinschaft in Niedersachsen*, Stuttgart, Kohlhammer Verlag, 2020, p. 39.

des Yézidis de Turquie qui vivent aujourd'hui en Allemagne sont toutefois arrivés en Allemagne après 1980, en tant que réfugiés politiques. En 1982, le tribunal administratif de Stade accorde aux Yézidis tures le statut de groupe persécuté, compte tenu des développements politiques en Turquie, notamment le coup d'État militaire de 1980 et la guerre contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) depuis 1984. Le statut de persécutés a entraîné une vague d'immigration massive des Yézidis en provenance de Turquie, constituant une première large communauté yézidie en Allemagne.

Cette migration a contribué à la formation d'une identité diasporique yézidie. La diaspora yézidie en Allemagne est structurée et organisée en plusieurs associations et sociétés avec des agendas politiques et/ou sociaux différents, qui tournent autour de thématiques telles que la religion, l'histoire, la transmission de connaissance, le dialogue interculturel ou le rôle de la femme.

Ces associations sont à caractère très différent : religieux, laïque, ou encore académique ; elles peuvent être constituées par des Yézidis seulement ou alors accepter des membres d'autres communautés et origines. Aussi hétérogène qu'elle soit, la diaspora yézidie en Allemagne s'est pourtant unifiée autour d'un propos commun en 2014 : l'engagement pour les Yézidis de Shengal.

L'explosion des attaques en août 2014 et la perpétration du génocide ont profondément secoué les Yézidis allemands, quelle que soit leur origine. Pendant les jours qui ont suivi le génocide du 3 août 2014, les membres de la communauté yézidie sont sortis dans les rues des villes allemandes pour condamner les crimes commis par *Daesh* ainsi que l'inertie de l'Occident face à cela⁷. Plusieurs, qui se trouvaient en vacances à l'étranger, ont interrompu leur voyage pour rentrer en Allemagne et organiser ou rejoindre les manifestations. D'autres se sont directement rendus à Shengal pour fournir de l'aide humanitaire et documenter les événements à la source. D'autres encore ont pour la première fois pris conscience de leur identité et de leur origine⁸. Ces différentes réactions ont amené un engagement dans tous les domaines d'activité des associations yézidies en Allemagne pour les réfugiés en provenance de Shengal.

Grâce au contingent mis en place à l'initiative de l'actuelle ministre fédérale des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, plusieurs *Länder* ont accueilli les Yézidis survivants à l'aide de programmes d'accueil. Le Bade-Wurtemberg, par exemple, a accueilli plus de 1'000 Yézidis entre 2015 et 2016 – parmi eux, Nadia Murad, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 2018.

Beaucoup de ces survivants sont aujourd'hui parvenus à plus ou moins refaire leur vie et à s'intégrer dans le système éducatif ou dans le monde du travail allemand. C'est en raison de cette forte présence yézidie qu'on a choisi l'Allemagne comme terrain de recherche, afin d'explorer les conséquences de ce génocide. L'Allemagne représente un terrain accessible non seulement du point de vue politique et sécuritaire (une étude à Shengal aurait été beaucoup plus compliquée à réaliser), mais aussi du point de vue de la communication, l'apprentissage de la langue allemande étant une des premières mesures mises en place par les *Länder* pour favoriser l'intégration, beaucoup des Yézidis arrivés après 2014, surtout les plus jeunes, ont adopté l'allemand comme deuxième langue. Cela a été une prérogative significative pour réaliser des entretiens approfondis avec les survivants.

Comme mentionné auparavant, le propos initial était celui d'explorer comment la mémoire du génocide est transmise au sein de la diaspora en Allemagne. Toutefois, dès les premiers entretiens, il est devenu évident qu'il fallait réorienter la question de recherche. A ce stade, une démarche de documentation est encore nécessaire avant de pouvoir réaliser un travail qui porte sur la mémoire du génocide des Yézidis et il est nécessaire d'explorer les circonstances du génocide et les raisons derrière cette violence à l'égard des Yézidis. Le fait qu'actuellement les journalistes sont empêchés de couvrir l'actualité à Shengal et que pour la majorité des survivants un retour à Shengal n'est pas envisageable à cause du manque de sécurité nous indique que le génocide n'a pas encore atteint le point final, les Yézidis se méfient des autorités en Irak et se sentent pas en sécurité dans leur lieu d'origine.

⁷ « Yazidis Rally against 'IS' », *DW – Deutsche Welle*, 8.9.2014. URL: [<https://www.dw.com/en/yazidis-rally-in-germany-against-is/a-17843457>] (Consulté le 29.1.2023).

⁸ Témoignages des membres de la diaspora yézidie en Allemagne.

On va s'attarder également sur le « stade intermédiaire » du génocide pour s'interroger sur les dynamiques de la société post-génocide. Le cas des Yézidis permet d'illustrer la difficulté pour les survivants de faire valoir leur droit de réparation. Les médias yézidis peinent à interroger les conséquences du génocide en Irak. Cela constitue une sorte de prolongement du génocide après la violence qui se fait par le silence et une médiatisation véhiculée. La persécution contre les Yézidis n'est de facto pas terminée. On cherchera ainsi à explorer la phase suivant les violences et à analyser les dynamiques qui caractérisent les premières années après le génocide et quel rôle jouent les médias dans la construction d'une mémoire collective.

Pour mieux comprendre ce génocide, il faut également s'attarder sur le contexte historique et social qui le précède. Cela constitue la première partie du travail, qui est également consacrée à un état des lieux de la recherche sur les génocides au Moyen-Orient, afin de voir comment ceux-ci s'insèrent dans l'histoire et l'historiographie de cette région. La deuxième partie est issue des recherches en Allemagne et abordera de plus près la question de la continuation du génocide et de la difficulté de construire une mémoire collective pour les Yézidis en diaspora, en analysant le stade post-génocide et ces conséquences directes pour les survivants.

Histoire orale : comment documenter un génocide ?

Les entretiens avec les survivants réalisés dans le cadre de cette recherche ont été effectués lors de deux séjours en Allemagne, plus précisément à Bielefeld et à Berlin, entre octobre et novembre 2022. Il s'agit d'une dizaine d'entretiens réalisés sous forme d'entretien narratif (récit de vie) où les interviewés racontent une partie de leur expérience vécue. Ce format d'entretien peut nous fournir beaucoup d'informations sur l'impact de la violence de masse et ses conséquences. Les histoires de vie nous disent comment la violence à grande échelle est vécue et mémorisée et elles nous donnent des éléments pour comprendre ce que cela signifie d'être un « survivant » de violences de masse, en l'occurrence de génocide. Ainsi, l'histoire orale joue un rôle central dans la transmission des expériences de crimes contre l'humanité et de leurs répercussions à long terme⁹.

La majorité des interviewés est constituée d'hommes et pères de famille qui ont réussi à fuir les massacres à travers le mont Shengal, en se mettant en sécurité dans le nord de la Syrie (Rojava) et dans le Kurdistan irakien. Le propos initial était d'interviewer à la fois des hommes et des femmes, de façon que les deux genres soient également représentés, étant donné que l'expérience du génocide est aussi genrée. Néanmoins, l'accès aux survivantes femmes s'est révélé plus compliqué que prévu. Les femmes qui ont accepté de partager leur expérience dans le cadre de cette recherche sont des femmes qui ont également réussi à s'échapper à travers les montagnes, accompagnées de leur mari ou famille. A travers une association pour les femmes yézidies située à Berlin, on a essayé de contacter d'autres personnes pour avoir un éventail de témoignages le plus représentatif possible. Mais les réponses positives des femmes ont été très peu nombreuses.

D'un côté, les femmes qui ont survécu à la captivité et à l'esclavage sexuel sous *Daesh* sont très réticentes à en parler, étant donnée la lourde portée des conséquences liées à un tel traumatisme. En fait, la majorité de ces survivantes demeure très réticente à partager publiquement son expérience de la captivité. Des journalistes de la chaîne yézidie *Cira TV*, qui a son siège principal en Allemagne, ont essayé d'approcher des survivantes afin de documenter de manière complètement anonymisée les crimes commis par *Daesh*. Les collaborateurs de *Cira TV* ont offert une modalité d'interview anonyme et discrète, mais les survivantes ont refusé tout partage de leur expérience. De plus, certaines de ces femmes ont été placées sous protection et réinstallées aux Etats-Unis à des fins de sécurité, puisque, ayant vécu en captivité avec des membres haut placés de l'EI, elles sont au courant de plusieurs informations sensibles qui peuvent mettre à risque leur sécurité personnelle, si elles sont reconnues.

⁹ Steven C. HIGH, *Oral History at the Crossroads: Sharing Life Stories of Survival and Displacement*, Vancouver, UBC Press, 2014, p. 7.

D'autres survivantes contactées auraient été prêtes à collaborer mais ont refusé l'entretien, de peur que cela puisse déclencher des actes de représailles à l'encontre de leur famille dans les camps pour réfugiés yézidis au Kurdistan irakien. Cela nous indique que les survivants ne se sentent toujours pas suffisamment en sécurité pour oser raconter librement leur expérience du génocide.

Cela concerne également les personnes qui ont accepté l'entretien et de partager leur vécu. Surtout la question sur le départ des *peshmergas*, les forces armées du Kurdistan irakien censées protéger les civils à Shengal, pose des problèmes pour la sécurité des témoins. Ceux qui osent critiquer ouvertement le rôle du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK), le Parti démocratique kurde (PDK) ou les *peshmergas* du PDK, craignent pour leur sécurité ou celle des proches se trouvant dans les camps gérés par le GRK sur le territoire kurde. Ces personnes se sont souvent déclarées prêtes à en parler, mais sous réserve d'anonymat, la crainte majeure étant la pression faite sur les proches dans les camps, mais aussi la peur de finir sur la *black list* du PDK et ne plus pouvoir ainsi se rendre au Kurdistan irakien. Le PDK est en fait engagé dans une lutte d'influence contre le PKK¹⁰ – qui était stationné à Shengal après la libération – et le blanchissement de son image, pour améliorer sa réputation, joue un rôle central dans cela. Ainsi, toute critique contre les *peshmergas* et le PDK est peu tolérée, ce qui génère de l'insécurité auprès des survivants, même en Allemagne.

Si la majorité des témoignages collectés ici est faite par des hommes, la voix de quelques femmes est également présente. Par exemple celle d'une survivante originaire de Siba Sheikh Khidir (Siba Şêx Xidir), village situé au Sud du mont Shengal, qui nous raconte comment elle a vécu l'attaque de son village par *Daesh* et sa fuite dans les montagnes.

Les récits couvrent différents aspects du génocide et apportent des éléments significatifs pour la documentation et la recherche. Les points principaux qui ont été retenus et autour desquels se structure ce travail (voir chapitres 4 et 5) sont les suivants: le rôle des *peshmergas* et de la communauté arabe sunnite; la fuite et la survie dans des conditions extrêmes dans les montagnes; le combat de l'unité de défense yézidie contre *Daesh*; les massacres de masse; l'enlèvement des femmes et l'esclavage sexuel; la captivité dans la ville de Tel Afar et l'entraînement forcé auprès des combattants de l'EI; le sentiment d'insécurité qui perdure en Allemagne et la difficulté de raconter librement le génocide.

¹⁰ Mehmet ALACA, « Iraqi Yazidis: Trapped Between the KDP and the PKK », in *The Washington Institute*. URL: [https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/iraqi-yazidis-trapped-between-kdp-and-pkk] (Consulté le 12.2.2023); Tomás KAVÁLEK, *Competing Interests in Shingal District: Examining the PKK-linked Structures, Defusing Tensions*, MERI Policy Reporta, Middle East Research Institute, 2017.

1. Une histoire qui se répète

Les Yézidis sont une minorité ethnoreligieuse ayant leurs racines historiques en Irak, Turquie, Syrie et Iran. Aujourd'hui, la majorité des Yézidis vivent dans le nord de l'Irak. De plus petites communautés sont présentes en Turquie, Syrie, Arménie, Géorgie et Russie. Il existe également une importante diaspora en Allemagne et aux États-Unis. La religion yézidie est une croyance autonome qui ne peut pas être reliée à d'autres religions existantes. Les racines de cette religion remontent à environ 2'000 ans avant Jésus-Christ¹¹. Les lieux, où traditionnellement se trouvent les Yézidis, correspondent aux régions peuplées par les Kurdes (Kurdistan), à savoir les régions du nord de l'Irak, du nord-est de la Syrie (Rojava) et du sud-est de la Turquie. La principale zone de peuplement des Yézidis se trouve dans le nord de l'Irak, principalement dans les districts de Shengal et de Sheikhan (Sêxan).

Cette communauté est devenue tragiquement connue sur le plan international après les attaques génocidaires commises par l'État Islamique. Le 3 août 2014, l'EI a lancé une offensive contre la région de Shengal qui s'est rapidement révélée être une extermination ciblée de la population yézidie. L'exécution de masse des hommes, le kidnapping, la torture et l'esclavage sexuel des femmes comptent parmi les atrocités commises par les combattants de *Daesh* contre les Yézidis. Selon *Amnesty International*, plus de 5'000 personnes ont été tuées et plus de 400'000 contraintes à la fuite. À ce jour, plus de 2'800 femmes et enfants yézidis sont toujours retenus captifs par l'EI ou sont portés disparus.

La date du 3 août 2014 est ainsi entrée dans la mémoire collective yézidie comme le 74^e *ferman* – un terme turc-ottoman qui décrit les décrets élargis par les souverains ottomans contre les minorités de l'empire et que les Yézidis utilisent pour désigner les nombreux massacres subis par leur communauté au cours des siècles. La tradition et la religion yézidie se transmettant de manière orale, cette communauté ne connaît pas d'écriture religieuse contraignante, comme l'est par exemple la Bible pour les Chrétiens ou le Coran pour les Musulmans. N'appartenant pas à une des religions considérées comme une religion du livre, les Yézidis sous l'Empire ottoman ne bénéficiaient pas du statut de *millet* (appartenances religieuses bénéficiant de protection et d'autonomie dans les questions de droit civil), contrairement aux Chrétiens et aux Juifs, qui pouvaient également compter sur la protection en échange d'un impôt. Les Yézidis étaient soumis à des expéditions punitives qui avaient pour but de sauvegarder et réaffirmer le pouvoir central, mais qui dégénéraient fréquemment en violence de masse, souvent justifiée par le prétexte religieux¹².

C'est pourquoi le terme *ferman* est devenu pour les Yézidis synonyme des conséquences de ces décrets. La tradition orale yézidie compte 72 *ferman*. Aujourd'hui on en dénombre 74 ; les deux derniers étant l'attaque de 2007 commis par *Al-Qaïda* et celle de 2014 commise par *Daesh*. Si le nombre 72 est symbolique¹³, la tradition orale yézidie se base pourtant sur des faits historiques, qui sont également cités dans d'autres sources, comme les campagnes contre les Yézidis effectuées au 18^e et 19^e siècle, documentées dans des sources ottomanes et européennes.

Les actes de violence à l'égard des Yézidis ont été justifiés à l'époque ottomane – comme d'ailleurs aujourd'hui – sous prétexte religieux : les accusations selon lesquelles les Yézidis pratiqueraient un culte « hérétique » et devraient par conséquent être convertis ou éliminés se retrouvent soit dans des *fatwas* (édits religieux) ottomanes soit dans la plus récente propagande de l'EI¹⁴. Le génocide de 2014 s'insère ainsi dans une continuité historique de violence systématique subie par les Yézidies en tant que minorité religieuse. Il y a aussi des différences importantes entre les persécutions sous l'Empire ottoman et le génocide de 2014. Ce dernier prend en effet une violence de toute autre ampleur et pour la première fois, les Yézidis sont

¹¹ Leyla FERMAN, *Ezîd_innen und der anhaltende Genozîd - Informationsbeft*, Hannover, Women for Justice e.V., 2021, p.8.

¹² Edip GÖLBAŞI, « Turning the 'Heretics' into Loyal Muslim Subjects: Imperial Anxieties, the Politics of Religious Conversion, and the Yezidis in the Hamidian Era », in *The Muslim world*, 2013, Vol. 103, No. 1, p. 3.

¹³ Le chiffre 72 est courant dans la religion et la tradition yézidies. Il y a par exemple, selon les Yézidis, 72 peuples.

¹⁴ Sefik TAGAY et Serhat ORTAÇ, *Die Ezîden und das Ezîdentum. Geschichte und Gegenwart einer vom Untergang bedrohten Religion*, Hamburg, Landeszentrale für politische Bildung, 2016, p. 174.

victimes d'un véritable génocide effectué de manière systématique, selon la définition moderne du terme qui implique l'intention de détruire en entier la communauté.

1.1. Retour sur la définition de génocide

Reconnu officiellement par les Nations unies, le génocide des Yézidis commis en 2014 par l'organisation terroriste de l'autoproclamé État Islamique, représente l'un des premiers cas de génocide du 21^e siècle. Le terme « génocide » a été utilisé pour la première fois en 1944 par l'avocat polonais Raphaël Lemkin, dans son livre intitulé *Axis Rule in Occupied Europe*¹⁵. La définition de Lemkin est reprise par l'ONU lorsque le génocide est reconnu comme crime de droit international par l'Assemblée Générale des Nations Unies (Résolution 96-I) et a été érigé en crime autonome dans la Convention sur le génocide en 1948. L'article II de la Convention définit le génocide comme « l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ». Le crime de génocide n'est pas commis au hasard, mais il est perpétré avec une intention qui s'inscrit dans un plan d'ingénierie sociale à des fins éminemment politiques ou économiques. Cela est également mis en avant dans la définition de l'ONU¹⁶.

Selon cette même définition, les victimes sont sélectionnées parce qu'elles appartiennent à une collectivité spécifique. En d'autres termes, les victimes sont ciblées indépendamment de toute accusation individuelle, mais elles sont choisies sur la base d'une désignation administrative et étatique de leur identité de groupe. Les victimes d'un génocide sont ainsi délibérément visées – et non pas prises au hasard – en raison de leur appartenance. La cible de la destruction est donc le groupe en tant que tel et non ses membres en tant qu'individus¹⁷.

Dans la plupart des études académiques sur le génocide, on retrouve le consensus qu'il s'agit par cela d'un phénomène moderne, lié au contexte du 20^e siècle et à l'institutionnalisation qui caractérise ce crime prémédité. Au printemps 1994, le Rwanda est apparu sur la scène médiatique internationale, lorsque les conflits internes éclatèrent, prenant des proportions génocidaires. Mais l'horreur qui a frappé ce pays n'était que le résultat d'un processus qui s'étant développé sur des années, avant d'aboutir au génocide des Tutsis. Dans son ouvrage *The Rwanda Crisis*¹⁸, paru deux ans après le génocide, Gérard Prunier illustre par une perspective historique l'origine de ces massacres brutaux. Prunier montre comment les événements du Rwanda s'inscrivent dans une logique mortifère d'un plan qui servait des intérêts politiques et économiques, plutôt que dans des anciennes rivalités tribales – notion souvent invoquée par les médias européens. Prunier essaye de dissiper les mythes culturels et racistes autour du génocide rwandais, idées propagées par les colons européens au 19^e siècle et ainsi gravées dans l'opinion publique européenne. Prunier démontre comment la lutte pour la domination entre Hutus et Tutsis a été exploitée par les médias. Pour faciliter le contrôle sur la population rwandaise, les colons belges ont en effet employé une stratégie qui repose sur la construction fictive d'une identité tutsie en tant qu'« ethnie supérieure »¹⁹.

Prunier considère ainsi le génocide comme un phénomène moderne et qui requiert une organisation efficace – ses racines ne sont pas à identifier dans un passé ancien²⁰. L'auteur met en avant le lien entre génocide et modernité : aussi archaïques et coloniales que soient les catégories ethniques rwandaises, lorsqu'il s'agissait

¹⁵ Raphael LEMKIN, *Axis Rule in Occupied Europe : Laws of Occupation, Analysis of Government, Proposals for Redress*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 1944.

¹⁶ NATIONS UNIES, *Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger*. URL : [https://www.un.org/fr/genocideprevention/genocide.shtml] (Consulté le 13.12.2022).

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Gérard PRUNIER, *The Rwanda Crisis : History of a Genocide*, New York, Columbia University Press, 1996.

¹⁹ La vision la plus partagée aujourd'hui par les sciences sociales définit le concept de l'ethnicité comme quelque chose qui n'est pas immuable et qui est le produit de l'histoire, notamment coloniale. Ainsi, l'histoire des ethnies est lue par le biais de l'instrumentalisation à des fins politiques. Les ethnies sont ainsi souvent le produit d'un travail d'ingénierie sociale et sont le résultat d'une histoire très moderne liée à la colonisation. Selon les sociologues du constructivisme, l'ethnicité ne serait qu'une méthode de contrôle. Voir par exemple Leroy VAIL, *The Creation of Tribalism in Southern Africa*, Oxford, James Currey, 2005.

²⁰ James FENTON, « A Short History of Anti-Hamitism », in *The New York Review of Books*, 15.2.1996. URL : [https://www.nybooks.com/articles/1996/02/15/a-short-history-of-anti-hamitism/] (Consulté le 28.9.2022).

de déterminer qui était un Tutsi, les génocidaires se sont d'abord appuyés sur les cartes d'identité introduites par les Belges²¹. Ce qui a condamné à mort les Tutsis, c'est donc l'efficacité de la bureaucratie post-coloniale dont les fonctionnaires appartenaient au parti au pouvoir. Prunier estime qu'entre 800'000 et 850'000 personnes tutsies ont perdu la vie lors du génocide au Rwanda. Cet épisode appartient selon lui, avec sa technologie et son efficacité d'exécution, entièrement au vingtième siècle : « mêmes les machettes ont été produites en masse en Chine »²².

La thèse de Prunier selon laquelle le génocide est un phénomène lié à la modernité et à l'appareil étatique moderne fait un consensus auprès d'autres auteurs. Mark Levene a étudié dans son ouvrage *The meaning of the Genocide*²³ les cinq grands génocides qui ont marqué l'histoire du 20^e siècle. Selon lui, il y a des caractéristiques historiques, politiques et démographiques communes entre le génocide des Arméniens en 1915, l'Holocauste, la famine des Koulaks sous le régime de Staline, le génocide perpétré par les Khmers rouges au Cambodge et celui du Rwanda. Dans tous les cinq cas, les génocides ont eu lieu dans une période d'instabilité et de crise, où l'existence d'un groupe particulier représente une potentielle menace pour la survie de l'État en question²⁴. Il s'agit ainsi de crimes commis contre une partie de la population orchestrés par l'État au nom d'une idéologie qui, finalement, cachait des raisons politiques. Adam Jones voit le génocide comme un phénomène à inscrire dans un contexte historique plus large, mais lui aussi met l'accent sur des éléments typiquement modernes, comme l'impérialisme, le *state-building*, ou la lutte de classes. Selon Jones, le génocide est un phénomène qui est étroitement lié aux institutions clés, parmi lesquelles l'État où les autorités politiques sont souvent (mais pas toujours) les principaux acteurs²⁵.

Daniel Feierstein étudie le génocide en tant que pratique sociale composée par trois phénomènes interconnectés : la construction, la destruction et la réorganisation des relations sociales²⁶. Feierstein propose une périodisation en six étapes de ce processus : la stigmatisation et la construction d'un « autre » à l'image négative ; le harcèlement d'un groupe social ; l'isolement d'un groupe social ; l'affaiblissement systématique ; l'extermination ; la promulgation symbolique²⁷. On verra que ces phases peuvent être distinguées également pour ce qui concerne le génocide des Yézidis perpétré par l'EI.

Les Nations Unies ont officiellement reconnu le génocide commis à l'égard des Yézidis. L'équipe d'enquête spéciale (Unitad) instituée par l'ONU pour recueillir les preuves démontrant les actes génocidaires commis contre les Yézidis en tant que minorité religieuse, a confirmé qu'il s'agit d'un acte de génocide selon la Convention. Ces preuves démontrent de manière univoque la perpétration d'un génocide et, par conséquent, l'intention et la préméditation. Les enquêteurs ont identifié plus de 1'444 auteurs qui présumément ont participé au génocide, parmi lesquels dix-huit membres de haut rang de *Daesh*²⁸. Quelle était la raison derrière cet acte de violence extrême ? Et quelles étaient les circonstances qui ont mené à l'anéantissement de la communauté yézidie à Shengal ? Ce travail tente d'apporter des éléments de réponse à cette problématique, en exploitant les informations collectées lors des entretiens avec les survivants.

1.2. En quête de justice

Les atrocités de 2014 ont donné une visibilité inédite et à échelle internationale à cette communauté, jusque-là peu connue. Huit ans après ces actes de violence extrême, les survivants et leurs représentants se mobilisent pour leur quête de justice. Le 6 juillet 2022, un groupe de juristes spécialisés dans les droits

²¹ James FENTON, « A Short History of Anti-Hamitism », *op. cit.*

²² *Ibid.*

²³ Mark LEVENE, *The Meaning of Genocide*, London, I.B. Taurus, 2008.

²⁴ Michael JOHNS, « Understanding the Unthinkable : The Current State of Genocide Studies », in *International Studies Review*, 2010, Vol. 12, No. 3, p. 458.

²⁵ Adam JONES, *Genocide : A Comprehensive Introduction*, London/New York, Routledge, 2006, p. xxi.

²⁶ Daniel FEIERSTEIN, « The Concept of Genocidal Social Practices », in Adam JONES (dir.), *New Directions in Genocide Research*, London, Routledge, 2012, pp. 23-27.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Stéphanie MAUPAS, « Les enquêteurs de l'ONU ont réuni les preuves du génocide de l'EI contre les Yézidis », in *Le Monde*, 11 mai 2021. URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/05/11/les-enqueteurs-de-l-onu-ont-reuni-les-preuves-du-genocide-de-l-ei-contre-les-yezidis_6079860_3210.html] (Consulté le 5.10.2022).

humains a publié un rapport²⁹ accusant trois pays, la Turquie, la Syrie et l'Irak, de complicité au génocide des Yézidis. Les trois pays sont signataires de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide (Convention sur le génocide) et se sont ainsi engagés dans la responsabilité de respecter ladite Convention. Or, ce rapport publié par le Comité pour la justice des Yézidis (YJC³⁰), accuse simultanément les trois États de ne pas avoir respecté leurs obligations en ce qui concerne le génocide perpétré par l'État Islamique contre les Yézidis en 2014. Outre les Yézidis, les communautés chrétiennes et d'autres minorités religieuses d'Irak ont souffert des atrocités commises pendant l'invasion de *Daesh*.

Les juristes démontrent que la Turquie, l'Irak et la Syrie ont manqué à leurs obligations en vertu de la Convention sur le génocide. Le rapport prouve que l'État turc s'est rendu complice du génocide, n'ayant appliqué aucune mesure pour surveiller ses frontières et ainsi bloquer le flux de *djihadistes*, le trafic de matériel et de ressources à destination de l'EI, le trafic illégitime de pétrole (source majeure pour le financement de *Daesh*) et le trafic humain (de femmes et enfants yézidis).

En ce qui concerne l'Irak, le gouvernement est accusé de ne pas avoir déployé les moyens nécessaires pour protéger la communauté yézidie sur son territoire et ainsi empêcher le génocide. Le gouvernement fédéral de Bagdad n'a pas assuré une coordination militaire suffisante avec le GRK, afin de garantir la sécurité à Shengal et dans les autres régions à risque et n'a pas pris les mesures nécessaires pour évacuer la population civile vulnérable face à une évidente avancée de l'EI, après la prise de Mossoul, en juin 2014. Des accusations similaires ont été avancées contre la Syrie : le gouvernement syrien n'a fourni aucune protection aux Yézidis ni tenté d'empêcher les atrocités commises par l'EI contre les Yézidis sur son territoire.

Le rapport demande alors que des mesures soient prises pour que les trois pays soient tenus responsables du génocide des Yézidis, afin de les interpeller devant la Cour internationale de justice.

Jusqu'à ce jour, l'Allemagne est le seul État qui a condamné des anciens membres de l'EI avec la charge de crime de génocide contre les Yézidis. Le 30 novembre 2021, la Haute Cour régionale de Francfort (*Oberlandesgericht*) a condamné à perpétuité un ancien membre de l'EI reconnu coupable de génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et de complicité de crimes de guerre. Il s'agit non seulement d'un verdict historique pour la communauté yézidie, mais aussi d'un précédent mondial dans la reconnaissance du génocide contre cette communauté. Cela représente également un précédent judiciaire important pour l'Allemagne : il s'agit en fait du premier procès fondé sur le principe de la compétence universelle, la condamnation pour des crimes de droit international commis à l'étranger par un auteur qui n'est pas un citoyen allemand et qui a été extradé en Allemagne sur la base d'un mandat d'arrêt international³¹. Ce verdict constitue ainsi un tournant significatif dans les efforts juridiques et humanitaires visant à punir les crimes commis par l'EI. Les victimes yézidies se voient reconnues pour la première fois devant la justice. Toutefois, les pays européens ont montré beaucoup d'inertie concernant les crimes commis par l'EI.

Avec ce début en justice, l'Allemagne agit dans l'intérêt de la communauté yézidie, qui à cause de son statut de « minorité » a subi plusieurs persécutions. Souvent, on considère les Yézidis comme une « double minorité³² » dans leur pays d'origine : en tant que groupe religieux ils se distinguent des Kurdes qui sont

²⁹ YAZIDI JUSTICE COMMITTEE, *State Responsibility and the Genocide of the Yezidis*, Summary findings paper, July 2022; voir aussi Ewelina U. OCHAB, « Turkey, Syria and Iraq Face Allegations Of Failing To Prevent And Punish The Daesh Genocide », in *Forbes*, July 2 2022, [<https://www.forbes.com/sites/ewelinaochab/2022/07/09/turkey-syria-and-iraq-face-allegations-of-failing-to-prevent-and-punish-the-daesh-genocide/>] (Consulté le 1.9.2022).

³⁰ Organe ad hoc créé entre autres par *Accountability Unit* et *Women for Justice* pour enquêter sur les allégations de génocides commis à l'encontre des Yézidis en Irak et en Syrie. Le YJC est également chargé de déterminer la responsabilité des États et si ceux-ci peuvent être poursuivis pour les violations du droit international relatif à l'acte de génocide et à l'incapacité de l'empêcher.

³¹ Mais MASADEH, « The Role of Humanitarian Actors in the World's First Conviction for Genocide against the Yazidi », *Centre for Humanitarian Action*, 19 January 2022. Disponible au URL: [<https://www.chaberlin.org/en/blog/the-role-of-humanitarian-actors-in-the-worlds-first-conviction-for-genocide-against-the-yazidi-2/>] (Consulté le 4.9.2022).

³² Andreas ACKERMANN, « Yeziden in Deutschland. Von Der Minderheit zur Diaspora », in *Paideuma*, 2003, Vol. 49, p. 158.

majoritairement musulmans, mais avec lesquels ils partagent la langue (le dialecte kurde kurmanji) ; en même temps, les Yézidis sont un peuple kurdophone dans un contexte majoritairement turco- ou arabophone. Cela désigne très bien la complexité de la « question minoritaire³³ » au Moyen-Orient, question qui remonte au temps de la domination ottomane. En fait, la violence de masse au Moyen-Orient est un phénomène qui s'inscrit dans une continuité historique de conflits à caractère religieux spécifiques à l'Empire ottoman et à la montée du nationalisme turc et arabe. Si pour certains, les conflits confessionnels contemporains seraient la conséquence du schisme entre sunnites et chiites advenu au sein de l'islam au VII^e siècle, ou alors un phénomène à associer à des facteurs exogènes, comme les interventions militaires étrangères, le confessionnalisme relève plutôt d'une question qui persiste depuis des siècles et qui est liée à des polarisations et des violences survenues entre les *millets* à l'époque ottomane³⁴.

L'usage de la violence politique, de même que les actes de violence de masse au Moyen-Orient s'inscrivent dans une continuité historique qui a ses origines dans le système ottoman : la violence actuelle, y compris le génocide des Yézidis en 2014, est ainsi un « miroir de l'extermination des Arméniens et des Assyriens pendant la Première Guerre Mondiale »³⁵ une extermination qui est demeurée dans l'impunité et dans la négation. La question est alors celle de réinsérer ces actes de violences dans l'histoire du Moyen-Orient : comment et pourquoi cette violence se répète-t-elle dans l'histoire ?

³³ Pour une définition du concept de « minorité » au Moyen-Orient, voir Isabel RUCK, « Introduction - Construction et évolution de la question minoritaire au Moyen-Orient : de l'Empire ottoman à nos jours », in *Maghreb - Machrek*, 2018, Vol. 235, No. 1, pp. 9-44.

³⁴ Vicken CHETERIAN, « Confessionnalisme et conflits au Moyen-Orient. Une perspective de longue durée », in *Relations internationales*, 2017, Vol. 172, No. 4, p. 115.

³⁵ *Ibid.*, p. 126.

2. Rupture ou continuité ? – L'origine de la violence politique au Moyen-Orient

La violence politique au Moyen-Orient puise ses racines dans le passé ottoman. Les stratégies de domination par la violence de masse ciblée a survécu dans les systèmes politiques des États-nations issus du démembrement de l'Empire, à la suite de la Première Guerre Mondiale. Un des éléments centraux sur lesquels se base la légitimité du pouvoir ottoman au cours de son existence (1300-1922) est la religion, qui constitue un véritable pilier de l'autorité du sultan. L'élément religieux – à caractère musulman sunnite – est aussi utilisé comme critère pour déterminer l'identité ottomane en renforçant ainsi la centralité du pouvoir, cela surtout à partir du règne du sultan Abdülhamid II (1876-1909). Pourtant, l'Empire ottoman est caractérisé par une pluralité religieuse, grâce à la présence de différentes communautés, en particulier issues des trois monothéismes : islam, christianisme et judaïsme. Au sein de la société ottomane, les communautés juives et chrétiennes bénéficiaient d'une large autonomie : organisées en *millets* (appartenances communautaires), elles gèrent de manière autonome toutes les questions issues du droit civil. Cependant, cette pluralité est structurée de manière inégale, puisque les membres des *millets* sont soumis à des restrictions, outre le paiement d'un impôt³⁶.

Si ce système basé sur l'inégalité est d'abord parvenu à gérer ce pluralisme sociétal, une réorientation stratégique s'opère à partir du 19^e siècle, lorsque l'usage de la violence politique envers des groupes spécifiques commence à devenir systématique. Dans ce chapitre, on thématise la montée de la violence politique comme stratégie de contrôle et on observera la manière dont cette violence a affecté les Yézidis dans la province ottomane de Mossoul, pour ensuite en analyser les conséquences dans l'Irak moderne.

2.1. Usage de la violence sous l'Empire ottoman

Dans l'Empire ottoman, les habitants se définissaient en tant que membres d'une communauté religieuse. Ainsi, les conflits sociaux s'exprimaient toujours en termes religieux³⁷. Dans l'imaginaire occidental, la perception de l'Empire ottoman est marquée par l'image d'un empire multiculturel et cosmopolite, à tel point que l'admiration pour la tolérance ottomane a été très persistante également dans l'historiographie et la littérature académique occidentale sur l'Empire³⁸.

A présent, les historiens remettent en question cette représentation de tolérance et s'accordent sur le fait que, cette tolérance était plus une stratégie de domination plutôt qu'une valeur en soi³⁹. Il s'agissait ainsi d'une stratégie de gouvernement parmi d'autres, puisque persécution, assimilation, conversion et expulsion étaient également des stratégies utilisées par l'État. La persécution à caractère religieux existait dans l'Empire, mais elle visait souvent plus les musulmans non-sunnites que les non-musulmans⁴⁰. Durant le dernier siècle de l'Empire ottoman, la montée des nationalismes, la mise en place d'un programme ambitieux de réformes par l'État et l'intervention croissante de l'Europe dans les affaires internes ont contribué à l'augmentation de l'usage de la violence. La fin du 19^e et le début du 20^e siècle deviennent ainsi une période de violence croissante et, finalement, catastrophique pour les communautés non-musulmanes. Les Yézidis, considérés comme groupe « infidèle » et « apostat », n'ont pas été épargnés par cette politique fondée sur l'usage de la force et de la coercition.

³⁶ François GEORGEON, « L'Empire ottoman : retour sur la gestion politique d'un espace pluriel », in *Confluences Méditerranée*, 2018, Vol. 2, No. 105, p. 16.

³⁷ Molly GREENE, « Violence and Religion in the Ottoman Empire », in Philip DWYER (et al.), *The Cambridge World History of Violence*, Vol. III, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, p. 92.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Molly GREENE, « Violence and Religion in the Ottoman Empire », *op. cit.*, p. 92.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 78.

Il faut souligner que l'usage de la violence politique n'est pas une prérogative spécifique à l'Empire ottoman. Au contraire, il s'agit d'un phénomène globalement répandu. Comme en Europe, dans l'Empire ottoman, les persécutions des minorités se sont poursuivies au cours des siècles. Dans l'Empire ottoman, l'usage de la violence politique change de registre à partir de la fin du 19^e siècle, lorsque la montée des nationalismes et les réformes internes deviennent rapidement des éléments d'instabilité et des sources de violences⁴¹. En particulier la conscription imposée, ressentie comme une injustice et une violence sur la population, surtout dans les zones rurales, déclenche de multiples formes de confrontation et de violence⁴². Les Yézidis ont fermement rejeté la conscription ainsi que les tentatives faites par l'autorité ottomane de les convertir à l'islam, ce qui a – à plusieurs reprises – abouti à des épisodes de violence et à des massacres qui ont causé nombre de victimes parmi la communauté et qui ont également fortement marqué la mémoire collective yézidie.

A l'époque ottomane, les Yézidis habitaient les régions qui constituaient les provinces orientales de l'Empire, une région qui, en raison de son emplacement géographique marginal, tendait à échapper au contrôle effectif du pouvoir central, en développant ainsi des systèmes économiques, politiques et culturels alternatifs⁴³. Il s'agit également d'une partie du monde ottoman qui a été sous-étudiée par l'historiographie, à tel point que certains historiens parlent du *black hole* de l'histoire ottomane⁴⁴.

Il y a trois éléments fondamentaux qui ont façonné les relations entre Yézidis et Ottomans : en premier, le fait que les Yézidis étaient considérés par le pouvoir ottoman comme « hérétiques » par rapport à l'orthodoxie islamique sunnite⁴⁵, ce qui a amené les Yézidis à constamment s'efforcer d'être reconnus officiellement en tant que confession religieuse légitime et gagner ainsi le statut de *millet*⁴⁶, sans pourtant y réussir. Le deuxième élément est la lutte entre la communauté et l'État autour de l'obligation du service militaire, que les Yézidis ont toujours refusé d'accomplir sur la base de leur croyance religieuse. Enfin, il y a les tentatives du gouvernement ottoman de forcer les Yézidis à la conversion à l'islam, surtout pendant la période de domination du sultan Abdülhamid II (1876 - 1909), dont le règne est caractérisé par une tentative de réaffirmation du pouvoir sur la base d'un renforcement de l'identité religieuse.

Les interactions entre les Yézidis et l'État ottoman sont marquées par la violence déjà à partir du 16^e siècle⁴⁷. Les attaques ottomanes contre la communauté sont connues dans la tradition orale yézidie sous le terme de *ferman*. Dans un récit de voyage de 1849, le britannique Austen Henry Layards décrit la manière dont les Yézidis sont traités par le gouvernement ottoman :

⁴¹ Hamit BOZARSLAN, *Une histoire de la violence au Moyen-Orient : de la fin de l'empire ottoman à Al-Qaïda*, Paris, Découverte, 2008, p. 15.

⁴² *Ibid.*, p. 17.

⁴³ Yasar T. CORA (et al.), « Introduction : Ottoman Historiography's Black Hole », in Yasar T. CORA (et al.), *The Ottoman East in the Nineteenth Century: Societies, Identities and Politics*, London, I.B. Tauris, 2016, pp. 1-2.

⁴⁴ Une des raisons pour lesquelles cette région est restée longtemps presque ignorée par l'historiographie est due à la politique nationale de la république de Turquie, qui a longtemps empêché l'étude de l'Orient ottoman en limitant l'accès aux archives. Même la consultation des documents ottomans du 17^e siècle pouvait être restreinte pour des raisons de « sécurité nationale ». Ces restrictions ont été appliquées presque exclusivement à la documentation concernant cette région, car travailler sur l'Orient ottoman signifie travailler sur les Kurdes et les Arméniens : deux populations persécutées dont la Turquie a nié et effacé le passé historique en raison du conflit dans le sud-est du pays avec les Kurdes et de la négation du génocide arménien. Voir Yasar T. CORA (et al.), « Introduction: Ottoman Historiography's Black Hole », *op. cit.*, pp. 1-2.

⁴⁵ Edip GÖLBAŞI, « Devil Worshipers' Encounter the State : 'Heterodox' Identities, State Building, and the Imperial Integration in the Late Ottoman Empire », in Yasar T. CORA, (et al.), *The Ottoman East in the Nineteenth Century: Societies, Identities and Politics*, *op. cit.*, p. 135.

⁴⁶ Les Yézidis ont essayé, surtout au cours du 19^e siècle, de démontrer qu'ils possédaient des livres tout à fait sacrés et ils ambitionnaient à être reconnus comme une religion du livre ou de la révélation. La situation de persécution dans l'Empire ottoman aurait ainsi incité les Yézidis à apporter la preuve qu'ils font partie d'une religion du livre. Voir Kai MERTEN, *Untereinander, nicht nebeneinander: Das Zusammenleben religiöser und kultureller Gruppen im Osmanischen Reich des 19. Jahrhunderts*, Marburger Religionsgeschichtliche Beiträge, Bd. 6, Berlin, LIT, 2014, p. 228.

⁴⁷ Par exemple avec la *fatwa* promulguée par le Grand Mufti Ahmed au 16^e siècle. Voir Sami Said AHMED, *The Yazidis : Their Life and Beliefs*, Coconut Grove, Field Research Projects, 1975, p. 62.

« The Yezidis, not being looked upon as « Masters of a Book », have been exposed for centuries to the persecutions of the Mohammedans. The harems of the south of Turkey have been recruited from them. Yearly expeditions have been made by the governors of provinces into their districts; and, whilst the men and women were slaughtered without mercy, the children of both sexes were carried off, and exposed for sale in the principal towns »⁴⁸.

Au cours de plusieurs siècles, les Yézidis ont été la cible de campagnes armées pour des raisons politiques, légitimée par un prétexte idéologique-religieux. En réaction, les Yézidis ont toujours essayé de réaffirmer leur identité religieuse et de garder leur autonomie face à la domination de l'État ottoman. Si les massacres contre les Yézidis ont des buts politiques, afin de maintenir le contrôle sur les provinces orientales, l'usage de la violence est justifié, en revanche, sur une base religieuse. Dans plusieurs documents d'archives ottomans, les Yézidis sont en fait décrits comme des « infidèles », des « apostats » ou encore des « hérétiques »⁴⁹. Et cela fournit la justification pour les massacres commis à l'égard des Yézidis : le fait que les Yézidis étaient considérés comme des « apostats » avait des implications politiques puisque, si quelqu'un était considéré comme tel, il n'était pas illégal de verser son sang, selon la loi islamique⁵⁰. Dans cet esprit, les savants musulmans de l'époque considéraient que tuer les Yézidis ne représentait pas un acte punissable par la loi⁵¹, ce qui témoigne de l'hostilité ressentie à l'égard de cette communauté. Bien que l'accusation d'apostat et sa punition par condamnation à mort fasse partie des questions controversées de l'islam, même parmi les experts de la loi islamique, les dirigeants ottomans n'ont pourtant pas choisi ce terme au hasard pour désigner les Yézidis. En effet, ils voulaient ainsi mettre l'accent sur leur « déviance » et justement sur leur « apostasie », afin de légitimer la gravité de la punition en se référant à la loi islamique⁵². Cela s'applique également à la légitimation de l'esclavage des femmes et des enfants yézidis et cette même justification qui remonte à l'époque ottomane, est reprise à la lettre par les membres de *Daesh* lorsqu'ils ont annoncé les massacres commis à Shengal, en 2014.

Le fait que les Yézidis soient perçus comme des « apostats » et des « hérétiques » est liée à deux aspects centraux qui caractérisent leur pratique religieuse. En premier, les Yézidis n'ont pas de texte révélé et uniformément reconnu par la communauté comme dans le cas des religions du livre⁵³ ; deuxièmement, leur pratique religieuse prévoit le culte de l'ange Tawûsî Melek, la figure la plus importante dans la religion yézidie, représentée sous forme d'un paon. Ces deux éléments sont à l'origine de la non-reconnaissance de la communauté yézidie en tant que *millet* par les Ottomans. En effet, l'appartenance à une des religions du livre est nécessaire pour bénéficier de ce statut. De plus, la pratique du culte de Tawûsî Melek a donné naissance à des interprétations inexactes (diffusées encore aujourd'hui) selon lesquelles les Yézidis seraient polythéistes, idolâtres ou encore adorateurs du diable. Pour ces raisons, la religion yézidie n'est donc pas reconnue comme telle sous domination ottomane et cela joue un rôle central dans le traitement que les Ottomans ont réservé à cette communauté.

C'est sur la base de ces préjugés que plusieurs *fatwas* sont promulguées contre les Yézidis en époque ottomane, ce qui a eu des conséquences considérables sur les persécutions, les massacres et les attaques armées menés contre eux. Une des premières attaques ciblées contre les Yézidis à l'ère ottomane remonte à la *fatwa* promulguée par le Grand Mufti Ahmed au 16^e siècle. Dans cette *fatwa*, les Yézidis sont décrits comme

⁴⁸ Austen Henry LAYARD, *Nineveh and Its Remains : With an Account of a Visit to the Chaldaean Christians of Kurds and the Yezidis, or Devil-Worshippers*, Volume 1, London, John Murray, 1849, p. 277.

⁴⁹ Edip GÖLBAŞI, « Turning the 'Heretics' into Loyal Muslim Subjects: Imperial Anxieties, the Politics of Religious Conversion, and the Yezidis in the Hamidian Era », *op. cit.*, p. 3.

⁵⁰ A partir du milieu du 19^e siècle, le terme d'apostat (*mürted*) n'est plus utilisé pour les Yézidis et les autres groupes considérés par les dirigeants ottomans comme déviants de la religion officielle. Parallèlement au changement d'attitude de l'État vis-à-vis de ses sujets, et avec la transformation des relations entre l'État et la société dans l'Empire ottoman pendant la période des *Tanzimat*, lorsque la distinction politique entre les musulmans et les non-musulmans a été officiellement abolie, le sens de l'apostasie a changé en prenant une valeur politique. Voir Edip GÖLBAŞI, « Turning the 'Heretics' into Loyal Muslim Subjects », *op. cit.*, p. 4.

⁵¹ Kai MERTEN, *Untereinander, nicht nebeneinander*, *op. cit.*, p. 228.

⁵² Edip GÖLBAŞI, « Turning the 'Heretics' into Loyal Muslim Subjects », *op. cit.*, p. 4.

⁵³ Pour plus d'informations sur les textes sacrés des Yézidis, voir Chaukeddin ISSA (et al.), *Das Yezidentum : Religion und Leben*, Oldenburg, Dengê Êzidiyan, 2008.

des infidèles, adorateurs du diable et bandits qui tuent les voyageurs musulmans et qui constitueraient ainsi une menace pour l'intégrité religieuse et la stabilité de l'empire⁵⁴. Cet édit a servi de modèle pour ceux promulgués par la suite⁵⁵ et a également contribué à la construction d'une image stéréotypée des Yézidis qui a survécu jusqu'à dans l'Irak actuel⁵⁶.

2.2. Les campagnes contre les Yézidis

Si on retrouve plusieurs épisodes de violence commis par le pouvoir ottoman contre les Yézidis au cours de toute l'histoire ottomane, cette violence s'est exacerbée à la fin du 19^e siècle et plus précisément au début des années 1890. C'est surtout pendant cette période que des efforts systématiques sont mis en œuvre pour contraindre les Yézidis à se convertir à l'Islam⁵⁷. Initiateur d'un renforcement de l'identité ottomane par le biais de la religion, Abdülhamid II essaye de constituer une uniformité de l'État qui repose sur la coercition et la répression, ce qui engendrera des violences de masse contre les communautés non-musulmanes. On pense notamment aux pogroms et massacres contre les Arméniens en 1894, ce qui constitue un véritable prélude du génocide de 1915. Ce durcissement touche également la communauté yézidie, dont la situation sécuritaire commence à se détériorer considérablement sous le règne d'Abdülhamid II, principalement à cause de plusieurs campagnes de conversion qui se transforment en véritables massacres contre les Yézidis. S'ils n'étaient pas la seule cible de ces campagnes (d'autres communautés musulmanes hétérodoxes étaient également visées), les Yézidis deviennent pourtant les victimes de la plus systématique et violente d'entre elles⁵⁸. Celles-ci commencent à s'opérer lorsque l'administration ottomane décide de mettre en place des contre-mesures à l'intérieur de l'Empire à l'égard des groupes considérés comme non institutionnalisés⁵⁹. Cela faisait partie d'une stratégie pour renforcer le contrôle dans la province de Mossoul, où des émirats kurdes dominaient la politique locale déjà à partir des années 1830⁶⁰.

Les efforts de l'État pour pénétrer dans les régions habitées par les clans yézidis sont devenus plus évidents déjà pendant la période des *Tanzimat*, entre 1839 et 1876. Les réformes prévoyaient l'établissement d'un mécanisme efficace de collecte des impôts et d'un recrutement sur la base d'une conscription masculine universelle, raison pour lesquelles les Yézidies se sont révoltés à plusieurs reprises contre l'État⁶¹. L'usage de la force devient ainsi la méthode principale employée pour soumettre les Yézidis à l'autorité étatique⁶². C'est précisément face à ces difficultés à contrôler les Yézidis que l'État recourt à une campagne de conversion systématique, afin de combler la divergence idéologique et religieuse entre le pouvoir central et la communauté yézidie⁶³.

Sous le gouvernement du sultan Abdülhamid II, les tentatives de convertir les Yézidis à l'islam se sont multipliées, au point que deux entités ont été créées ad hoc pour effectuer la conversion des Yézidis: la Commission de conseil et de persuasion (*Heyet-i Tevhimîye*) et la Force de réforme (*Fırka-i İslahîye*).

En 1892, Abdülhamid II envoie une mission spéciale dans la province pour convertir de force les Yézidis à l'islam. C'est la première fois que le pouvoir ottoman met en place un tel effort dans la conversion des Yézidis⁶⁴ et cette campagne est décrite dans un article paru dans le *New York Times* du 16 janvier 1895 :

⁵⁴ Sami Said AHMED, *The Yazîdis : Their Life and Beliefs*, *op. cit.*, p. 62.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Selon le témoignage d'un activiste pour les droits des Yézidis et ancien professeur de l'Université de Mossoul, il y a encore aujourd'hui en Irak des gens qui croient que les Yézidis auraient des caractéristiques physiques démoniaques. Lui-même a vécu un épisode de ce type, comme il raconte dans un entretien.

⁵⁷ Edip GÖLBAŞI, « Turning the 'Heretics' into Loyal Muslim Subjects », *op. cit.*, p. 5.

⁵⁸ Edip GÖLBAŞI, « 'Devil Worshipers' Encounter the State », in Yasar T. CORA (et al.), *The Ottoman East in the Nineteenth Century: Societies, Identities and Politics*, *op. cit.*, p. 144.

⁵⁹ Ilber ORTAYLI, « Les groupes hétérodoxes et l'administration ottomane », in Krisztina KEHL-BODROGI (et al.), *Syncretistic Religious Communities in the Near East*, Leiden, Brill, 1997, p. 206.

⁶⁰ Edip GÖLBAŞI, « Turning the 'Heretics' into Loyal Muslim Subjects », *op. cit.*, pp. 7-8.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*, pp. 10-11.

⁶⁴ *Ibid.*, pp. 5-6.

« In the summer of 1892, the sultan sent a special officer, called Faruk Pasha, to Mosul (...) to convert the Yezidis. His authority was absolute (...). In reference to his work among the Yezidis, he (...) was to get a certain sum per capita for every convert made. He first sent priests among them to convert them to the “true faith”. They not succeeding, he very soon gave them the old alternative of the Koran or the sword. Still not submitting, he sent his soldiers (...) who put to the sword all who, not able to escape, refused to accept Mohammed. Their villages were burned, many were killed in cold blood, some were tortured, women and girls were outraged or carried off to harems, and other atrocities, too horrible to relate, were perpetrated»⁶⁵.

Cet épisode rappelle fortement le *modus operandi* utilisé par *Daesh* durant l’attaque lancée à Shengal en 2014 : dans le village de Kocho, les combattants islamistes ont imposé la conversion à l’islam sous menace de mort, avant d’exterminer le village entier.

En 1892, les lieux saints yézidis ont été pillés et transformés en écoles islamiques et l’usage d’une telle violence – qui visait également d’autres groupes considérés comme « hétérodoxes » – nous fournit une indication significative de la volonté du régime de transformer les identités communautaires en catégories officiellement reconnues⁶⁶. Cette campagne de conversion illustre particulièrement bien la violence endémique inhérente aux politiques d’intégration sous le pouvoir du sultan et elle est particulièrement exemplaire de la manière dont les groupes de population considérées comme « hétérodoxes » et tribaux étaient perçues comme une menace pour le contrôle du pouvoir. Les épisodes de violence politique caractérisent en particulier le régime d’Abdülhamid II, mais ils reflètent également la ligne politique de l’Empire ottoman tardif, pour consolider le pouvoir de l’autorité centrale. Les Yézidis ont toujours gardé en eux une forte mémoire de cette persécution : dans la tradition orale yézidie, la campagne de conversion forcée de 1892 et la violence qu’elle a engendrée constitue les souvenirs historiques les plus marquants pour la communauté⁶⁷.

2.3. L’extermination des minorités non-musulmanes : réception et négation

La violence de masse contre les groupes minoritaires de l’Empire ottoman culmine avec le génocide des Arméniens, perpétré par le gouvernement des Jeunes-Turcs à partir de 1915 et qui représente le premier génocide de l’histoire du 20^e siècle.

Alors que plusieurs études tendent à lire l’origine de la violence comme phénomène politique au Moyen-Orient sous le biais des émeutes anticoloniales⁶⁸, le génocide des Arméniens marque un tournant dans l’exacerbation de l’usage de la violence politique dans la région. Les études portant sur la question de la violence au Moyen-Orient font remonter ce phénomène aux réactions anti-mandataires qui ont éclaté après la dissolution de l’Empire ottoman en 1918 et expliquent l’origine de la violence qui a affecté le Moyen-Orient jusqu’à nos jours comme une réaction à l’occupation européenne de l’Irak, de la Syrie, de l’Égypte et de la Palestine⁶⁹. Une approche souvent privilégiée par les historiens pour étudier le phénomène de la violence dans le contexte mandataire, se base sur une analyse par le biais des ressources naturelles, qui jouent un rôle capital dans les intérêts européens au Moyen-Orient dès le 19^e siècle. Encore, la création de l’État d’Israël et le traumatisme à la suite de la défaite arabe de 1967 sont souvent considérés comme l’origine d’un processus de radicalisation de la violence au Moyen-Orient⁷⁰. Une autre approche est celle comparative : pour ce qui concerne la décennie 1970 par exemple, le processus de mobilisation, les modes d’actions et les discours de légitimation de la violence peuvent être comparés à ce que l’on pouvait observer en Italie ou en

⁶⁵ Cité dans Kai MERTEN, *Untereinander, nicht nebeneinander: Das Zusammenleben religiöser und kultureller Gruppen im Osmanischen Reich des 19. Jahrhunderts*, op. cit., p. 242.

⁶⁶ Edip GÖLBAŞI, « ‘Devil Worshipers’ Encounter the State », in Yasar T. CORA (et al.), *The Ottoman East in the Nineteenth Century: Societies, Identities and Politics*, op. cit., p. 135.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 149.

⁶⁸ Pierre BLANC et Jean-Paul CHAGNOLLAUD, *Violence et politique au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

⁶⁹ Hamit BOZARSLAN, « Coercion and Violence in the Middle East », in Philip DWYER (et al.), *The Cambridge World History of Violence*, op.cit., pp. 125-144.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 126.

Allemagne dans la même période, où la « violence révolutionnaire » des Brigades rouges et de la *Rote Armee Fraktion* a exercé un pouvoir mobilisateur dans certains cercles intellectuels⁷¹.

Le génocide des Arméniens est considéré de manière marginale parmi les éléments qui expliquent la montée de la violence dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient, alors que la totale impunité des génocidaires et la politique de négation portée par la Turquie ont eu des répercussions jusqu'à présent. L'usage de la violence de masse et l'émergence de la violence systématique date d'une époque antérieure à celle des protectorats européens et elle n'est pas forcément en réaction à des événements ponctuels, mais elle s'insère dans un contexte d'ingénierie sociale qui remonte à l'époque ottomane. A la fin du 19^e siècle, on assiste à l'émergence d'une violence de masse qui devient de plus en plus systématique, surtout lorsque les Ottomans se voient confrontés à leur progressif démembrement territorial. Avec l'émergence des Jeunes-Turcs, les violences contre les communautés non-musulmanes deviennent systématiques et institutionnalisées. Fondateurs du parti nationaliste Comité Union et Progrès (CUP), les Jeunes-Turcs propagent une idéologie influencée par la théorie du darwinisme social, qui vise à l'établissement d'un État-nation basé sur l'homogénéité « ethnique » et linguistique turque. L'idéologie du CUP est façonnée sur la base des théories nationalistes qui circulent en Europe à partir du 19^e siècle, surtout en Allemagne, ce qui deviendra le fondement pour la construction de la Turquie moderne.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la planification et l'exécution du génocide des Arméniens par le CUP, dans le but principal d'homogénéiser la population d'Anatolie. A partir de 1915, des campagnes de déportation et de massacre ont été effectuées contre les Arméniens : il s'agissait ainsi d'une tentative délibérée et orchestrée de détruire le peuple arménien et, par conséquent, d'un acte de génocide, bien que le gouvernement turc résiste toujours aux appels à le reconnaître comme tel, affirmant qu'aucune politique officielle d'extermination n'avait été mise en œuvre contre le peuple arménien en tant que groupe, ce qui est, évidemment, incorrect.

Les motivations qui ont amené au génocide des Arméniens se retrouvent dans une idéologie fondée sur deux éléments : d'une part, l'idéologie extrémiste et nationaliste panturque, déterminée à unir tous les peuples turcs en un seul ensemble du Bosphore à l'Asie orientale ; d'autre part, le mythe de la restauration d'une prétendue nation originelle des peuples turcs basée sur l'ethnicité.

Le prélude du génocide des Arméniens a eu lieu déjà à partir de la fin du 19^e siècle, lorsqu'entre 200'000 et 300'000 Arméniens furent tués entre 1894 et 1896. Le caractère systématique et sélectif de ces massacres leur confère une forme génocidaire. Ces attaques ont fait aussi des milliers de victimes parmi les Yézidis et se sont poursuivies en 1909, au moment où des troupes irrégulières du sultan ont à nouveau attaqué et incendié des villages yézidis⁷². Dans la même année, les Jeunes-Turcs prennent le pouvoir par un coup d'État. Pendant les premiers mois du régime des Jeunes-Turcs, un recensement de la population, à caractère politique, a été effectué, afin de prouver la supériorité numérique de la population musulmane sur la population chrétienne. Durant le recensement, la consigne était de compter les Yézidis parmi les musulmans⁷³. Les tentatives d'islamisation des Yézidis par le régime Jeunes-Turcs ont été identiques à celles du règne d'Abdülhamid II. Ainsi, jusqu'à la Première Guerre Mondiale, les Yézidis ont perdu deux tiers de leur population et des milliers de personnes, parmi lesquelles Arméniens et Yézidis, furent contraints à l'exil vers la Transcaucasie⁷⁴.

Pendant la Première Guerre Mondiale, le processus d'élimination totale des Arméniens de l'Empire ottoman a débuté le 24 avril 1915. Il est nécessaire de souligner que la communauté arménienne n'a pas été la seule cible de l'extermination. Les Assyriens ont été également visés par une violence systématique et méthodique. Le modus operandi des génocidaires ressemble fortement à celui employé par *Daesh*, un siècle après, contre les Yézidis. En 1915, les forces ottomanes ont rassemblé les hommes assyriens et d'autres hommes chrétiens

⁷¹ *Ibid.*, p. 141.

⁷² Kai MERTEN, *Untereinander, nicht nebeneinander*, op. cit., p. 243.

⁷³ Sedat ULUGANA, *Bitlis: évolution socio-politique d'une province ottomane (1908-1914)*, Thèse de doctorat dirigée par Hamit Bozarlan, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, (œuvre non publiée), 2019, p. 106.

⁷⁴ *Ibid.*

de la région de Diyarbakir pour les exécuter. Les femmes ont été victimes de violences sexuelles et les villes assyriennes ont été complètement détruites. Un administrateur britannique à Mossoul a décrit comment, pendant la guerre, des groupes kurdes ont capturé des femmes assyriennes et en ont forcé d'autres à fuir⁷⁵. Les maisons et les lieux sacrés des Assyriens ont par la suite été pillés et détruits. Ces violences et déportations systématiques se sont poursuivies jusqu'aux années 1920, lorsque les kémalistes ont conquis la zone frontalière irako-turque. Les kémalistes ont rassemblé les Assyriens et les ont exposés comme des marchandises à des acheteurs, qui payaient de petites sommes pour acheter des femmes et des jeunes⁷⁶.

Au cours du génocide de 1915, les Yézidis ont été parmi les premiers à protéger les Arméniens persécutés et ils se sont opposés aux forces ottomanes en 1918 lorsque celles-ci leur ont ordonné la remise des réfugiés chrétiens, s'engageant ainsi dans des conflits dévastateurs, où des centaines de Yézidis ont trouvé la mort. Cet épisode représente la dernière occupation ottomane de la région de Shengal⁷⁷.

Les massacres de 1894, comme la perpétration du génocide contre les Arméniens à partir de 1915, sont des épisodes marquant de l'usage de la violence politique et de masse au Moyen-Orient. Celle-ci n'a jamais cessé d'être employée par les régimes instaurés par la suite dans les États-nations issus de provinces ottomanes. Celui des Arméniens ottomans représente le premier génocide de l'histoire moderne. Même après un siècle, il persiste toujours une politique de silence, de négation et de tabou liée à ce génocide. En effet, les décennies suivantes sont caractérisées par un discours officiel de négation porté par la Turquie face à ces crimes. Outre son impunité totale, l'État turc a également essayé d'empêcher toute recherche historique autour des crimes commis à partir de 1915. Ce n'est que dans les années 1990 que le sujet commence à être mis en lumière et que de premières études académiques voient le jour, notamment grâce au travail pionnier de Taner Akçam, le premier chercheur turc à avoir étudié le génocide des Arméniens. Si la question est aujourd'hui traitée par la publication de plusieurs études académiques (du moins en Occident), le tabou et le silence ne sont pas encore brisés dans la Turquie moderne. En effet, le gouvernement se base sur une propagande idéologique construite sur la négation et la manipulation des faits historiques⁷⁸.

En ce qui concerne le reste de la région du Moyen-Orient, et en particulier les pays à majorité arabe, le passé ottoman a été effacé de la mémoire collective au bénéfice de la propagation de l'idéologie nationaliste arabe et panarabe⁷⁹. En effet, de manière différente, les historiographies nationales du Moyen-Orient ont présenté la sortie de l'Empire ottoman comme une rupture, parfois associée à un déni d'héritage. Elles se sont construites sur l'idée que les peuples « s'étaient endormis » pendant les siècles de domination ottomane, avant de se réveiller lorsque cette domination était en « déclin »⁸⁰. Cette volonté d'effacer le passé ottoman est renforcée par l'aspiration des États post-ottomans à une indépendance sous forme de nation. Il s'agit ainsi d'un processus d'épuration des référents sociopolitiques et culturels de la période ottomane, cultivé comme un projet politique par les nationalismes de la région. En réalité, il ne s'est fait de façon ni immédiate, ni incontestée, ni en opposition systématique au legs ottoman⁸¹. Par conséquent, le génocide des Arméniens

⁷⁵ Hannibal TRAVIS, « The Assyrian Genocide across History: Collective Memory, Legal Theory, and Power Politics », in Hannibal TRAVIS (ed.), *The Assyrian genocide: cultural and political legacies*, London, New York, Routledge, 2018, pp. 37-39.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Nelida FUCCARO, *The Other Kurds : Yazidis in Colonial Iraq*, London, I. B. Tauris, 1999, p. 49.

⁷⁸ A titre d'exemple, le texte « The Armenian Allegation of Genocide : The Issue and the Facts » publié sur le site officiel du Ministère des affaires étrangères de la République de Turquie. URL : [https://www.mfa.gov.tr/the-armenian-allegation-of-genocide-the-issue-and-the-facts.en.mfa] (Consulté le 21.9.2022).

⁷⁹ La genèse du nationalisme arabe s'exprime essentiellement, à la veille de la Première Guerre Mondiale, à travers la formation de sociétés et partis publics (légalistes), d'un côté, et de sociétés et partis secrets (séparatistes), de l'autre. Certains véhiculaient une rhétorique anti-ottomane, comme ce fut le cas de la Société révolutionnaire arabe (*al-Gam'iyya al-tawariyya al-'arabiyya*, 1913-1914), créée en Égypte et dont la figure de proue était un haut officier ottoman déchu d'origine circassienne. Voir Stéphane VALTER, « Les prémices du nationalisme arabe : la Société révolutionnaire arabe (1913-1914), son contexte historique et idéologique, et la rhétorique séditeuse de six factums subversives », in *Bulletin d'études orientales*, 2001, Vol. 53, No. 54, p. 381.

⁸⁰ Aline SCHLAEPFER (et al.), « Fantômes d'Empire : persistances et revendications d'ottomanité(s) dans les espaces post-ottomans : Introduction », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2020, Nr. 148, p. 9.

⁸¹ *Ibid.*

est devenu un phénomène marginal dans les pays à majorité arabe, qui considèrent souvent cet évènement comme un « problème » entre Turcs et Arméniens⁸².

Pourtant, le génocide des Arméniens affecte également ces pays, par le fait que l'extermination a eu lieu dans l'espace géographique qui constitue la Syrie actuelle, notamment à Deir al-Zour. Cette ville syrienne était en 1915 et 1916 le principal site abritant les camps de concentrations situés en plein désert, où des milliers d'Arméniens ont été emprisonnés après une marche forcée depuis l'Anatolie à travers le désert syrien, connue aussi sous le nom de « marche de la mort ».

Aujourd'hui, en Syrie, en Palestine et au Liban la présence arménienne est considérable et elle est une conséquence directe des déportations de 1915. Les descendants des survivants forment une communauté importante dans ces pays, même si ceux d'entre eux à avoir officiellement reconnu le génocide restent peu nombreux. A titre d'exemple : le Liban, où les Arméniens occupent actuellement six sièges parlementaires, est le seul pays à majorité arabe à avoir reconnu officiellement le génocide des Arméniens. Les autres pays, peut-être pour ne pas perturber les relations avec la Turquie, se sont abstenus de toute reconnaissance formelle⁸³. Cette abstention à se prononcer officiellement a également permis d'éviter de se pencher sur le rôle des populations arabes dans le génocide de 1915. Cependant, Arabes et Kurdes sont intervenus, soit en tant que génocidaires, soit en venant en aide aux Arméniens persécutés⁸⁴. Mais contrairement aux gouvernements arabes, des représentants de la communauté kurde ont reconnu l'implication de certains clans kurdes dans l'extermination des Arméniens. Le 24 avril 2005, le journal kurde *Özgür Gündem* a présenté publiquement ses excuses au peuple arménien pour son silence et sa complicité dans le génocide⁸⁵. De plus, des écrivains, des intellectuels et des politiciens kurdes ont reconnu à plusieurs reprises la réalité du génocide. Cela reste très peu thématiqué dans la majorité des États du Moyen-Orient qui se sont abstenus de toute prise de position officielle.

Tant qu'il n'y aura pas de reconnaissance officielle, d'accès à la vérité, de justice pour les victimes et de travail de mémoire, le risque qu'un génocide soit oublié et donc puisse se répéter reste bien réel. La communauté concernée conserve en effet un sentiment d'insécurité. En réalité, ce manque de responsabilité historique a permis qu'une telle histoire puisse se répéter après un siècle, et dans ce sens il y a un lien direct entre ces deux génocides qui ont eu lieu au Moyen-Orient : celui des Arméniens de 1915 et celui des Yézidis de 2014. On peut alors faire une analogie entre les deux génocides mais aussi tracer un rapport de continuité entre les deux : le manque de prise en charge et de responsabilité par les États a pour conséquence que, pour le génocide arménien, il ne s'est jamais établi de conscience collective visant à ne « plus jamais (répéter) ça ». Tout le monde connaît le monument de commémoration de l'Holocauste de Berlin et son musée juif ; au Rwanda, en avril, a lieu la journée de commémoration du génocide et même à Srebrenica a été constitué le *Memorial Center* en commémoration des victimes. Pour le génocide des Arméniens, rien de tout cela n'a été établi à cause du manque de volonté politique et du silence institutionnalisé par la Turquie. La violence n'a pas été condamnée, ainsi que l'hostilité contre les groupes minoritaires, qui a au contraire, été progressivement normalisée et instrumentalisée.

⁸² Vicken CHETERIAN, « How Do You Say 'Genocide' in Arabic? », in *Al-Jumhuriya Collective*, 2018. URL : [https://aljumhuriya.net/en/2018/03/02/how-do-you-say-genocide-arabic/] (Consulté le 21.9.2022); Nour SAMAHA, « How Arabs Reached out to Armenians amid 1915 Massacre », in *Al-Jazeera*, 24.4.2015. URL : [https://www.aljazeera.com/news/2015/4/24/how-arabs-reached-out-to-armenians-amid-1915-massacre] (Consulté le 21.9.2022).

⁸³ Nour SAMAHA, « How Arabs Reached out to Armenians amid 1915 Massacre », in *Al-Jazeera*, *op.cit.*

⁸⁴ Voir par exemple Özlem Belçim GALIP, « The Politics of Remembering: Representation of the Armenian Genocide in Kurdish Novels », in *Holocaust and Genocide Studies*, 2016, Vol. 30, No. 3, pp. 458-87 ; Anne ANDLAUER, « Le fantôme du génocide arménien hante les Kurdes », in *Le Temps*, 12.4.2015. URL : [https://www.letemps.ch/monde/fantome-genocide-armenien-hante-kurdes] (Consulté le 23.9.2022).

⁸⁵ Interview de la plateforme arméno-turque *Repair* avec Ayse Gunaysu, activiste turque pour les droits humains : « The Turkish Society Lives in the Daily Denial of the Armenian Genocide », in *Repair* (online), 28 mai 2015. URL : [https://repairfuture.net/index.php/en/armenian-genocide-recognition-and-reparations-standpoint-of-turkey/the-turkish-society-lives-in-the-daily-denial-of-the-armenian-genocide] (Consulté le 23.9.2022).

Alors que le génocide arménien a été largement silencé au Moyen-Orient, ses implications politiques continuent d'avoir des répercussions jusqu'à aujourd'hui. La négation officielle du génocide par la Turquie a conduit à la fois à la polarisation et à la limitation du débat, de sorte que les conséquences sur les relations internationales restent encore à étudier de manière approfondie⁸⁶. De plus, la discrimination à l'égard des minorités a continué dans toute la Turquie républicaine, où l'État recourt toujours à la même violence, aux déportations et aux massacres, notamment contre la population kurde, mais aussi contre les Yézidis de Turquie. La religion yézidie ne pouvait être pratiquée qu'en secret dans la Turquie républicaine en raison du scepticisme de la majorité sunnite. En Turquie, les Yézidis sont considérés comme faisant partie du groupe de population kurde et cette conception est accompagnée par des politiques d'oppression et de persécution contre les Yézidis de Turquie, ce qui a entraîné l'abandon de leur propre tradition religieuse⁸⁷ et à un fort exode vers l'Europe, notamment en direction de l'Allemagne.

Si cette continuité entre l'expérience ottomane tardive, l'impact du CUP et du kémalisme en Turquie est visible à l'exemple du traitement de la population kurde, les répercussions sur le nationalisme arabe et l'expérience *baathiste* reste encore peu étudiée⁸⁸. De la même façon que l'idéologie du CUP, l'idéologie nationaliste arabe se construit sur un discours identitaire arabo-musulman qui ne laisse aucun espace pour les minorités et les différences ethno-religieuses.

⁸⁶ Vicken CHETERIAN, *Open Wounds : Armenians, Turks and a Century of Genocide*, London, Hurst & Company, 2015, p. 310.

⁸⁷ Thorsten WETTICH, *Erkundungen im religiösen Raum: Verortungen religiöser Transformationsprozesse der yezidischen Gemeinschaft in Niedersachsen*, Stuttgart, Kohlhammer Verlag, 2020, p. 40.

⁸⁸ Vicken CHETERIAN, *Open Wounds*, *op. cit.*, p. 310.

3. Du nationalisme au sectarisme

A la suite de la Première Guerre Mondiale, la province ottomane de Mossoul est intégrée à l'État moderne irakien, sous contrôle britannique jusqu'en 1932. Les Britanniques contrôlent alors une grande partie de ce qui constitue aujourd'hui le Kurdistan irakien et s'engagent dans la création de l'État irakien. Aucune donnée démographique, culturelle, religieuse et ethnique de cette région n'a été prise en compte. En discréditant la volonté des peuples concernés, la période mandataire est caractérisée par des épisodes d'instabilité, de manque de légitimité et de violentes révoltes. Cela évolue vers une radicalisation du nationalisme arabe et à l'arrivée au pouvoir des régimes prétoriens. Ces derniers se caractérisent par un parti unique, forme politique observée en Irak, où l'armée et le parti *Baath* représentent jusqu'en 2003 la véritable colonne vertébrale du système étatique.

Dès les premières années de sa création, l'Irak a adopté de nombreuses lois contre les droits des minorités. Les intérêts des Yézidis n'ont jamais été représentés. En 1935, le gouvernement irakien a traversé une crise dans ses relations avec les citoyens yézidis, à cause de la loi sur le service militaire obligatoire, entrée en vigueur le 12 juin 1935. Les dirigeants yézidis ont refusé de s'y soumettre et ont présenté un plaidoyer expliquant les raisons qui les empêchaient de servir dans l'armée⁸⁹. Leur résistance a conduit à une révolte ouverte à laquelle l'État répond avec une attaque armée en octobre 1935. A peu près 400 Yézidis sont emprisonnés et condamnés, certains même à la peine capitale⁹⁰. L'État irakien a ensuite profité d'un incident pour lancer des offensives militaires massives contre les Yézidis. De fait, en 1938, les Yézidis ont émis le souhait d'être encadrés par des officiers chrétiens, dans le cadre du service militaire. En réponse, la loi martiale a été appliquée à Shengal, obligeant les Yézidis à suivre le commandement d'officiers arabes sunnites⁹¹. À la suite du renversement de la monarchie hachémite en 1958, les nouvelles lois ont reconnu les pleins droits aux Yézidis, désormais considérés comme égaux au reste de la population⁹². Néanmoins, cela ne va pas se concrétiser dans les faits puisque le système irakien reste de facto inégalitaire, étant dominé à priori par une élite arabo-sunnite. L'octroi des droits aux Yézidis fait partie d'une volonté d'homogénéisation de la population sur la base de l'idéologie nationaliste arabe. Celle-ci sera poussée à l'extrême dans la période de la République d'Irak (1958-2003).

3.1. La politique d'arabisation en Irak

En mars 1969, un article concernant les Yézidis est publié dans le journal officiel irakien *Al-Thawrah*⁹³. Dans ce texte, on insiste sur une prétendue origine arabe des Yézidis, qui, émigrés de Syrie vers le nord de l'Irak, auraient perdu leur identité arabe au fil du temps à cause de leur mode de vie isolé et éloigné des centres urbains. L'article accompagne l'ouverture à Bagdad d'offices spécialisés pour les questions des minorités :

« It has been opened in Bagdad a Bureau to direct the affairs of the Omayyads (meaning the Yazidis) in Iraq (...). It fosters the Arab cause and demonstrates the Arabism of the Omayyads (Yazidis) in both official and popular spheres (...). The Bureau welcomes all inquiries about the Omayyads and answers will be frank in order to exhibit their real identification as it has been distorted in the past »⁹⁴.

Ce texte propagandiste s'inscrit dans la logique d'arabisation portée par le parti *Baath*, qui se fonde sur une idéologie nationaliste et cherche ainsi à légitimer le nationalisme irakien, basé sur l'identité arabo-musulmane. Créé officiellement en 1947, le parti *Baath* s'appuie sur une idéologie panarabe en intégrant également l'aspect militaire. Il suit une idée de résurrection (en arabe *ba'th*) de la nation arabe, à caractère socialiste. Le système *baathiste* rejette ainsi l'existence de minorités en faveur d'une identité nationale arabe

⁸⁹ Sami Said AHMED, *The Yazidis : Their Life and Beliefs*, op. cit., pp. 82-83.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 83.

⁹¹ Celalettin KARTAL, *Deutsche Yeziden. Geschichte, Gegenwart, Prognosen*, Marburg, Tectum Verlag, 2016, p. 57.

⁹² Sami Said AHMED, *The Yazidis : Their Life and Beliefs*, op. cit., p. 83.

⁹³ *AL-THAWRAH*, 1969, Nr. 116, cité par Sami Said AHMED, *The Yazidis : Their Life and Beliefs*, op. cit., p. 84.

⁹⁴ *Ibid.*

uniforme. Cela se reflète dans le discours prononcé en 1955 par Michel Aflaq, l'un des fondateurs du parti, selon lequel il n'y aurait pas, au Moyen-Orient, de minorités ni de sectes. Les Arabes, les Kurdes, les Amazighs, les Assyriens, les Chrétiens, les Druzes, etc. constitueraient un seul peuple appartenant à une nation arabe unique⁹⁵. Selon la vision – inexacte – promulguée par Aflaq, ces divisions ne seraient que le produit de l'impérialisme européen qui les aurait créées ex nihilo dans le but d'affaiblir la cohésion arabe.

Ce discours propagandiste, porté par le parti *Baath* constitue par la suite la stratégie principale de domination en Irak, notamment lorsque le parti monte au pouvoir par un coup d'État en 1968. En tant que régime hautement centralisé, le gouvernement du *Baath* ne tolère aucune forme de décentralisation, et encore moins de sécession. Le mouvement nationaliste kurde, qui prend de l'ampleur dans le nord du pays, constitue ainsi le plus grand antagoniste au régime *baathiste*. Ce dernier met en place des stratégies pour faire face aux revendications kurdes. Plusieurs régimes autoritaires considèrent l'identité comme une ressource pratique pour supprimer les dissensions : les empires se sont largement appuyés sur une stratégie de conversion identitaire (religieuse ou ethnique) pour renforcer la centralité de leur influence. Pour sécuriser son pouvoir et garder son autorité, le gouvernement du *Baath* s'engage dans un effort d'homogénéisation de la population irakienne. Cela se manifeste concrètement par des déportations et des déplacements forcés de certains groupes, mais aussi par une manipulation de l'identité minoritaire, comme dans le cas des Yézidis qui sont contraints de changer leur nationalité de kurde à arabe sur leurs documents d'identité.

Imposer l'identité arabe aux communautés non-arabes au Nord du pays est en fait un élément central de la politique d'arabisation mise en place par le régime qui se sert de la bureaucratie, de la législation et des institutions de l'État pour atteindre cet objectif. Le but principal du gouvernement *baathiste* est de contrebalancer les clivages identitaires pour empêcher une cohésion des Yézidis et d'autres groupes minoritaires avec le mouvement nationaliste kurde. Ainsi, pour empêcher des alliances et une éventuelle mobilisation collective, la politique de contrôle du parti *Baath* cible spécifiquement les zones marginales du pays, afin d'isoler les périphéries les unes des autres⁹⁶. La politique répressive à l'égard de certains groupes minoritaires devient ainsi inhérente à l'État irakien qui aspire à éradiquer les identités régionales.

Sous le régime de Saddam Hussein (1979-2003), les Yézidis, ainsi que les Kurdes, les Turkmènes et les Shabaks, étaient la cible d'une action menée par le dictateur. Le parti *Baath* sous Saddam visait en fait à renforcer le caractère arabe de l'Irak, notamment par des déplacements forcés de population. Par ce biais, le régime ambitionnait d'une part de compenser la faiblesse numérique de la minorité arabe sunnite face à la population arabe chiite, mais il s'agissait également d'assimiler les autres populations à l'identité arabe. Toute forme d'autonomie régionale était ainsi interdite et réprimée. Tout groupe soupçonné de ne pas soutenir le régime était dispersé par des migrations forcées, rapides et violentes, avec des exécutions de masse ainsi que le transfert dans des camps de concentration. Cette intervention démographique s'accompagnait d'une politique d'immigration de travailleurs arabes sunnites : des immigrés majoritairement en provenance d'Égypte ont été employés en Irak sous le régime du *Baath*⁹⁷.

Le projet d'arabisation fut réalisé par la seule reconnaissance de la présence d'une population de langue, de culture et d'origine arabe sur le territoire irakien. Ainsi, le gouvernement *baathiste* a poursuivi une violente répression contre l'opposition kurde. Il a conduit plusieurs campagnes de nettoyage ethnique, voire génocidaires, au cours desquels des dizaines de milliers de civils kurdes ont perdu la vie et beaucoup plus encore leurs maisons et leurs biens⁹⁸. Cette campagne contre les Kurdes a également impliqué un recours continu à d'autres moyens non militaires, en particulier des tactiques de propagande et d'ingénierie sociale. Il s'agissait essentiellement d'exploiter les clivages ethniques et confessionnels afin d'opposer les autres communautés minoritaires aux nationalistes kurdes, dont les dirigeants étaient majoritairement musulmans sunnites. Cela signifiait également l'imposition de nouvelles identités à ces communautés dans le but de

⁹⁵ Yaniv VOLLER, « Identity and the Ba'th Regime's Campaign against Kurdish Rebels in Northern Iraq », in *The Middle East Journal*, 2017, Vol. 71, No. 3, p. 387.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 386.

⁹⁷ Françoise BRIÉ, « Irak : au pays des déportés », in *Outre-Terre*, 2006, Vol. 14, No. 1, p. 195.

⁹⁸ Yaniv VOLLER, « Identity and the Ba'th Regime's Campaign against Kurdish Rebels in Northern Iraq », *op. cit.*, p. 384.

renforcer leur loyauté envers Bagdad et le régime du *Baath*. Ceci démontre combien le gouvernement considère l'identité comme ressource fondamentale pour le maintien de son pouvoir et de son contrôle sur les provinces du Nord.

Depuis 1963, les écoles publiques interdisent l'enseignement de la religion aux Yézidis, les enfants sont contraints à participer à l'enseignement religieux islamique⁹⁹. La campagne d'anéantissement identitaire atteint son apogée à partir des années 1970, lorsque la politique d'arabisation entraîne l'expulsion des Yézidis de leur région ancestrale : le mont Shengal. Ainsi, les villages et les terres agricoles yézidis ont été en grande partie dépeuplés. La population est déportée et relocalisée de force dans des villages stratégiquement loin des montagnes, tels que Bara, Sinuni, Khanasor ou la ville de Shengal elle-même. Les Yézidis déportés perdent leur source primaire de travail, qui dépendait de l'accès à l'eau dans les montagnes pour l'élevage et l'agriculture. Les autorités irakiennes visent ainsi à mieux contrôler la population yézidie en évitant une éventuelle solidarisation avec le nationalisme kurde. En outre, alors que les citoyens arabes ont le droit de posséder des armes, les Yézidis sont systématiquement désarmés¹⁰⁰.

La politique d'arabisation menée par le *Baath* consiste également dans l'expropriation et l'expulsion forcée des familles kurdes, turkmènes et assyriennes de leurs maisons. Cela se déroule notamment dans le gouvernorat de Kirkouk, ainsi que dans les provinces contestées de Nineve (dont fait partie Shengal) et de Diyala. Des familles arabes sont ensuite installées à leur place¹⁰¹. Cette stratégie démographique vise à neutraliser l'opposition kurde et garantir que, dans le cas d'un référendum sur l'autonomie, la région dispose d'une majorité arabe en faveur de Bagdad. Les gouvernements précédents avaient déjà pris des mesures pour arabiser Kirkouk : la monarchie hachémite avait envoyé des centaines d'employés arabes et leurs familles travailler dans l'industrie pétrolière. Les régimes d'Abd al-Karim Qasim (1958-1963) et d'Abdel Salam Aref (1963-1966) avaient expulsé les familles kurdes de leurs maisons et de leurs quartiers à Kirkouk. Mais cette stratégie prend une tout autre ampleur par la suite. Depuis les années 1970, les familles kurdes et turkmènes sont expulsées pour être remplacées avec des familles arabes ; les déportés sont transférés dans des complexes résidentiels à la campagne ou à la périphérie des grandes villes, où ils peuvent être facilement contrôlés¹⁰². Ce schéma se poursuit tout au long du régime du *Baath*. Selon certaines estimations, des centaines de milliers de familles kurdes ont été déplacées de leurs foyers¹⁰³.

A partir des années 1970, des familles arabes peuplent également de plus en plus Shengal-ville, tandis que les Yézidis se voient contraints de changer d'identité et d'adopter la nationalité arabe¹⁰⁴. Les Yézidis ont ponctuellement essayé de résister à la politique d'arabisation au cours des années 1970 et 1980, ce qui a obligé les autorités à déployer de plus grands efforts. Dans certains cas, l'imposition de l'identité arabe est atteinte par la violence et la coercition. Dans d'autres cas, elle est obtenue grâce à des privilèges accordés à ceux qui se déclarent prêts à s'identifier comme Arabes¹⁰⁵. Le privilège le plus important est celui de la liberté de mouvement : contrairement aux Kurdes, les Arabes bénéficient d'une plus grande liberté de mouvement dans les provinces du Nord ainsi que la possibilité d'intégrer la fonction publique irakienne. Cette pratique s'est poursuivie jusque dans les années 1990 : dans un rapport de 1996, on peut retrouver la demande présentée par un groupe de Yézidis visant à passer d'une nationalité kurde à arabe, afin de pouvoir s'installer dans des zones interdites aux non-arabes¹⁰⁶. Si certains Yézidis ont finalement changé leur identité, cette stratégie a rencontré des limites. De fait, tout au long du 20^{ème} siècle, des Yézidis victimes de cette répression ont commencé à sympathiser avec la cause kurde¹⁰⁷.

⁹⁹ Celalettin KARTAL, *Deutsche Yeziden*, *op. cit.*, p. 57.

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Yaniv VOLLER, « Identity and the Ba'th Regime's Campaign against Kurdish Rebels in Northern Iraq », *op. cit.*, p.391.

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Leyla FERMAN, *Ezîd_innen und der anhaltende Genozid*, *op. cit.*, p. 16.

¹⁰⁵ Yaniv VOLLER, « Identity and the Ba'th Regime's Campaign against Kurdish Rebels in Northern Iraq », *op. cit.*, p.393.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, p.392.

Si la période *baathiste* inclut une répression des identités minoritaires, où les Yézidis peinent à trouver leur place dans la politique nationaliste irakienne¹⁰⁸, certains voient cette sécularisation comme une période pacifique, l'État adoptant une politique anti-islamiste et réprimant tout comportement extrémiste. Pour rappel, les Yézidis étaient auparavant persécutés sur fondement religieux¹⁰⁹. Tous les Yézidis interviewés dans le cadre de cette recherche ont déclaré ne pas avoir subi, sous l'ère de Saddam, de discriminations sur la base de leur religion. Néanmoins, ils étaient conscients d'être intégrés à un système plus favorable aux habitants sunnites, pour ce qui concerne par exemple certains postes de la fonction publique et de la justice. La justice irakienne étant basée sur la *charia*, seuls les Arabes sunnites avaient accès aux postes de juges¹¹⁰.

En Irak, toute expression publique d'affiliation tribale ou de l'origine sunnite ou chiite d'une personne est une sorte de tabou¹¹¹. Cependant, celui-ci ne s'applique pas dans le Nord du pays, où les autorités n'ont eu aucun scrupule à identifier officiellement les citoyens d'après leur origine yézidie, chrétienne ou sunnite. Cela concerne surtout le recrutement dans les Bataillons de la défense nationale (*Jahafel al-Difa' al-Watani*)¹¹², qui fait preuve de l'attention que les autorités *baathistes* accordaient à l'appartenance ethnique et à la religion des recrues. Ainsi, les Kurdes, les Yézidis, les Assyriens et les Turkmènes étaient chacun assignés à des bataillons spécifiques pour former des unités homogènes et opposées entre elles, afin d'éviter de nouveau une éventuelle solidarité entre minorités, et ainsi de « diviser pour mieux régner »¹¹³.

En 1991, les Kurdes parviennent à obtenir une autonomie dans le nord de l'Irak, après l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, pendant la guerre du Golfe. Après l'établissement du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK), qui a pour capitale officielle Erbil, les Yézidis se retrouvent divisés entre le gouvernement fédéral irakien et celui du Kurdistan, bien que seulement 10% des zones de peuplement yézidies fassent officiellement partie du GRK. Cette situation a perduré jusqu'au renversement de Saddam Hussein en 2003. Cela a engendré une fragmentation sectaire de la population avec une massive propagation du salafisme, au point que l'existence des Yézidis est gravement menacée non seulement dans l'Irak arabe, mais aussi dans la région kurde, où des partis islamiques hostiles aux minorités incitent à la haine contre les Yézidis¹¹⁴.

3.2. La montée de la violence dans l'Irak post-2003

Lorsque le conflit sectaire et l'instabilité prévalent dans le pays depuis l'invasion américaine de 2003, les Yazidis, qui sont profondément affectés par la spirale de cette violence sectaire, ont eu des attitudes idéologiques et politiques divisées à l'égard des autorités kurdes. Au moment où les violences contre les Yézidis commises par des groupes radicaux se sont multipliées et que Bagdad et Mossoul sont devenues des zones dangereuses pour les minorités religieuses, les Yézidis ont commencé à se tourner vers des villes kurdes telles que Duhok ou Erbil pour y travailler comme ouvriers. La classe moyenne yézidie en particulier

¹⁰⁸ Si le parti *Baath* se veut laïque, le système judiciaire irakien repose néanmoins sur les principes juridiques issus de l'islam sunnite. Ainsi l'application de la *Charia* constitue la base juridique de l'État irakien et toute fonction publique liée à la justice est interdite aux non-musulmans. La justice est le domaine exclusif des musulmans sunnites, ainsi que les postes d'officier. En revanche, les Yézidis sont intégrés dans la politique et représentés au Parlement (avant 2003).

¹⁰⁹ Leyla FERMAN, *Ezîdînnen und der anhaltende Genozid*, *op. cit.*, p. 16.

¹¹⁰ Activiste pour les droits des Yézidis en entretien.

¹¹¹ Joseph SASSOON, *Saddam Hussein's Ba'ath Party: inside an authoritarian regime*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, pp.203-204.

¹¹² Les Bataillons de la défense nationale étaient des unités paramilitaires principalement constituées par des Kurdes. Initialement issues des milices kurdes pro-gouvernementales créés par le régime d'Abd al-Karim Qasim et utilisées contre les insurgés kurdes, dans les années 1960, les bataillons ont été utilisés de manière assez importante pendant la guerre Iran-Irak, notamment pendant la campagne d'Anfal (connue aussi comme le génocide kurde). Après la guerre, de nombreuses unités se sont rebellées et ont rejoint les *peshmergas*, mais les Bataillons ont survécu, bien qu'avec une capacité réduite, jusqu'à la chute du gouvernement *baathiste* en 2003. Voir Yaniv VOLLER, « Identity and the Ba'ath Regime's Campaign against Kurdish Rebels in Northern Iraq », *op. cit.*, p. 396.

¹¹³ *Ibid.*, p. 396.

¹¹⁴ Celalettin KARTAL, *Deutsche Yezîden*, *op. cit.*, p. 58.

a noué des relations plus étroites avec le Parti Démocratique du Kurdistan (PDK)¹¹⁵. Administrativement, le district de Shengal a toujours fait partie du gouvernement fédéral de Bagdad et non pas du GRK; néanmoins, les unités kurdes, les *peshmergas*, sont stationnées à Shengal depuis 2003. Surtout après les attaques de 2007, le PDK a renforcé son contrôle sur la région, en établissant des bureaux du parti, des postes de contrôle et des bâtiments administratifs affichant le drapeau du PDK¹¹⁶. L'expansion territoriale kurde a été perçue par la population arabe comme une occupation et a contribué à la détérioration des relations arabo-yézidiennes à Shengal.

Le district de Shengal appartient aux territoires disputés entre le gouvernement fédéral et le GRK, conformément à l'article 140 de la Constitution irakienne de 2005. Depuis 2003, le gouvernement régional du Kurdistan a investi des ressources considérables pour établir son autorité sur les territoires peuplés par les Yézidis dans le district de Shengal, afin d'augmenter les chances de son incorporation à la région du Kurdistan irakien. Ainsi, depuis 2003, le district se trouve de facto sous le contrôle sécuritaire du GRK. Peu après la chute du régime de Saddam Hussein en 2003, le GRK a commencé à renforcer sa présence armée et politique dans le district, principalement sous la forme de vastes réseaux de patronage. Le PDK s'est d'abord appuyé sur les structures et les chefs tribaux yézidiens, tout en essayant de les rallier au parti kurde¹¹⁷. Des réseaux de mécénat liant l'élite yézidienne au PDK se sont progressivement mis en place. Des sections du parti se sont alors installées dans les villes yézidiennes ; en même temps, les représentants du parti incitent les citoyens yézidiens à rejoindre ses structures, par exemple sous la forme de possibilités d'emploi dans le secteur public¹¹⁸. Bien que les forces de sécurité irakiennes soient restées en partie stationnées dans le district, leur rôle reste plutôt passif et n'interfère pas dans les affaires locales. La domination du GRK et la présence des *peshmergas* ne sont pas remises en cause par les autorités irakiennes à ce moment-là et l'élargissement des institutions du GRK arrive à mettre en place un système éducatif parallèle. Cela prévoit l'établissement à Shengal d'écoles enseignant en langue kurmanji à côté des écoles déjà existantes du ministère irakien de l'éducation, qui enseignent en arabe selon le programme scolaire irakien. D'après les entretiens avec les interviewés plus jeunes, à partir de ce moment, les élèves peuvent choisir de fréquenter l'école arabe ou kurmanji, mais les autorités du PDK ont encouragé les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles kurdes plutôt que dans les écoles arabes¹¹⁹.

A travers le réseau du PDK à Shengal, le GRK ambitionne d'élargir son rayonnement à toutes les zones de peuplement yézidi. Pour ce faire, les autorités kurdes appliquent la promotion d'une identité collective kurde au détriment de l'identité yézidienne. Les Yézidis sont en général très partagés en ce qui concerne leur possible appartenance à une identité kurde et cela se reflète dans la création en 2003 du parti appelé Mouvement yézidi pour la réforme et le progrès. Il est dirigé par Amin Farhan Jeju¹²⁰, promoteur de l'idée d'une identité distincte pour les Yézidis. Si l'influence de ce parti prend de l'ampleur à Shengal, cela n'est pas valable pour le district de Sheikhan¹²¹, où les partis kurdes prônent une vision différente sur la question de l'identité yézidienne. L'un des principaux agents de promotion de l'identité kurde des Yézidis est en fait le centre culturel et religieux de Lalish, lié au PDK. Il soutient la thèse d'une commune appartenance identitaire et ethnolinguistique entre Yézidis et Kurdes. Cependant, la question de l'identité primordiale pour les Yézidis (religieuse ou ethnique) reste contestée¹²².

¹¹⁵ Tutku AYHAN, « 'We are Yezidi, being otherwise never stopped our persecution': Yezidi perceptions of Kurds and Kurdish identity », in Günes Murat TEZCUR (dir.), *Kurds and Yezidis in the Middle East: Shifting Identities, Borders and the Experience of Minority Communities*, London, I.B. Tauris, 2021, p. 175.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Tomás KAVÁLEK, *Competing Interests in Shingal District*, *op. cit.*, p. 14.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ Voir Saad SALLOUM, « Political Participation of Minorities in Iraq. Human Rights Violations Report (2) », in *Crossroads: Human Rights Violations Against Iraqi Minorities After ISIS*, January 2015, p. 18. URL : [<https://www.heartlandalliance.org/wp-content/uploads/2016/01/HumanRightsViolationsReport-English.pdf>] (Consulté le 13.12.2022).

¹²¹ Il faut garder à l'esprit que la région de Sheikhan se trouve géographiquement en proximité de la frontière avec le Kurdistan irakien, alors que Shengal est plus éloigné de la région autonome kurde.

¹²² Tomás KAVÁLEK, *Competing Interests in Shingal District*, *op. cit.*, pp. 14-15.

Le GRK est parvenu à créer un réseau d'influence solide sur l'administration des districts et des sous-districts. Les branches du PDK participent au choix des fonctionnaires et des maires alliés grâce au contrôle qu'elles exercent sur le conseil provincial de Ninive¹²³, dans certains cas, même en éclipsant l'autorité des maires. Avec cette promotion active de l'identité kurde et l'élargissement du réseau d'influence de PDK au district de Shengal, les dirigeants yézidis se retrouvent de plus en plus partagés entre Erbil et Bagdad et progressivement divisés sur le plan politique. Si Bagdad n'a généralement pas contesté l'influence du PDK tout en restant présent dans le district (un accord mutuel de coexistence et de partage du pouvoir semble avoir été mis en place), des voix dissidentes et protestataires ont émergé parmi la population yézidie¹²⁴.

Après la consolidation du pouvoir par les groupes chiïtes, une profonde aliénation est ressentie par les Sunnites. Cela s'est exacerbé lors du référendum constitutionnel de 2005, lorsque toutes les régions peuplées d'une majorité sunnite ont voté contre la nouvelle constitution, qui prévoyait entre autres l'introduction des droits individuels, notamment pour les minorités religieuses et ethniques¹²⁵. Mais la perception sunnite du nouvel Irak est dominée par un récit de victimisation communautaire. Cette perception a été aggravée par les politiques discriminatoires adoptées par le gouvernement de Nouri al-Maliki, ciblant les dirigeants sunnites avec sa politique de *debaathification*. En dehors du processus politique, une insurrection sunnite plus extrémiste a vu le jour en Irak. A cela, s'ajoutent les répercussions du « Printemps arabe » qui a apporté un renforcement au sectarisme transnational, conditions préalables à la formation de *Daesh*. Issu d'une faction dissidente d'*Al-Qaïda*, l'État islamique d'Irak et du Levant (ISIL) a été formée en avril 2013. Le groupe a tenté de tirer parti du sentiment de privation des droits chez les Sunnites, ainsi que du salafisme croissant auprès de l'identité sunnite. Il se présente comme un mouvement transnational qui ne reconnaît pas les frontières étatiques et qui cherche à établir un État sunnite islamiste : le califat. Dans ce contexte, la situation des minorités non-arabes et non-musulmanes en Irak se détériore considérablement et les Yézidis en souffrent particulièrement. Dans un premier temps, la fin de la dictature de Saddam apporte une certaine amélioration de la qualité de vie pour les Yézidis¹²⁶. Notamment grâce à la possibilité de collaborer avec les soldats américains en qualité d'interprètes ou d'officiers de police dans les *checkpoints*, leur situation financière se voit considérablement améliorée. Mais la montée de l'extrémisme islamique après 2003 y met brutalement fin et marque le début du processus de stigmatisation et de violence qui aboutira au génocide du 3 août 2014.

Si on retourne sur les six étapes¹²⁷ proposées par Daniel Feierstein pour décrire un génocide on peut les reconnaître dans le génocide des Yézidis. Surtout la radicalisation sunnite a favorisé la construction d'une image négative des Yézidis basée sur d'anciens stéréotypes, ce qui a conduit à la *stigmatisation* (première étape) et par conséquent au *harcèlement* (deuxième étape). Cette deuxième phase marque, selon la définition de Feierstein, le passage de la violence symbolique à la violence physique. Le harcèlement se caractérise généralement par l'intimidation et la privation des droits. Le groupe radical effectue d'abord des attaques sporadiques qui atteignent plusieurs objectifs à la fois : approfondir le clivage entre le groupe stigmatisé et le reste de la société et tester jusqu'à quel point l'usage de la violence peut être employé sans conséquences

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ Activiste pour les droits de Yézidis en entretien.

¹²⁵ L'article 20 de la Constitution irakienne de 2005 garantit le droit à la participation politique et au bénéfice de tous les droits politiques : « les citoyens irakiens, hommes et femmes, ont le droit de participer aux affaires publiques et de bénéficier des droits politiques, y compris le droit de voter, d'élire et de se présenter aux élections. » Le droit à l'égalité et à la non-discrimination est inscrit dans l'article 14 de la Constitution, qui stipule que : « les Irakiens sont égaux devant la loi sans discrimination fondée sur le sexe, la race, l'ethnie, la nationalité, l'origine, la couleur, la religion, la confession, la croyance ou l'opinion, ou le statut économique ou social. » Selon l'article 16 : « l'égalité des chances doit être garantie à tous les Irakiens, et l'État doit veiller à ce que les mesures nécessaires pour y parvenir soient prises. » Afin de confronter toute entité politique qui adopte le sectarisme et avec le désir de se libérer de l'ancien héritage de la discrimination, l'article 7 stipule que : « toute entité ou programme qui adopte, incite, facilite, glorifie, promeut ou justifie le racisme ou le terrorisme ou les accusations d'être un infidèle (*takfir*) ou le nettoyage ethnique (...) sous quelque nom que ce soit, est interdit. De telles entités ne peuvent faire partie du pluralisme politique en Irak. Ceci sera réglementé par la loi ». Voir Saad SALLOUM, « Political Participation of Minorities in Iraq. Human Rights Violations Report (2) », *op. cit.*, pp. 7-8.

¹²⁶ Tutku AYHAN, « 'We are Yezidi, being otherwise never stopped our persecution' : Yezidi perceptions of Kurds and Kurdish identity », *op. cit.*, p. 177.

¹²⁷ Stigmatisation, harcèlement, isolement, affaiblissement systématique, extermination, représentation symbolique.

pour les auteurs. Cela nous fournit un outil d'analyse pour étudier la montée progressive de violence contre les Yézidis devenus la cible de l'idéologie salafiste-extrémiste. L'attentat de 2007 en est l'exemple : le 14 août, les habitants des villes de Siba Sheikh Khidir et Til Ezer, où vivaient plus de 60 000 Yazidis, ont été ciblés par le groupe terroriste *Al-Qaïda*, avec quatre explosions coordonnées dans ce qui était la plus grande attaque terroriste commise par des groupes islamistes en Irak depuis la chute du régime de Saddam. Environ 800 personnes ont été tuées, plus de 1500 blessées et des centaines de personnes sont toujours portées disparues¹²⁸. Les membres d'*Al-Qaïda*, avec le soutien d'extrémistes locaux, ont coordonné les quatre attaques à l'aide de camions piégés, contenant plus de six tonnes d'explosifs, qui ont explosé parmi les civils au cœur des deux villes. Tandis qu'une progressive violence contre les Yézidis s'était déjà manifestée auparavant, cet attentat représente un véritable prélude au génocide de 2014. Ciblés par l'idéologie extrémiste sunnite, la sécurité des Yézidis est en déclin.

Pendant la guerre civile qui éclate en Irak à partir de 2004, on assiste à une multiplication des attentats terroristes et à une augmentation de la violence à caractère islamique contre les minorités religieuses d'Irak. Les Yézidis en sont une cible fréquente : des émeutes sunnites contre les centres culturels yézidis se manifestent déjà en février 2007, dans la région de Sheikhan¹²⁹. En avril de la même année, un bus de travailleurs yézidis est arrêté par un groupe de terroristes islamiques à Mossoul, qui exécute brutalement tous les passagers. Un événement important déclenche ces représailles contre la communauté yézidie, qui est soudainement devenue bouc émissaire du meurtre d'une jeune fille.¹³⁰ L'acte de violence terroriste s'insère dans le contexte de propagande qui s'en est suivi à l'encontre de la communauté au sens large. De peur pour leur sécurité, des centaines d'étudiants yézidis de l'université de Mossoul ont quitté la faculté, privilégiant des universités situées dans la zone autonome kurde. De nombreux travailleurs exerçant dans différentes régions ont quitté leur lieu de travail. Les Yézidis se sont ainsi isolés dans leurs villages et les relations avec leurs voisins arabes se sont détériorées jusqu'au point d'une perte de confiance totale entre les communautés voisines¹³¹.

Selon la définition de Feierstein, au harcèlement fait suite *l'isolement* (troisième étape) qui prévoit la séparation territoriale. Dans les cas des Yézidis, cela a pris la forme d'une réclusion progressive de la communauté dans la région de Shengal et du Kurdistan irakien, surtout après l'attentat de 2007. Dans le district de Shengal, les Yézidis deviennent de plus en plus dépendants de la sécurité kurde, ce qui accentue la tension avec les Arabes locaux. Les militants islamistes issus des communautés arabes sunnites voisines, situées le long de la frontière syrienne, soumettent les villes yézidis à un véritable embargo, en bloquant la livraison de denrées alimentaires et de carburant¹³². Cela correspond à *l'affaiblissement systématique*, la quatrième étape du processus. A la suite de l'attentat de 2007, les *peshmergas* durcissent les mesures de sécurité à Shengal en interdisant aux Arabes l'accès dans le district, sauf s'ils sont escortés par des Yézidis. Le fossé entre les deux communautés voisines s'élargit encore plus, la majorité de la population sunnite de la province de Nineve étant opposée à la présence kurde. En effet, même si l'attitude des Yézidis envers les membres du PDK et le GRK reste ambivalente, un certain degré de cohésion entre Yézidis et Kurdes a contrarié les Arabes sunnites. Cette dynamique a approfondi le clivage entre Arabes et Yézidis, ce qui a eu un impact négatif sur la solidarité, la coexistence pacifique et l'éthique du voisinage. La privation aux Arabes d'une liberté de circulation a profondément affecté la communauté locale, au point que, selon un des interviewés, cela aurait prédisposé certains clans sunnites locaux à adhérer à *Daesh* et à prendre parti au génocide, motivés par la vengeance.

¹²⁸ Communiqué de presse de l'association YAZDA. URL : [https://www.yazda.org/the-12th-anniversary-of-al-qaeda-attacks-on-yazidis-in-sinjar] (Consulté le 6.2.2023).

¹²⁹ Mirza DINNAYI, « Yezidi minority and ISIS: the Victims of Trans-Generational Genocide », in Gian Matteo APUZZO (et al.), *Diamo un futuro agli Yazidi: interventi di cooperazione per nuove prospettive*, Trieste, Edizioni Università di Trieste, 2020, p. 15.

¹³⁰ Une jeune fille yézidie, convertie à l'islam pour épouser un garçon musulman, a été lapidée à mort par les membres de sa communauté, dans la ville de Bazan. Le meurtre a été filmé par un téléphone portable et diffusé sur Internet, ce qui a engendré des actions contre les Yézidis, accusés collectivement de ce meurtre. Voir Michael HOWARD, « 'They Won't Stop until We Are All Wiped out.' Among the Yezidi, a People in Mourning », in *The Guardian*, 18.8.2007. Disponible au URL : [https://www.theguardian.com/world/2007/aug/18/iraq.topstories3] (Consulté le 23.1.2023).

¹³¹ Mirza DINNAYI, « Yezidi minority and ISIS: the Victims of Trans-Generational Genocide », *op. cit.*, p. 15.

¹³² Michael HOWARD, « 'They Won't Stop until We Are All Wiped out.' Among the Yezidi, a People in Mourning », *op. cit.*

4. Le dernier ferman

Selon la périodisation décrite par Feierstein, *l'extermination* – la véritable exécution du génocide et avant-dernière étape – advient à la suite d'une manifestation progressive de violence contre une communauté spécifique. Pour les Yézidis, cette étape est profondément liée à l'insécurité déclenchée par la sectarisation de la société irakienne et la montée de groupes islamistes radicaux. Les revendications territoriales kurdes essayant d'élargir leur influence en utilisant comme levier la population yézidie à Shengal, aboutissent à un approfondissement des clivages. Elles contribuent donc elles aussi à préparer le terrain pour l'extermination des Yézidis.

Le 3 août 2014, les milices de *Daesh* ont lancé une attaque dans le district de Shengal et la région s'est retrouvée, au bout de quelques heures, sous le contrôle effectif des djihadistes. On estime que 3000 à 5000 Yézidis – principalement des hommes et des femmes âgées – ont été tués. Environ 6000 personnes – pour la plupart des femmes et des enfants – ont été faites prisonnières, pour être détenues et vendues comme esclaves, puis soumises à des viols systématiques ainsi que d'autres types de torture physique et psychologique¹³³. Les garçons plus jeunes ont été forcés au recrutement auprès des milices de *Daesh*. Des dizaines de milliers de personnes ont fui la ville Shengal et les villages à travers les montagnes en direction du Kurdistan irakien. Les signes de fortes tensions en Irak et au Kurdistan irakien ont déjà commencé à se manifester auparavant. En octobre 2013, la plus importante célébration religieuse yézidie est annulée pour des raisons de sécurité¹³⁴. Cela est surtout dû à l'attentat d'Erbil en septembre 2013, qui avait fait monter le niveau d'alerte. Les autorités du GRK ont alors décidé d'éviter un rassemblement de milliers de personnes à Lalish. Des épisodes d'intolérance envers les minorités s'intensifient dans les zones frontalières avec l'Irak. De plus, en novembre 2013, des étudiants yézidis ont fui Mossoul, sous la menace de la montée salafiste¹³⁵. Le 10 juin 2014, les forces kurdes prennent le contrôle total de la ville disputée de Kirkouk alors que l'armée irakienne fuit devant une offensive islamiste à proximité. La totalité de Kirkouk, déjà sous contrôle kurde effectif depuis 2003, est désormais entièrement dans les mains de *peshmergas*. Les forces kurdes sont ainsi pour la première fois dans l'histoire en mesure de contrôler un vaste territoire revendiqué de longue date¹³⁶. L'État Islamique commence sa progression à travers l'Irak en décembre 2013, après que plusieurs centaines de djihadistes aient formé une alliance dans la province d'Anbar rassemblant d'anciens membres du parti *Baath* et des milices tribales sunnites, tous opposés à la politique sectaire de Nouri al-Maliki¹³⁷. En juin 2014, *Daesh* s'empare de Mossoul. L'avancée des combattants islamistes représente à ce moment une menace non seulement pour les Yézidis mais aussi pour les Turkmènes et les communautés chrétiennes d'Irak. Les minorités religieuses irakiennes ont déjà souffert de la sectarisation provoquée après l'invasion américaine de 2003. Mais la prise de Mossoul par *Daesh* déclenche un exode des communautés minoritaires, entre autres assyrienne, mettant fin à cette présence chrétienne en Irak¹³⁸. Après avoir conquis Mossoul, les combattants de l'État Islamique avancent vers la ville de Tal Afar, ville habitée par les Turkmènes et connectant Mossoul avec Raqqa, via la ville de Rabiaa, située à la frontière avec la Syrie.

Daesh lance les attaques à Shengal pendant la nuit. Un des premiers villages visés est celui de Siba Sheikh Khidir, situé au sud des montagnes. Contrairement à ce qu'elles avaient promis, les unités des *peshmergas* se retirent sans combat, en abandonnant et désarmant les civils. Prise de panique, la majorité de la population

¹³³ Chiffres tirées du rapport d'AMNESTY INTERNATIONAL, 2014.

¹³⁴ *Cejna Cemaiya (Jazhna Jamaye)* est une célébration qui a lieu chaque année dans le temple de Lalish, au Kurdistan irakien, et qui rassemble une vingtaine de milliers de Yézidis du monde entier. A ce sujet voir article de la réalisatrice Emanuela C. DEL RE, « The Yazidi and the Islamic State, of the Effects of a Middle East without Minorities on Europe », in *Politics and religion journal*, 2015, Vol. 9, No. 2, pp. 269-293.

¹³⁵ Celalettin KARTAL, *Deutsche Yeziden, op. cit.*, p. 58.

¹³⁶ Cyril ROUSSEL, « Nettoyage ethnique, déplacements de population et repeuplement dans le gouvernorat de Ninive (Mossoul, Nord-Irak) », in *Outre-Terre*, 2015, Vol. 44, No. 3, p. 251.

¹³⁷ Joshua HAMMER, « Iraq: The Terrible Battle for Mosul », in *The New York Review*, 10.11.2016. URL: [https://www.nybooks.com/articles/2016/11/10/iraq-terrible-battle-mosul/] (Consulté le 28.9.2022).

¹³⁸ Christian CARYL, « The Small Sects Under Fire », in *The New York Review of Books*, 4 December 2014. Disponible au URL: [https://www.nybooks.com/articles/2014/12/04/small-sects-under-fire/] (Consulté le 2.9.2022).

essaye de s'enfuir, parfois en voiture, en direction des montagnes. Ceux qui ont trouvé abri dans les montagnes sont confrontés à une période de dure survie ; ils n'ont ni eau, ni nourriture. Plusieurs témoignages décrivent la fuite dans les montagnes, comme le fait une survivante originaire de Siba Sheikh Khidir :

« Quand nous nous sommes échappés vers la montagne, nous avons vu beaucoup de cadavres et de personnes handicapées laissées derrière pendant la fuite. Nous sommes restés dans les montagnes pendant 9 jours ; des hommes ont essayé de retourner pour chercher de la nourriture, ils ont tous été tués. Beaucoup d'entre nous ont essayé de descendre la montagne pour trouver du lait de brebis ou quelque chose pour nourrir les enfants. Nous avons dû manger des feuilles d'arbres pour survivre. Avant même de nous enfuir de l'autre côté de la montagne, nous avons entendu dire que *Daesh* avait détruit tous nos cimetières. Ils ont même fait exploser un temple sacré, notre lieu de culte »¹³⁹.

Les personnes interviewées témoignant de leur fuite partagent les mêmes souvenirs d'extrême souffrance. Les souvenirs les plus marquants recueillis sont ceux de parents exprimant un sentiment d'impuissance causé par l'incapacité à protéger ou nourrir leurs enfants. Plusieurs parmi les plus âgés n'avaient plus de force pour continuer dans ces conditions. Beaucoup, surtout les plus vulnérables, n'ont pas survécu à la chaleur pendant la journée et au froid des nuits sans abri. Ceux qui ont survécu pendant les 9-10 jours dans ces conditions atroces ont été finalement secourus par les Unités de protection du peuple (YPG) venues du Nord-Est de Syrie (Rojava) et les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Ni une intervention par l'armée irakienne ni par les *peshmergas* a été effectuée en secours de la population yézidie. Les unités du YPG et du PKK ont transféré les civils en Syrie, grâce à un corridor humanitaire sécurisé par les unités venues de Rojava, pour les réinstaller par la suite dans des camps pour réfugiés dans la région kurde irakienne¹⁴⁰.

Une fois en sécurité au Kurdistan irakien, certains Yézidis se sont organisés pour former une unité de défense armée associée au PKK, nommée YBS (*Yekîneyên Berxwedanda Shingal*). L'YBS et son unité de combattantes femmes YJÊ (*Yekîneyên Jinên Êzîdixanê*) avaient pour but de repousser les *djihadistes*, qui à ce moment occupaient toute la région de Shengal. Un de ces combattants yézidis nous raconte ainsi son expérience :

« Nous avons pris la fuite à travers les montagnes et quand j'ai réussi à mettre à l'abri ma famille, je suis retourné pour me battre. J'ai accompagné ma famille au Kurdistan, nous étions 12 familles hébergées dans la même maison avec une seule salle de bain et une seule toilette. J'y suis resté 4 jours, puis, je suis revenu pour défendre Shengal. Après 3 ou 4 mois de combats, nous nous sommes trouvés sous une sorte d'embargo et n'avions plus aucun contact avec l'extérieur »¹⁴¹.

En décembre 2014, les unités de défense yézidies sont parvenues, grâce au soutien des *peshmergas*, des YPG et du PKK, à libérer la partie nord du mont Shengal. A partir de ce moment-là, il était possible de se déplacer librement entre Shengal et le Kurdistan irakien. Ainsi, les combattants yézidis ont pu accéder à des biens de première nécessité et recevoir le soutien dans le combat contre les milices *djihadistes*.

4.1. Pourquoi Zakho ? Le rôle des *peshmergas* dans le génocide

Bien que les *peshmergas* aient participé aux combats pour regagner le territoire sous occupation de l'EI, les Yézidis considèrent avoir été abandonné par ces milices, le GRK, ainsi que par le gouvernement de Bagdad. Ils estiment que rien n'a été entrepris pour empêcher les atrocités commises par les membres de *Daesh*. La question se pose donc : Pourquoi les *peshmergas* ne sont pas intervenus avant ? Lors des entretiens avec les survivants, on remarque qu'il s'agit d'une question très délicate. Les survivants ne se sentent pas toujours à l'aise de critiquer le départ sans résistance des *peshmergas* lors de l'invasion de *Daesh*. La crainte en est la

¹³⁹ Survivante originaire de Siba Sheikh Khidir en entretien.

¹⁴⁰ Joost HILTERMANN, « Syria: The Hidden Power of Iran », in *The New York Review*, 13.4.2017. URL : <https://www.nybooks.com/daily/2017/04/13/syria-hidden-power-of-iran/> (Consulté le 2.9.2022).

¹⁴¹ Survivant et combattant dans l'unité de défense yézidie en entretien.

raison première : d'une part pour leur propre sécurité – même en Allemagne –, mais également de possibles représailles envers des proches résidant dans les camps gérés par le GRK. Des craintes qu'eux-mêmes ne puissent plus entrer au Kurdistan surviennent également. Beaucoup présument que le GRK cherche à faire pression pour réprimer la critique¹⁴².

Un rapport¹⁴³ publié juste après le génocide dénonce les responsables locaux du PDK ayant persuadé les civils à rester dans leurs villages avec la garantie que les forces kurdes allaient défendre le territoire et les protéger. Cela se retrouve dans les témoignages des survivants interviewés :

« Dans la nuit du 3 août, le gouvernement régional d'Erbil nous a dit de ne pas avoir peur, que nous serions protégés. Les *peshmergas* nous ont assuré que nous ne devrions pas craindre l'EI et qu'ils feront tout ce qu'ils peuvent pour nous protéger. Mais cela n'a pas été le cas et *Daesh* nous a attaqué. Nous avons alors été contraints de quitter nos maisons soudainement. Certains d'entre nous se sont enfuis dans les montagnes, d'autres ont pris la fuite dans toutes les directions possibles »¹⁴⁴.

En vue de l'avancée de *Daesh*, les *peshmergas* ont constamment assuré la prise en charge de la protection des civils, ce qui a été confirmé même par Masoud Barzani, alors président du GRK. Les *peshmergas* n'ont cependant pas respecté leur devoir et se sont retirés en direction du Kurdistan irakien, sans tentative de défense. Les *peshmergas* ont également refusé d'armer les Yézidis, les civils yézidis ayant demandé à plusieurs reprises des armes pour se défendre, sans pourtant en recevoir. Un ancien policier déclare que les *peshmergas* lui ont même enlevé son arme de service, de sorte qu'il ne pouvait plus se protéger¹⁴⁵. Ces dernières ont justifié cette démarche par le fait, qu'en cas de combat, les forces kurdes auraient de la peine à distinguer les civils des *djihadistes*¹⁴⁶.

Au moment où *Daesh* a commencé son attaque dans la région de Shengal, les *peshmergas* se sont retirés sans la moindre résistance. Déjà au moment où les groupes armés de *Daesh* attaquèrent les villages yézidis au sud de Shengal-ville, le 3 août 2014, la plupart des *peshmergas* en charge de la sécurité des civils avait évacué tous les postes, abandonnant la population civile aux combattants islamistes¹⁴⁷. Même au nord des montagnes, les habitants n'ont reçu aucun avertissement de la part des *peshmergas*, du PDK ou des responsables gouvernementaux concernant les attaques et le retrait des forces armées kurdes¹⁴⁸.

Si la population yézidie avait été au courant, la plupart des civils aurait sûrement pu se mettre en sécurité avant l'attaque. Sans les forces kurdes, les Yézidis n'avaient aucun moyen de faire face aux milices de l'EI. Selon un rapport de l'*American University of Iraq*¹⁴⁹, lors de la prise de Mossoul par *Daesh*, le PDK aurait assuré les habitants de Shengal qu'il allait fournir la sécurité nécessaire en échange de votes lors des élections. Selon le même rapport, un responsable local du PDK affirme que les hauts responsables du parti ont explicitement incité les représentants à calmer les civils dans leur zone de couverture, puisque si ces derniers avaient pris la fuite, leurs salaires auraient été diminués.

Un reportage transmis par la chaîne *Ronahî TV* documente la fuite sans combat des *peshmergas* le jour de l'attaque¹⁵⁰. Dans ces images, on voit la journaliste Berfin Hêzil interpellé les *peshmergas* en provenance de Shengal et leur demander où ils se dirigent. Les *peshmergas* lui répondent qu'ils sont en route pour Zakho, au

¹⁴² Opinion d'un expert de la situation des Yézidis en Irak et activiste pour les droits des Yézidis en Irak, en entretien.

¹⁴³ Christine VAN DEN TOORN, « How the U.S.-Favored Kurds Abandoned the Yazidis when ISIS Attacked », in *Institute of Regional & International Studies, American University of Iraq*, 17.8.2014. URL : [https://auis.edu.krd/iris/publications/how-us-favored-kurds-abandoned-yazidis-when-isis-attacked] (Consulté le 30.9.2022).

¹⁴⁴ Survivant originaire de Khanasor en entretien.

¹⁴⁵ Entretien avec un survivant de Khanasor.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Christine VAN DEN TOORN, « How the U.S.-Favored Kurds Abandoned the Yazidis when ISIS Attacked », *op. cit.*

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Le reportage est disponible en ligne à l'adresse URL : [https://www.youtube.com/watch?v=7d1TSuaHF4A] (consulté le 13.1.23).

Kurdistan irakien. La réaction de la journaliste qui leur crie : « Pourquoi Zakho ? Pourquoi ? » deviendra, pour les survivants, emblématique de leur tragédie¹⁵¹ : pourquoi les *peshmergas* sont-ils parti à Zakho sans même tenter de défendre Shengal ? Chez les survivants demeure un sentiment de trahison et de méfiance à l'égard des *peshmergas*, du PDK et des autorités du GRK en général. Il est également ressenti à l'égard des autorités de Bagdad qui ont manqué d'intervenir et de défendre la population à Shengal.

De leur côté, les responsables du PDK, ont affirmé que le retrait est advenu dû à une mauvaise préparation, un sous-équipement et sous-effectif. Dans une interview accordée à une publication kurde¹⁵², un commandant *peshmerga* a déclaré que la prise de Shengal n'était pas de leur responsabilité, que les forces kurdes avaient demandé plus d'armes et de soutien dans les semaines et les jours précédant l'arrivée de *Daesh*, et que ces demandes ont été rejetées. Alors président du GRK, Masoud Barzani, a institué un comité chargé d'enquêter sur l'affaire.¹⁵³ L'enquête n'a pas abouti à des résultats suffisamment clairs¹⁵⁴.

Poser des questions sur ce sujet suscite des insécurités pour les Yézidis. Cela était tangible lors des entretiens : la majorité demande en effet l'anonymat. Tous les survivants interviewés dans le cadre de cette recherche ont cependant déclaré que les *peshmergas* les ont abandonnés et qu'ils ne pourront plus jamais leur faire confiance. On peut donc en déduire que la confiance des Yézidis vis-à-vis des autorités du GRK et surtout du PDK s'est largement détériorée. Mais la peur de représailles les empêche d'exprimer ces accusations librement.

Le rôle du PDK est des *peshmergas* reste ainsi ambigu et une enquête spécifique à cette affaire doit être conduite de manière systématique, afin de comprendre leur rôle dans le génocide. Les *peshmergas* étaient en août 2014 la seule force de sécurité dans la région. Avant le génocide, ils maintenaient des bases et des postes de contrôle dans tout le district et défendaient la région pendant des mois, voire des années. Cependant, les événements de début août 2014 ont montré une autre attitude, qui mérite d'être investiguée. La Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne a, dans son rapport publié en 2016, résumé ainsi le retrait des combattants *peshmergas* :

« 24. As they moved into Sinjar, ISIS fighters faced little or no resistance. Many of the Peshmerga reportedly withdrew in the face of the ISIS advance, leaving much of the Sinjar region defenceless. The decision to withdraw was not effectively communicated to the local population. No evacuation orders were issued and most villages were initially unaware of the collapse of the security situation.

25. As word spread that the Peshmerga had left their checkpoints, a few ad hoc groups of lightly armed, local Yazidi men mounted a very limited defense of some villages, such as Girzerik and Siba Sheikh Khedir, in an attempt to give their families and neighbors more time to escape. By daybreak, Yazidi families from hundreds of villages across Sinjar were fleeing their homes in fear and panic. They took little with them. Others were advised by Arab neighbors to stay in the villages and raise white flags over their houses »¹⁵⁵.

Bien que *Daesh* soit le principal responsable du génocide des Yézidis en Irak, la responsabilité des autres acteurs ne peut pas être ignorée et le rôle des *peshmergas* mérite ainsi d'être examiné de près, pour que les survivants puissent connaître la vérité. Cela était également l'exhortation faite en 2016 par la Commission d'enquête, qui recommande « to undertake a public and transparent investigation into the circumstances

¹⁵¹ Témoignage d'un survivant, journaliste à la chaîne yézidie *Cira TV*.

¹⁵² Christine VAN DEN TOORN, « How the U.S.-Favored Kurds Abandoned the Yazidis when ISIS Attacked », *op. cit.*

¹⁵³ « Massoud Barzani to investigate military commanders over failure to protect Kurdistan », in *E Kurd Daily*, 6.8.2012. URL : [https://ekurd.net/mismas/articles/misc2014/8/state8265.htm] (Consulté le 16.1.2022).

¹⁵⁴ Ewelina U. OCHAB, « Can the Peshmerga Fighters Be Held Liable for Abandoning the Yazidis In Sinjar? », in *Forbes*, 31.7.2017. URL : [https://www.forbes.com/sites/ewelinaochab/2017/07/31/can-the-peshmerga-fighters-be-held-liable-for-abandoning-the-yazidis-in-sinjar/?sh=7b3ec7ba78b1] (Consulté le 16.1.2022).

¹⁵⁵ HUMAN RIGHTS COUNCIL, « They came to destroy: ISIS Crimes Against the Yazidis », Thirty-second session, Agenda item 4, Human rights situations that require the Council's attention, A/HRC/32/CRP.2, pp. 6-7. URL: [https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/HRBodies/HRCouncil/CoISyria/A_HRC_32_CRP_2_en.pdf] (Consulté le 16.1.2022).

surrounding the withdrawal of the Peshmerga forces from the Sinjar region in early August 2014, and ensure the Yazidi community is involved and kept regularly apprised the work of the investigation »¹⁵⁶.

Les résultats publiés par la Commission d'enquête n'ont pourtant jamais eu de conséquences concrètes et la responsabilité des *peshmergas* dans le génocide des Yézidis n'a pas été ultérieurement examinée. Les *peshmergas* étant la seule force de sécurité présente dans la région à ce moment, il est essentiel que ces accusations fassent l'objet d'une enquête, étant donné que les *peshmergas* pourraient même être retenus complices de génocide sur la base du précédent représenté par le cas de l'implication néerlandaise dans le massacre de Srebrenica en 1995¹⁵⁷.

4.2. Esclavage et violence sexuelle comme arme du génocide

La captivité et l'esclavage sexuel des femmes yézidiennes est une thématique qui pourrait faire l'objet d'un entier travail de recherche. Grâce surtout au témoignage de Nadia Murad, mais aussi d'autres femmes rescapées¹⁵⁸, les crimes de violence sexuelle commis à l'égard des femmes yézidiennes par *Daesh*¹⁵⁹ sont en partie documentés et démontrent qu'il s'agit par cela de crimes sexuels à caractère génocidaire. Le viol institutionnalisé et systématique avait en fait été planifié à l'avance et les femmes enlevées ont été amenées dans des endroits établis pour la vente à l'esclavage sexuel. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire qu'on assiste à l'organisation de viols génocidaires. Grâce aux statuts des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, les violences sexuelles sont reconnues au niveau international comme moyen de commettre un génocide. Le viol est utilisé comme outil de guerre et de génocide en raison de ses conséquences physiques et psychosociales sur les individus, les familles et les communautés touchés¹⁶⁰. Cette codification du viol comme crime de guerre et outil de génocide marque un changement majeur dans la manière dont ce crime est abordé par la justice internationale ; toutefois, la violence sexuelle contre les femmes dans les contextes de guerre et de génocide reste un problème urgent. Les femmes yézidiennes attendent toujours que les membres de *Daesh* soient poursuivis par la justice internationale. De plus, des milliers de femmes sont toujours en captivité et/ou portées disparues.

Lorsque le viol est commis à grande échelle, comme dans ce cas, la victimisation des femmes violées peut affecter la communauté entière¹⁶¹. Ainsi, le recours au viol est partie intégrante de la campagne génocidaire menée par *Daesh* contre la population yézidienne. Les expériences des survivants varient alors considérablement selon leur genre. La violence sexuelle est systématiquement utilisée comme un outil de génocide par l'EI, d'une part en raison des conséquences physiques et psychologiques pour les victimes, d'autre part en raison des conséquences pour la communauté. De telles attaques sont en fait censées avoir une forte composante symbolique dans la destruction d'une communauté. En outre, l'usage de la violence sexuelle fait partie de

¹⁵⁶ *Ibid.*, p 38.

¹⁵⁷ Le 27 juin 2017, la Cour d'appel de La Haye a estimé que les soldats de la paix néerlandais étaient coresponsables du massacre des hommes et de garçons tués lors du siège de Srebrenica en 1995. Le jugement a confirmé que non seulement les principaux auteurs mais aussi ceux qui étaient censés protéger la population vulnérable peuvent être responsables d'atrocités, s'ils ne remplissent pas leur rôle. Il s'agit là d'une reconnaissance importante qui est souvent négligée lorsque tous les regards se tournent vers les principaux auteurs du crime. Le jugement de la Cour d'appel de La Haye peut être pertinent pour constituer un précédent contre les combattants *peshmergas*. Voir Ewelina U. OCHAB, « Can the Peshmerga Fighters Be Held Liable for Abandoning the Yazidis In Sinjar? », in *Forbes*, 31.7.2017. URL : [https://www.forbes.com/sites/ewelinaochab/2017/07/31/can-the-peshmerga-fighters-be-held-liable-for-abandoning-the-yazidis-in-sinjar/?sh=7b3ec7ba78b1] (Consulté le 16.1.2022).

¹⁵⁸ Jihan A. raconte son expérience dans Jihan A., *Dankbarkeit. Die schlimmste Zeit meines Lebens*, Tübingen, Marba Verlag, 2021.

¹⁵⁹ Les combattants de *Daesh* ne sont pourtant pas les seuls à avoir commis des crimes de violence sexuelle contre les femmes yézidiennes. Selon des médias kurdes locaux des viols ont été commis également par des combattants des groupes rebelles syriens. L'existence de tels cas a été confirmé par des membres de l'Armée nationale syrienne (ANS) qui ont cité le cas de femmes kurdes et yézidiennes violées par des combattants de l'ANS à Afrin. Voir Elisabeth TSURKOV, « Who Are Turkey's Proxy Fighters in Syria? », in *The New York Review of Books*, November 27, 2019. URL: [https://www.nybooks.com/online/2019/11/27/who-are-turkeys-proxy-fighters-in-syria/] (Consulté le 22.1.2023).

¹⁶⁰ Voir Allison Ruby REID-CUNNINGHAM, « Rape as a Weapon of Genocide », in *Genocide Studies and Prevention: An International Journal*, Vol. 3, 2008, pp. 279-296.

¹⁶¹ *Ibid.*

l'idéologie perverse de *Daesh*, selon laquelle la violence sexuelle contre les femmes yézidiennes serait autorisée par la *charia*¹⁶². A ce titre, *Daesh* a publié une tentative de justification¹⁶³ de la captivité et de l'esclavage sexuel des femmes et des filles yézidiennes, où une série d'arguments et de règles illustrent comment et pourquoi, les principes de la *charia* permettraient la pratique de l'esclavage sexuel contre les « infidèles ». Des rescapées interrogées par l'organisation *Human Right Watch*, décrivent un système de viols et d'agressions sexuelles organisées selon une structure précise¹⁶⁴. En plus de l'esclavage sexuel, certaines femmes yézidiennes étaient soumises à des mariages forcés. Les femmes yézidiennes étaient également utilisées comme « prix » pour attirer des nouveaux membres à rejoindre l'EI et fait donc partie des moyens de recrutement de *Daesh*.

Les femmes enlevées étaient systématiquement enregistrées, ce qui compliquait les possibilités d'évasion. Un trafic de femmes avec des profits économiques s'est développé autour de l'esclavage sexuel et les femmes yézidiennes étaient vendues entre les membres de *Daesh* ainsi que sur les marchés ou à travers de ventes en ligne¹⁶⁵. On estime que 6'383¹⁶⁶ Yézidis - pour la plupart des femmes et des enfants - ont été réduits en esclavage et transportés dans les prisons et les camps d'entraînement militaire et dans les maisons des combattants, dans l'est de la Syrie et l'ouest de l'Irak.

Grâce au programme d'accueil mis en place par les *Länder* allemands, plusieurs femmes rescapées de la captivité de *Daesh* se trouvent maintenant en Allemagne. Les recherches indiquent que ces survivantes souffrent de troubles de stress post-traumatique et de dépression¹⁶⁷. L'accès à ces témoignages est plutôt difficile et les survivantes qui ont décidé d'en parler publiquement restent restreintes à quelques exceptions. Presque tous les interviewés dans le cadre de cette recherche ont souligné l'importance de travailler avec les survivantes de la captivité, afin de documenter les crimes qu'elles ont subis et rendre publiques leurs histoires : « you should talk to the women because they suffered the most. You see my story, the very tragedy about my story is my sister, who is still missing »¹⁶⁸. Parmi les interviewés, il y a un consensus que la voix des femmes rescapées ne soit pas suffisamment représentée et qu'il faudrait une plus forte et active prise de position dénonçant les crimes commis par les membres de l'EI. Mais la thématique reste hautement délicate et la majorité des survivantes peinent à dénoncer ou raconter publiquement leur expérience. Les journalistes de la chaîne télévisée yézidienne *Cira TV*, qui a son siège principal en Allemagne, ont essayé d'effectuer une série d'interviews anonymes avec les rescapées, mais le projet n'a pas vu le jour à cause de l'appréhension des survivantes à témoigner leur expérience, même sous réserve d'anonymat.

Cette réaction de réticence est typique des victimes de crimes sexuels dans le contexte de guerre. L'usage de la violence sexuelle comme arme de guerre et de génocide n'est pas un phénomène nouveau. Dans l'ouvrage *Our Bodies, Their Battlefields: War Through the Lives of Women*¹⁶⁹, Christina Lamb retrace l'usage du viol de masse en temps de guerre, à partir de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la montée de *Daesh*. Lamb met en avant la difficulté et les obstacles auxquels les victimes de viol sont confrontées pour réussir à parler de leurs

¹⁶² Amberin ZAMAN, « Against all Odds, Yazidi Girl Outlives her top-ranking Islamic State Captors », in *Al-Monitor*, 22.3.2022. URL : [https://www.al-monitor.com/originals/2022/03/against-all-odds-yazidi-girl-outlives-her-top-ranking-islamic-state-captors#ixzz7qkBsRTQE] (Consulté le 18.1.2023).

¹⁶³ Kenneth ROTH, « Slavery: The ISIS Rules », in *New York Review*, 24 September 2015. URL : [www.nybooks.com, https://www.nybooks.com/articles/2015/09/24/slavery-isis-rules/] (Consulté le 19 janvier 2023).

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Pia JÄGER (et al.), « Narrative Review: The (Mental) Health Consequences of the Northern Iraq Offensive of ISIS in 2014 for Female Yazidis », in *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 2019, Vol. 16, No. 13, p. 16.

¹⁶⁶ Deldar Morad ABDULAH (et al.), « The Lived Experience of Surviving from the Islamic State Attack and Capture in Iraq and Syria: An Arts-Based Qualitative Study with Yazidi Young Women », in *International Journal of Social Psychiatry*, 2023, Vol. 69, No. 1, p. 118.

¹⁶⁷ Voir par exemple l'étude de Pia JÄGER (et al.), « Narrative Review: The (Mental) Health Consequences of the Northern Iraq Offensive of ISIS in 2014 for Female Yazidis », *op.cit.*, pp. 1-17.

¹⁶⁸ Entretien avec Zedan, survivant originaire de Siba Sheikh Khidir et journaliste à *Cira TV*.

¹⁶⁹ Christina LAMB, *Our Bodies, Their Battlefields: What War Does to Women*, London, William Collins, 2020.

expériences¹⁷⁰. En même temps, un nombre croissant de victimes ont décidé de partager leur expérience. Dans la conscience que le silence des femmes contribue à occulter les cas de violence sexuelle dans les conflits, les témoignages des victimes de violence sexuelle commencent à trouver leur place dans les rapports de documentation des crimes de guerre et de génocide. Les violences sexuelles sont tragiquement courantes, mais dans très peu de cas, ces violences sont documentées de manière systématique. C'est seulement à partir de 1998 que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a condamné les crimes de viol comme crimes de guerre. Il est donc urgent et capital que le cas des femmes yézidies soit traité de la même manière par la justice internationale. Dans les deux cas, l'usage de la violence sexuelle prend un caractère génocidaire : en effet, cette violence était dirigée contre les femmes d'une communauté spécifique, avec le but de détruire la communauté entière. Comme les femmes et les filles bosniaques, qui ont été violées au nom de la « Grande Serbie » parce qu'elles étaient musulmanes, les femmes yézidies ont été soumises à l'esclavage sexuel au nom de l'idéologie de l'EI.

Il est évident que les enlèvements massifs des femmes yézidies ont été planifiés à l'avance : les membres de *Daesh* avaient institué à ce but un endroit à Mossoul, où les femmes étaient distribuées et vendues en esclavage. Les hommes de *Daesh* recherchaient au départ les femmes célibataires et les filles âgées de minimum huit ans¹⁷¹. Nadia Murad affirme que « l'EI n'a jamais cherché à se cacher. Des décrets ont été pris, des manuels codifiaient la vente aux enchères des femmes yézidies et ces ventes aux enchères ont encore lieu en ligne »¹⁷². Pour porter à terme une action d'une telle portée, l'EI s'est appuyé sur une force conjointe de membres locaux ainsi que de combattants extérieurs. Les locaux ont joué un rôle déterminant en pouvant indiquer aux membres de *Daesh* les maisons habitées par les familles yézidies à Shengal-ville, qui compte parmi ses habitants des Arabes et des Yézidis. C'est grâce aux locaux qui ont collaboré que les *djihadistes* ont pu tracer les familles yézidis dans la ville : « it is like this, that they found my sister, because her neighbours told them where she lived »¹⁷³.

Après avoir enlevées d'abord les femmes non mariées et les filles, les membres haut gradés de l'EI avaient le droit de choisir leurs esclaves avant les autres combattants¹⁷⁴. Les femmes étaient revendues comme esclaves par les membres de *Daesh* surtout en Irak et en Syrie, mais ce trafic a rayonné jusqu'à la Turquie, au Liban et aux pays du Golfe¹⁷⁵. En captivité, les femmes yézidies étaient soumises à une surveillance stricte et les possibilités de s'échapper étaient réduites. Un business lucratif s'est développé pour des intermédiaires qui revendaient les prisonnières à leurs familles¹⁷⁶ : par un système de commissions et de négociations le prix pour les libérer pouvait monter jusqu'à 25'000 dollars¹⁷⁷. Le témoignage d'un survivant nous fournit des informations sur les méthodes de coercitions utilisées par les membres de l'EI pour dissuader les prisonnières yézidies de s'enfuir :

¹⁷⁰ Lindsey HILSUM, « More Than Accomplices », in *The New York Review of Books*, 1.7.21. URL : [https://www.nybooks.com/articles/2021/07/01/women-war-criminals-more-than-accomplices/ (Consulté le 2.9.2022)].

¹⁷¹ Cathy OTTEN, « Slaves of Isis: The Long Walk of the Yazidi Women », in *The Guardian*, 25.7.17. URL : [https://www.theguardian.com/world/2017/jul/25/slaves-of-isis-the-long-walk-of-the-yazidi-women] (Consulté le 30.9.2022).

¹⁷² Stéphanie MAUPAS, « Les enquêteurs de l'ONU ont réuni les preuves du génocide de l'EI contre les Yézidis », in *Le Monde*, 11 mai 2021. URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/05/11/les-enqueteurs-de-l-onu-ont-reuni-les-preuves-du-genocide-de-l-ei-contre-les-yezidis_6079860_3210.html] (Consulté le 5.10.2022).

¹⁷³ Entretien avec Zedan, survivant originaire de Siba Sheikh Khidir et journaliste à *Cira TV*.

¹⁷⁴ Entretien avec un jeune survivant du massacre de Kocho.

¹⁷⁵ Amberin ZAMAN, « Against all Odds, Yazidi Girl Outlives her top-ranking Islamic State Captors », in *Al-Monitor*, 22.3.2022. URL : [https://www.al-monitor.com/originals/2022/03/against-all-odds-yazidi-girl-outlives-her-top-ranking-islamic-state-captors#ixzz7qkBsRTQE] (Consulté le 18.1.2023).

¹⁷⁶ Leyla FERMAN, « Vergewaltigung von Frauen in Konflikten. Das Beispiel der Ezidinnen aus Shingal », in GESELLSCHAFT EZIDISCHER AKADEMIKERINNEN (GEA) (ed.), *Im Transformationsprozess : die Eziden und das Ezidentum gestern, heute, morgen: Beiträge der zweiten internationalen GEA-Konferenz vom 04. bis 05.10.2014 in Bielefeld*, Berlin, Verlag für Wissenschaft und Bildung, 2016, p. 119.

¹⁷⁷ Vicken CHETERIAN, « ISIS Genocide against the Yazidis and Mass Violence in the Middle East », in *British Journal of Middle Eastern Studies*, 2021, Vol. 48, No. 4, p. 634.

« Une fois, mes sœurs ont essayé de s'échapper de leur captivité à Mossoul. Nous ne savions pas où elles étaient, nous n'avions plus de contact avec elles depuis qu'ils les ont enlevées à Kocho. Mes sœurs ont réussi à s'échapper, mais les combattants savaient qu'elles étaient mes sœurs, ils savaient que nous (ma mère, mon frère et moi) étions également prisonniers à Mossoul et que nous étions leur famille. Alors, quand mes sœurs se sont échappées, des membres de *Daesh* ont parlé à travers les haut-parleurs de la mosquée. On les a entendus dans tout Mossoul. Ils s'adressaient directement à mes sœurs qui venaient de s'échapper et ils ont dit que, si elles ne revenaient pas, ils allaient me tuer. Mes sœurs ont renoncé à fuir de peur que les combattants allaient me tuer et elles sont revenues. C'est comme ça qu'on a découvert qu'elles aussi, étaient à Mossoul ».

Si certaines ont réussi à prendre la fuite, cela n'implique pas qu'elles soient en sécurité, même en Europe. Surtout les femmes qui se trouvaient en captivité auprès des membres haut placés de l'EI et qui ont ainsi connaissance d'informations sensibles concernant l'organisation terroriste, nécessitent d'une protection spécifique pour éviter qu'elles soient reconnues par des anciens membres de l'EI en Europe. C'est pour cette raison que certaines ont été transférées aux Etats-Unis, où elles peuvent bénéficier d'une sécurité majeure.

Si les femmes rescapées de la captivité ont pu bénéficier de quelque soutien grâce à des programmes d'accueil mis en place par des États, un travail juridique spécifique aux violences de genre reste toutefois nécessaire et urgent. Malheureusement, la justice internationale a, jusqu'à présent, très peu avancé sur le cas des violences sexuelles subies par les femmes yézidies. La loi pour rendre justice aux victimes peut pourtant s'appliquer au niveau national et international¹⁷⁸. De plus, les cas de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda constituent des précédents importants pour porter les crimes sexuels commis par *Daesh* devant un tribunal international. Certains expliquent cette inertie avec le fait que les violences sexuelles soient, au niveau juridique, encore abordées avec beaucoup de difficulté. Des stratégies juridiques pour faire face au viol doivent encore être implémentées, étant donné que le viol reste un phénomène face auquel tous les systèmes juridiques semblent incompetents¹⁷⁹. Néanmoins, le manque de volonté politique joue ici également un rôle important. La communauté internationale, les États européens et les États concernés – comme l'Irak – se sont démontrés très inefficaces dans la poursuite juridique des crimes commis par l'EI. Les membres de *Daesh* bénéficient aujourd'hui encore de la presque totale impunité.

4.3. Jihad et génocide

La destruction du peuple yézidi s'inscrit idéologiquement dans les buts de l'auto-proclamé l'État Islamique. Ce dernier avait en effet pour objectif de construire, à travers le *jihad*, un califat à caractère transnational, qui s'encrerait d'une interprétation radicale de l'islam. L'organisation terroriste de l'EI a donc préparé les attaques contre les Yézidis de manière professionnelle et organisée : non seulement les combattants étaient entraînés militairement, mais ils étaient aussi informés du contexte religieux, social et culturel des Yézidis. Le 3 août 2014, l'EI publie une déclaration sur la « conquête de Sinjar et des régions de Rabiaa et Wana »¹⁸⁰ dans laquelle l'occupation de ce territoire est officiellement déclarée. *Daesh* justifie l'invasion en se servant de son interprétation radicale des préceptes islamiques et surtout du concept islamique de *takfir*, que l'EI a largement utilisé pour justifier les massacres contre ceux qui, à leurs yeux, seraient des « infidèles ». Le concept de *takfir* joue un rôle central dans la définition de l'identité de *Daesh* comme un groupe distinct. Sur la base du concept de *takfir*, *Daesh* construit ainsi une distinction binaire entre soi-même et l'« autre », opposé à l'idéologie de l'EI. La notion de *takfir* devient également la principale méthode pour définir et légitimer l'existence de l'EI au niveau territoriale lors de la proclamation du califat. L'idée de *takfir* selon *Daesh* identifie les ennemis à combattre et justifie le *jihad*. De la même manière, les membres de l'EI ont utilisé la violence

¹⁷⁸ Samar EL-MASRI, « Prosecuting ISIS for the sexual slavery of the Yazidi women and girls », in *The International Journal of Human Rights*, 2018, Vol. 22, No. 8, pp. 1047-66.

¹⁷⁹ Clare MCGLYNN, « Rape as 'Torture'? Catharine MacKinnon and Questions of Feminist Strategy », in *Feminist Legal Studies*, 2008, Vol. 16, No. 1, p. 72.

¹⁸⁰ Mirza DINNAYI, « Yazidi minority and ISIS: the Victims of Trans-Generational Genocide », *op. cit.*, p. 16.

sexuelle pour s'affirmer face à un « groupe extérieur » considéré « subordonné »¹⁸¹. Le recours au viol et la marchandisation du corps des femmes yézidiennes ont contribué à renforcer l'idéal de masculinité hégémonique porté par les membres de l'EI qui ont essayé de se construire une identité renforcée par le biais de la violence sexuelle¹⁸². Le génocide contre les Yézidis est marqué par le contexte idéologique d'un suprématisme sunnite et masculin.

Le modus operandi ostentatoire de l'EI vise à attirer sur soi une visibilité d'ampleur internationale. *Daesh* déclare donc ouvertement avoir prémédité le génocide contre les Yézidis. Le trafic des femmes et des filles yézidiennes, l'esclavage sexuel, les viols et la pédo-criminalité ont eux-aussi été orchestrés dans le moindre détail, ce que l'EI a clairement indiqué dans son magazine en ligne *Dabiq*¹⁸³. L'organisation terroriste légitime ces pratiques par différents arguments : le viol systématique devient profondément ancré dans l'idéologie de *Daesh*¹⁸⁴ depuis l'annonce par le groupe qu'il allait faire renaître l'esclavage en tant qu'institution reconnue dans la *charia*. Comme on peut le lire dans l'article « The Revival of Slavery Before the Hour », paru dans le numéro d'octobre du magazine de l'organisation terroriste, l'établissement d'un esclavage sexuel structuré avait été largement planifié. Avant l'invasion de Shengal, les prétendus savants de la *charia* auprès de l'EI avaient en fait été chargés d'effectuer des recherches sur les Yézidis. L'article fait référence au fait que les Yézidis – contrairement aux Juifs et Chrétiens qui appartiennent à une religion du livre – n'avaient pas la possibilité de payer une taxe, appelée *jizya*, pour obtenir leur liberté. Cette résurgence ottomane devient la base idéologique sur laquelle les membres de l'organisation terroriste justifient leurs actions. La pratique de l'esclavage est structurée par un système de règlements précis et détaillés, qui relèvent d'un fanatisme violent et pervers. Il s'inscrit donc dans la théologie et dans les principes fondamentaux radicaux de l'organisation EI¹⁸⁵.

Daesh justifie ainsi le génocide contre les Yézidis par leur interprétation de l'islam, mais est-ce que l'idéologie est la seule motivation derrière ce crime ? S'agit-il d'un génocide purement idéologique ? Selon la théorie présentée par Daniel Feierstein¹⁸⁶, derrière un génocide se cachent souvent des buts politiques, économiques et sociaux. Est-ce aussi le cas pour le génocide des Yézidis ? Contrairement à la majorité des génocides commis au 20^e siècle, celui des Yézidis n'a pas été orchestré et exécuté par une entité étatique, mais par un groupe armé non étatique. De plus, les raisons politiques et sociales sont peut-être plus difficiles à discerner, vu la prééminence de la propagande islamiste qui a justifié le massacre des Yézidis sur une base religieuse extrémiste.

Dans le contexte du conflit irakien, les Yézidis n'étaient impliqués dans aucune ambition liée au pouvoir politique. Ils se trouvaient en fait indirectement impliqués dans la dispute territoriale entre le GRK et le gouvernement fédéral, Shengal faisant partie des « territoires disputés » entre Erbil et Bagdad. Pour les autorités du GRK, il était ainsi crucial de gagner le soutien de la population yézidienne en faveur d'un contrôle kurde sur la région. C'est peut-être dans cette possibilité de cohésion yézidienne avec le gouvernement d'Erbil que l'on pourrait voir une motivation ayant amené les locaux d'origine arabe sunnite à prêter allégeance à *Daesh* et à massacrer la population yézidienne. *Daesh* visait la création d'un califat. Shengal était une zone géostratégique importante pour l'EI dans son objectif de conquérir ce territoire, puisqu'il relie Mossoul à Raqqa. Avec son projet territorial, l'EI n'a pas seulement ciblé les Yézidis, mais dans la volonté de créer un territoire purement islamique, les minorités et les membres d'autres confessions ont également été brutalement persécutés et chassés du Nord de l'Irak.

¹⁸¹ Zeynep KAYA, « Sexual Violence, Identity and Gender: ISIS and the Yezidis », in *Conflict, Security & Development*, 2020, Vol. 20, No. 5, pp. 631-652.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ Amberin ZAMAN, « Against all Odds, Yazidi Girl Outlives her top-ranking Islamic State Captors », in *Al-Monitor*, 22.3.2022. URL : [https://www.al-monitor.com/originals/2022/03/against-all-odds-yazidi-girl-outlives-her-top-ranking-islamic-state-captors#ixzz7qkBsrTQE] (Consulté le 18.1.2023).

¹⁸⁵ Rikmini CALLIMACHI, « ISIS Enshrines a Theology of Rape », in *The New York Times*, 13.8.2015. URL: [https://www.nytimes.com/2015/08/14/world/middleeast/isis-enshrines-a-theology-of-rape.html] (Consulté le 30.9.2022).

¹⁸⁶ Daniel FEIERSTEIN, « The Concept of Genocidal Social Practices », *op cit.*, pp. 18-36.

Aux développements politiques du conflit s'ajoute le fait qu'en Irak, même pendant la période *baathiste*, la *charia* islamique est restée l'une des sources de législation¹⁸⁷ et sa lecture orthodoxe avec le manque d'éducation a amené à la progressive marginalisation et stigmatisation des Yézidis. Par exemple, des superstitions et des mythes stéréotypés concernant les Yézidis ont survécu parmi la population musulmane jusqu'à nos jours, certains croyant que les Yézidis ont des caractéristiques physiques monstrueuses¹⁸⁸. De plus, la milice terroriste de l'EI a stigmatisé les Yézidis en déclarant leur religion « hérétique » et originaire de l'époque préislamique. Cette accusation est – dans leur logique – une raison suffisante pour des massacres et des génocides contre les Yézidis. Ainsi, le génocide perpétré en 2014 prend un caractère idéologique, mais le caractère politique n'est pas à sous-estimer. Les dynamiques locales et le climat d'insécurité par la sectarisation violente ont préparé le terrain pour l'extermination de cette communauté.

Selon d'autres témoignages¹⁸⁹, des raisons économiques ont également motivé le génocide, étant donné que les territoires des Yézidis auraient été depuis longtemps objet de convoitise pour les Arabes sunnites installés dans la région au cours de la politique de la relocalisation planifiée par Saddam. L'extermination des Yézidis aurait permis ainsi de s'approprier des terres plus fertiles. D'autres voient le génocide des Yézidis comme le résultat de la dispute territoriale autour de la zone contestée de Nineve entre GRK et gouvernement fédéral. D'anciens membres du parti *Baath*, ainsi que d'anciens officiers des services de renseignements du régime de Saddam ont accédé à des postes de leadership dans l'organisation de l'EI. Certains d'entre eux ont ainsi pris part à la planification politique du projet territorial et des attaques contre les Yézidis ; cela aurait replacé le conflit entre Arabes et Kurdes dans l'actualité régionale¹⁹⁰. Les territoires disputés font l'objet de l'article 58 de la loi administrative transitoire (LAT), transformé en article 140 de la Constitution irakienne votée en 2005. Le débat autour de ces zones contestées n'est toujours pas résolu et il s'est transformé en dispute alimentée par plusieurs acteurs, y compris les pays limitrophes Turquie, Syrie et Iran, ce qui ne facilite pas une solution territoriale appropriée¹⁹¹. Le stationnement des *peshmergas* à Shengal après 2003 s'inscrit dans une tentative du GRK d'élargir son influence à ce territoire : la majorité yézidie y joue un rôle essentiel étant donné que la majorité des votes électoraux pour les partis kurdes – en particulier le PDK – dans la province de Ninive est constituée par des votes yézidis¹⁹².

L'exacerbation des violences culminée avec le génocide des Yézidis est ainsi étroitement liée au contexte irakien. Renforcé par la propagande idéologique de *Daesh*, l'héritage de violence politique contre les Yézidis est également alimenté par le passé de stigmatisation vers les communautés considérées « hétérodoxes ». Cette violence de masse contre les Yézidis est conditionnée par une culture de la violence qui a perduré depuis l'époque ottomane jusqu'à l'arrivée du nationalisme arabe. De plus, les politiques étatiques de déni envers le génocide des Arméniens et des autres massacres de masse ont contribué à faire perdurer cette violence et à en normaliser l'usage¹⁹³. Ainsi, au-delà du sectarisme violent engendré à partir de 2003, la réception de la violence a été conditionnée en Irak par les antécédents historiques de l'époque ottomane, mandataire et *baathiste*. L'Irak a connu une succession d'actes violents contre sa société civile perdurant après la chute de Saddam. L'ambivalence de la communauté arabe sunnite envers la violence politique a contribué à augmenter le sentiment d'insécurité pour les communautés perçues comme minoritaires : en fait, le cas du génocide des Yézidis n'a pas fait l'objet de réaction dans la communauté arabe et cela révèle la conduite ambiguë et contradictoire qui caractérise la culture arabe envers le traitement des « minorités »¹⁹⁴.

¹⁸⁷ Mirza DINNAYI, « Yezidi minority and ISIS: the Victims of Trans-Generational Genocide », *op. cit.*, p. 13.

¹⁸⁸ Témoignage d'un ancien résident de Mosul et originaire de Shengal, en entretien.

¹⁸⁹ Peter HARLING et Loulouwa AL-RACHID, « Ce qui se cache sous la 'guerre contre le terrorisme' en Irak », in *Orient XXI*, 20.4.2017. URL : [https://orientxxi.info/magazine/ce-qui-se-cache-sous-la-guerre-contre-le-terrorisme-en-irak,1813] (Consulté le 20.1.23).

¹⁹⁰ Mirza DINNAYI, « Yezidi minority and ISIS: the Victims of Trans-Generational Genocide », *op. cit.*, p. 20.

¹⁹¹ Également appelée « constitution intérimaire », qui restera en vigueur jusqu'à ce que l'assemblée nationale de transition rédige un projet de constitution définitive en 2005.

¹⁹² Mirza DINNAYI, « Yezidi minority and ISIS: the Victims of Trans-Generational Genocide », *op. cit.*, p. 21.

¹⁹³ Vicken CHETERIAN, « ISIS Genocide against the Yazidis and Mass Violence in the Middle East », *op. cit.*, p. 640.

¹⁹⁴ Hassan MNEIMNEH, « Arab Culture and the Yazidi Tragedy: Context and Accountability », in *Fikra Forum / The Washington Institute for Near East Policy*, 28.4.2016. URL : [https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/arab-culture-and-yazidi-tragedy-context-and-accountability] (Consulté le 7.4.2023).

4.4 Mon voisin, mon génocidaire

Le processus d'expansion du mouvement islamiste déclenché depuis l'implosion du pouvoir en Irak est parvenu à son aboutissement avec la conquête par *Daesh* du Nord du pays, région constituée en majorité par des habitants arabes sunnites. Dans l'attaque du 3 août 2014, la plupart des combattants islamistes était constituée par les clans arabes locaux qui se sont ralliés à l'EI et qui ont participé au génocide contre les Yézidis. Une large partie de la communauté arabe sunnite de la région de Shengal n'a ainsi pas hésité à rejoindre, en quelques jours, l'organisation de l'EI et à participer à l'attaque génocidaire contre leurs propres voisins. La complicité locale est un phénomène qui caractérise plusieurs génocides du 20^e siècle. Au Rwanda, les membres de la communauté Hutu ont participé aux massacres de leur voisins Tutsis ou les ont dénoncés¹⁹⁵. En Bosnie, les Serbes se sont rendus complices de crimes contre leurs voisins musulmans¹⁹⁶. Quelles sont les raisons qui mènent à se retourner contre son propre voisin ? Dans la région de Shengal, Arabes sunnites et Yézidis ont coexisté avec des rapports pacifiques et de bon voisinage pendant des décennies. Les entretiens avec les survivants indiquent que les Yézidis ne craignaient pas pour leur sécurité avant 2003. Bien qu'ils aient eu conscience de faire partie d'un système favorisant les Arabes sunnites, ils ne subissaient alors jamais de discriminations systématiques sur la base de leur appartenance ethnique ou religieuse.

Le chercheur Daniel Feierstein voit le début du génocide dans le moment où une identité sociale autonome est construite négativement en opposition à un « autre » imaginé. Cela se poursuit jusqu'à l'extermination physique et symbolique de ce groupe. Par extermination symbolique, Feierstein comprend le sentiment qui peut se produire dans l'esprit des survivants, après l'acte physique d'extermination, qui prive les survivants « of the possibility of being subjects “for themselves” ». ¹⁹⁷ En Irak, la construction de « l'autre » yézidi réside dans le processus de sectarisation qui a caractérisé l'Irak post-2003. Celui-ci résulte en une forte aliénation de la communauté yézidie, progressivement devenue la cible d'attaques à caractère islamiste. Le système politique irakien, dominé jusqu'en 2003 par une élite sunnite, a contribué à la formation de cette situation extrêmement défavorable pour les minorités. La violence engendrée après 2003 et qui a culminé dans le génocide de 2014 est en grande partie intrinsèque au contexte local. Aucune des autorités irakiennes ou du Kurdistan irakien n'est intervenue pour prévenir le génocide des Yézidis. Selon un des interviewés, une des raisons ayant motivé la communauté sunnite à se tourner contre les Yézidis réside dans les restrictions d'accès aux territoires habités par les Yézidis. Après 2003, ceux-ci se trouvaient de facto sous contrôle du GRK. Le stationnement des forces kurdes aux *check-points* aurait engendré une frustration qui s'est par la suite développée en sentiment de vengeance.

La stigmatisation et la construction d'un « autre » connoté négativement correspond à la première étape du génocide selon Feierstein et cette première étape comprend également la détérioration des relations de coopération qui existaient auparavant entre les différents groupes sociaux. Afin d'ériger « l'autre » en catégorie sociale distincte et négative, les détenteurs du pouvoir (dans ce cas, les groupes armés et *Daesh*) s'appuient sur les symboles de l'imaginaire collectif en renforçant les préjugés latents et en construisant des nouveaux mythes sur le groupe ciblé. C'est exactement ce qui s'est passé avec *Daesh* qui s'est appuyé sur un passé de stigmatisation des Yézidis et sur une connotation négative de la perception du culte yézidi qui a survécu dans l'Irak *baathiste* et après 2003. En se servant de ce discours et en s'appuyant sur la perception d'une « supériorité sunnite », les membres de l'EI ont créé une rhétorique de stigmatisation des Yézidis. Selon la théorie de Feierstein, durant cette première phase, deux groupes sont créés : la majorité (nous) et la minorité (eux) – qui n'est pas comme « nous ». Ce facteur est largement exploité par *Daesh* qui en se servant du concept de *takfir* parvient à construire une perception négative « des autres », c'est-à-dire des « infidèles ».

¹⁹⁵ Pierre LEPIDI, « Rwanda : 'Mon voisin a participé au génocide' », in *Le Monde Afrique*, 4.6.2015. URL : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/05/rwanda-mon-voisin-a-participe-au-genocide_4647952_3212.html] (Consulté le 27.3.2023).

¹⁹⁶ Cathie CARMICHAEL, « From the Guest Editor : Neighbours and War: Genocide in the Central Balkans », in *Journal of Genocide Research*, 2006, Vol. 8, No. 3, pp. 249-254.

¹⁹⁷ Daniel FEIERSTEIN, « The Concept of Genocidal Social Practices », *op cit.*, p. 23.

Nombreux sont les clans arabes locaux suspectés d'avoir collaboré avec *Daesh* contre les Yézidis¹⁹⁸, avec lesquels auparavant ces derniers entretenaient des relations économiques et amicales. La soudaine évacuation des *peshmergas* et la participation de certains leaders de clans arabes voisins – notamment les clans Tayy, Khawatina et Mitewta¹⁹⁹ – au génocide ont eu un impact dévastateur sur les Yézidis, qui ont perdu la confiance dans toute autorité locale irakienne, comme témoigne un survivant : « How can we trust them again? Everyone in Shengal has lost someone ». La participation des voisins arabes sunnites ainsi que le départ de *peshmergas* a profondément marqué les Yézidis qui gardent un sentiment de trahison. Cela a fortement impacté la perception non seulement de la communauté arabe voisine, mais aussi celle des Kurdes²⁰⁰. Les Yézidis réclament maintenant une autonomie pour la région de Shengal, surtout pour ce qui concerne la sécurité et la défense. Pour plusieurs, cela est la condition première pour envisager un avenir à Shengal. Au Kurdistan irakien (et en partie aussi en Europe), les Yézidis s'abstiennent de critiquer ouvertement les autorités kurdes, mais un état général de méfiance domine la communauté yézidie qui voit leur survie directement dépendante de la protection internationale²⁰¹.

¹⁹⁸ Cyril ROUSSEL, « Nettoyage ethnique, déplacements de population et repeuplement dans le gouvernorat de Ninive (Mossoul, Nord-Irak) », *op. cit.*, p. 253 ; Christine VAN DEN TOORN, « How the U.S.-Favored Kurds Abandoned the Yazidis when ISIS Attacked », *op. cit.*

¹⁹⁹ Tutku AYHAN, « 'We are Yezidi, being otherwise never stopped our persecution' : Yezidi perceptions of Kurds and Kurdish identity », *op. cit.*, p. 177. Selon C. Roussel, le clan Djaïsh, présent des deux côtés de la frontière syro-irakienne dans le Nord de Shengal, a également rejoint *Daesh* lors des attaques. Voir Cyril ROUSSEL, « Nettoyage ethnique, déplacements de population et repeuplement dans le gouvernorat de Ninive (Mossoul, Nord-Irak) », *op. cit.*, p. 253.

²⁰⁰ *Ibid.*, pp. 167-184.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 178.

5. Après le génocide : la mémoire et le silence

Daniel Feierstein propose comme sixième et dernière étape du processus du génocide la « représentation symbolique », c'est-à-dire la représentation de ce traumatisme dans la société post-génocide²⁰². Celle-ci est souvent instrumentalisée par le système établi après le génocide, qui se réapproprie la narration des événements. Les enjeux sont importants, car divers individus, groupes, gouvernements et institutions rivalisent pour élaborer un récit du passé qui légitime leurs programmes politiques ou leur désir de justice, pour affirmer ou rejeter le droit à la réparation juridique et à l'indignation morale²⁰³. Ces débats peuvent durer longtemps : la négation du gouvernement turc concernant le génocide arménien en est l'exemple. Ainsi, les études des génocides s'accordent sur le fait que le génocide ne se termine pas par l'anéantissement physique des victimes, mais par la représentation symbolique de ce traumatisme. La condition préalable pour cela est la reconnaissance officielle du génocide. Analysé du point de vue sociologique, le génocide est un instrument dont l'objectif principal est de transformer les relations sociales au sein d'une société donnée²⁰⁴. Pour que cette transformation soit achevée, il ne suffit pas d'éliminer ceux qui pensent ou se comportent différemment. Les sociétés post-génocidaires doivent également problématiser, se réapproprier et assimiler la narration des événements. Elles le font en déformant les événements et la vérité, ce qui permet ensuite de les instrumentaliser comme outil de pouvoir.

Vérité, mémoire et représentation sont trois éléments interconnectés qui caractérisent la phase finale du génocide. Ils représentent souvent une zone grise et sont en partie soumis au risque d'oubli ou de manipulation. Ces trois éléments sont également le résultat d'un processus sélectif²⁰⁵ : les représentations du génocide sont décrites dans un contexte d'énormes bouleversements, de souffrances et de chaos. Cela rend cette dernière étape complexe et caractérisées par la coexistence de différents récits, mais aussi par le silence. Les survivants s'engagent dans une lutte pour la justice avec le but qu'un tel massacre ne se puisse plus se répéter dans le futur. Ils ouvrent différents processus de mémoire et créent des récits du génocide qui sont souvent contestés par les auteurs et par les observateurs silencieux. Les auteurs du génocide parviennent parfois même à « justifier » la violence à l'encontre de la communauté stigmatisée.

Différents récits et / ou politiques de silences prennent alors forme au sein de la société post-génocide et cela se reflète à Shengal comme dans la diaspora yézidie en Allemagne. A Shengal, elle est constituée des rescapés retournés sur place, de la population sunnite (parmi laquelle des sympathisants de *Daesh* ou ses anciens membres), des autorités locales en conflit d'influence et des acteurs étrangers actifs dans la région. Tout cela dans un climat politique et sécuritaire hautement instable. Comment s'établit dans ce contexte le récit du génocide des Yézidis ?

5.1. Un embargo politique

Le génocide n'est pas un événement ponctuel. Il s'inscrit dans la durée par un processus de marginalisation, de violence et de dépossession. *Daesh* ne s'est pas contenté d'exterminer les Yézidis, il a aussi systématiquement démantelé les terres agricoles et les ressources de base pour empêcher un éventuel retour de la communauté. L'occupation militaire de *Daesh* a été vaincue en 2017, mais cela n'implique pas que les Yézidis peuvent retourner à Shengal. La zone reste hautement instable du point de vue sécuritaire et politique. La crise humanitaire persiste, les conflits politiques entre Erbil et Bagdad empêchent toute amélioration de la gouvernance locale et de la sécurité. Aucune autorité locale n'est prête à assumer la

²⁰² Daniel FEIERSTEIN, « The Concept of Genocidal Social Practices », *op. cit.*, p. 27.

²⁰³ Alexander LABAN HINTON et Kevin Lewis O'NEIL, « Genocide, Truth, Memory, and Representation. An Introduction », in Alexander LABAN HINTON et Kevin Lewis O'NEIL (ed.), *Genocide: Truth, Memory, and Representation*, *op. cit.*, p. 5.

²⁰⁴ Daniel FEIERSTEIN, « The Concept of Genocidal Social Practices », *op. cit.*, pp. 18-36.

²⁰⁵ Alexander LABAN HINTON et Kevin Lewis O'NEIL, « Genocide, Truth, Memory, and Representation. An Introduction », in Alexander LABAN HINTON et Kevin Lewis O'NEIL (ed.), *Genocide: Truth, Memory, and Representation*, *op. cit.*, p. 18.

responsabilité de la reconstruction de Shengal. En même temps, différentes milices gagnent en influence et déstabilisent davantage la région et la communauté yézidie continue à en payer le prix.

Le problème majeur actuellement à Shengal est en fait liée à la situation sécuritaire. Différents acteurs se disputent actuellement le pouvoir par le biais d'extensions militaires. Cette situation représente le défi majeur pour la reconstruction de la communauté yézidie à Shengal et des milliers de Yézidis vivent toujours dans des camps pour personnes déplacées. Malgré la reconnaissance des atrocités commises par *Daesh*, de nombreux survivants ne sont pas prêts à quitter la sécurité relative des camps par crainte d'une résurgence extrémiste, mais aussi à cause des frappes aériennes turques. Une amélioration de la sécurité serait essentielle à un retour des Yézidis dans leur région. La responsabilisation des auteurs et la réconciliation le seraient également. Ces prérogatives sont indispensables pour que les survivants puissent se reconstruire dans leur lieu d'origine. L'édification d'une situation stable ne peut se faire sans justice. Punir les auteurs des atrocités commises à l'égard des Yézidis dissuaderait de les répéter, brisant ce cycle de violence et démontrant que les systèmes judiciaires peuvent fonctionner.

Néanmoins, aucune négociation semble proposer une solution durable pour rétablir le fonctionnement de la société à Shengal. Le 9 octobre 2020, le gouvernement fédéral irakien et le GRK ont conclu l'accord qui aurait dû ouvrir la voie de la reconstruction du Nord du pays. L'accord a été salué par les Nations unies, qui l'ont qualifié de « premier pas important dans la bonne direction »²⁰⁶. Mais cela n'est pas partagé par la communauté yézidie qui a réagi par des manifestations à Shengal. L'accord, conclu sous la coordination de la mission de l'ONU en Irak, a pour conséquence le renforcement de l'autorité de Bagdad sur la région, prévoyant le démantèlement des unités de défense yézidie. L'accord permet aux autorités irakiennes de démanteler la région de ses nombreuses forces armées en replaçant la fonction de la sécurité dans les mains de Bagdad. Cette décision a déclenché une protestation massive des Yézidis à Shengal, qui surtout ont contesté le démantèlement des unités de défense yézidie. Celles-ci sont constituées majoritairement par des survivants retournés pour défendre Shengal. Dans cette action, la population civile de Shengal, parmi laquelle nombre de femmes, a bloqué les rues pour empêcher les forces irakiennes d'entrer dans le territoire. D'autres habitants de la région – Yézidis et Arabes – ont protesté de manière conjointe contre la présence du PDK à Shengal²⁰⁷. Ces manifestations illustrent la frustration de la part des Yézidis, qui n'ont pas eu la possibilité ni de participer aux négociations ni de s'exprimer à ce sujet.

Depuis la défaite de *Daesh*, les survivants continuent d'être confrontés à des obstacles sécuritaires, à une gouvernance inadéquate et à un manque de provisions de base. La région se trouve en effet sous une forme d'embargo forcé à motivation politique, qui a pour but d'affaiblir la volonté de constituer une autonomie régionale à Shengal basé sur un système de défense indépendant des forces kurdes ou de l'armée irakienne. Cet embargo concerne surtout la livraison de gaz et d'essence, des biens qui sont essentiels pour survivre à l'hiver dans la région²⁰⁸. Il n'est mis en place que dans le district de Shengal et ne touche aucune autre région en Irak. Il s'agit d'un embargo ciblé, faisant partie d'une stratégie d'affaiblissement de la résistance et de l'aspiration à l'autonomie régionale. L'automne 2022 a connu une forte crise du gaz et de l'essence : précisément à l'approche de l'hiver, la population locale était contrainte d'attendre plusieurs heures dans les stations de service pour avoir de l'essence, rationnée à un maximum de 40 litres tous les deux ou même trois jours²⁰⁹. Le rationnement de l'essence et du gaz, œuvré par les autorités du PDK, ne concerne que le district de Shengal. Les autorités irakiennes et du PDK cherchent par là à briser par le biais économique la volonté à l'autonomie. Cette stratégie n'a toutefois pas atteint le but visé, car les Yézidis n'ont pas abandonné l'idée d'établir une administration autonome, surtout pour ce qui concerne leur défense. Les autorités kurdes exercent plusieurs formes de pression pour affaiblir la volonté à l'autonomie, par exemple sous forme de pression sur les proches dans les camps au Kurdistan²¹⁰. Une autre forme de pression exercée sur la population est celle de la restriction de mouvement : les Yézidis n'ont pas le droit de se déplacer librement

²⁰⁶ Joe SNELL, « Baghdad, Erbil Reach Security, Administrative Agreement on Sinjar District », in *Al-Monitor: Independent, Trusted Coverage of the Middle East*, 13.10.20. URL: [https://www.al-monitor.com/originals/2020/10/iraq-erbil-kurdistan-krq-baghdad-sinjar-nineveh-yazidis.html] (Consulté le 29.1.2023).

²⁰⁷ Entretien en ligne avec un correspondant de *Cira TV* à Shengal.

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ *Ibid.*

dans le reste du pays, ni au Kurdistan irakien. Cela concerne surtout les journalistes, qui sont constamment soumis au risque d'arrestation. Ainsi, les reporters yézidis ne peuvent pas couvrir les régions en dehors de Shengal. Mais cela concerne aussi le reste de la population, la plupart enfermée à Shengal à cause du blocage des voies de communication. La route qui relie Shengal au Nord de la Syrie est bloquée, de sorte qu'il n'y a pas la possibilité de se faire livrer des provisions, ni de franchir la frontière. Avant, les malades se rendaient à Rojava, au Nord de la Syrie, pour accéder à des structures sanitaires, l'accès au Kurdistan irakien étant fermé depuis 2015. A Shengal, la population se trouve désormais isolée. Cette situation perdure depuis la conclusion de l'accord du 9 octobre 2020, que les Yézidis n'ont pas approuvée. Le gouvernement fédéral a commencé à bloquer les accès vers les villes irakiennes aux Yézidis en provenance de Shengal. Des pressions sont exercées aussi de la part du GRK, de sorte que les Yézidis qui se prononcent de manière critique contre les autorités kurdes risquent de faire face à des représailles, surtout à travers leurs familles dans les camps gérés par le PDK.

5.2. Le silence forcé et le rôle des médias

Les médias jouent un rôle déterminant dans la représentation et dans la formation de la mémoire d'un génocide, puisque leur mission est de documenter et de témoigner des événements politiques et sociaux actuels. La médiatisation intervient également dans la lecture d'un événement. Elle participe ainsi aux processus de construction identitaire et contribue à établir et diffuser la mémoire collective²¹¹. Les médias yézidis jouent actuellement un rôle capital dans la documentation et la transmission de l'actualité post-génocide de la communauté – à Shengal et dans la diaspora. Couvrir l'actualité de la société yézidie à Shengal est devenu une mission cruciale, par exemple pour la chaîne *Cira TV*, dont les correspondants sont constamment exposés à des risques durant leur activité journalistique.

Juste après le génocide, la chaîne télévisée *Cira TV* a été pour la première fois en mesure de pratiquer un journalisme libre et indépendant, c'est-à-dire non lié au gouvernement irakien ou au GRK. Les reporters sur place ont montré au grand public les images des forces kurdes abandonnant Shengal. Les survivants ont par ce biais pu raconter leur expérience du génocide et grâce au journalisme libre de *Cira TV*, des témoignages ont été transmis sans aucune restriction. Cela n'est plus le cas actuellement. Les autorités irakiennes, le GRK et même la Turquie ont en effet entamé une campagne de censure contre la chaîne, faisant notamment pression sur les journalistes²¹².

En août 2017, des journalistes de *Cira TV* ont été gravement blessés lors d'une attaque menée par les forces armées irakiennes dans le village de Khanasor²¹³. Depuis, il est arrivé plusieurs fois que d'autres journalistes soient blessés dans des attaques des forces irakiennes. De plus, le bureau de *Cira TV* à Shengal-ville a été ciblé par des attaques de la Turquie, qui a également bombardé le siège de leur station radio. C'est avec son siège principal en Allemagne, la chaîne yézidie *Cira TV* couvre l'actualité à Shengal. Après 2014, la chaîne s'est entièrement focalisée sur cette région, afin de documenter les conséquences du génocide et la situation actuelle des Yézidis dans la région. Le travail des reporters de *Cira TV* est souvent empêché par le gouvernement fédéral de Bagdad et il devient de plus en plus difficile pour les journalistes de couvrir et de s'exprimer sur les questions politiques liées à Shengal. Ainsi, la liberté médiatique ne se fait qu'à des risques élevés, puisque les journalistes subissent constamment des pressions de la part des autorités. Les correspondants de *Cira TV* ne peuvent que documenter le déroulement des fêtes religieuses yézidies, tant leur travail est soumis à des restrictions. Le simple fait de sortir avec une caméra, peut causer un arrêt ou un emprisonnement. Ces restrictions ne se limitent pas qu'aux journalistes locaux : les journalistes internationaux sont également ciblés et arrêtés par les autorités irakiennes et kurdes s'ils enquêtent sur la situation actuelle des Yézidis à Shengal²¹⁴. Cela concerne également les régions de Sheikhan et Lalish, où les reporters ne peuvent pas exercer librement leur travail. *Cira TV* étant le seul média yézidi qui fournit un

²¹¹ Olivier PULVAR, « Mémoire, médiatisation et construction des identités », in *Études caribéennes*, 2006, No. 5, p. 1.

²¹² Entretien en ligne avec un correspondant de *Cira TV* à Shengal.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ COMMITTEE TO PROTECT JOURNALISTS, « Slovenian Reporter Matej Kavčič Arrested by Iraqi Military », 27 avril 2022. URL: [<https://cpj.org/2022/04/slovenian-reporter-matej-kavcic-arrested-by-iraqi-military/>] (Consulté le 22.1.23).

journalisme indépendant de toute autorité ou parti politique irakien, ses journalistes se trouvent soumis à des restrictions. Au Kurdistan irakien, différents acteurs proches du PDK essaient d'empêcher le journalisme en menaçant les reporters. Depuis 2021, *Cira TV* et ses reporters sont officiellement interdits à Lalish, le lieu saint des Yézidis : que ce soit pour réaliser des reportages sur les fêtes religieuses ou juste pour faire leur pèlerinage de manière individuelle. En général, *Cira TV* n'a aucun droit d'effectuer de reportage au Kurdistan irakien. Même lors des conférences de presse ou des réunions pour les négociations concernant Shengal, les reporters n'y ont pas accès. Cela est dû au fait que le journalisme critique doit rendre compte à l'opinion publique et exige ainsi des réponses concernant la situation des Yézidis et la reconstruction de Shengal. Pourquoi les Yézidis sont toujours dans les camps au Kurdistan irakien ? Alors que nombre de citoyens irakiens qui ont fui *Daesh* ont pu retourner dans leur région d'origine, cela n'est pas le cas pour les Yézidis. Pourquoi n'y-a-t-il presque pas d'investissements dans la reconstruction des infrastructures à Shengal ? Pourquoi le génocide n'a pas encore officiellement été reconnu par le gouvernement ? Ces questions restent sans réponse et à cause des restrictions imposées, la pression médiatique pour que les autorités irakiennes et kurdes prennent position reste restreinte.

Dans les régions du Kurdistan irakien habitées par les Yézidis, les journalistes ont certes le droit de se rendre, mais pas de travailler. La condition pour accéder à cette région est de ne rien diffuser à travers la chaîne pour laquelle ils travaillent. Ainsi, les journalistes n'ont pas la possibilité de s'adresser au reste de la communauté yézidie et d'approcher les gens. Cela n'est possible qu'à Shengal, mais de manière restreinte et au risque que les journalistes subissent des attaques quotidiennes menées par les forces irakiennes ou par la Turquie. Les survivants du génocide qui résident actuellement dans le district de Shengal sont en général ouverts à parler avec les journalistes, mais c'est le cas surtout pour les personnes qui n'ont pas de famille dans les camps au Kurdistan irakien. Ceux qui, en revanche, ont des membres de leurs familles dans ces camps, qui sont gérés par le PDK, n'osent pas s'exprimer ouvertement. Ils ne se laissent pas interviewer, car la crainte de représailles à l'égard de leurs proches est trop grande.

De leur côté, les journalistes essaient de faire valoir leur droit d'exercer leur travail, garanti seulement par la protection des unités de défense yézidies, qui ne peuvent malheureusement rien faire quand les reporters sont arrêtés par les forces irakiennes en raison de leur activité. Depuis plusieurs années, les journalistes se battent pour obtenir des accréditations de presse officielles par le gouvernement irakien. Mais cela leur est refusé, si bien qu'ils peuvent être arrêtés parce qu'ils n'ont pas les accréditations requises. Les journalistes essaient malgré tout d'effectuer leur travail et de documenter l'expérience de la communauté yézidie, particulièrement la société à Shengal, que cela relève du domaine politique, religieux ou culturel. La difficulté pour les journalistes à effectuer leur travail dans la région empêche l'établissement d'un véritable travail de mémoire en Irak. Une politique de silence est ainsi mise en place par les différents acteurs locaux à Shengal.

5.3. Les Yézidis en Allemagne : une mémoire collective ?

Les conséquences du génocide impactent également la diaspora en Allemagne et il faut ici distinguer entre les deux types de diaspora yézidie présents dans ce pays : celle avant et celle après 2014. On peut constater que le génocide de 2014 a amené à une mobilisation des Yézidis vivant en Allemagne et également à la constitution d'une nouvelle diaspora constituée par les survivants en provenance de Shengal. Mais pas seulement : l'Allemagne abrite également des Yézidis syriens qui ont fui la guerre dans leur pays et qui ne sont pas directement des survivants du génocide. Eux aussi qui gravitent autour des associations yézidies allemandes. Il s'agit ainsi d'une diaspora unifiée et éclectique à la fois : en partageant la même identité culturelle et religieuse, l'origine et le contexte migratoire des Yézidis en Allemagne peuvent être très différents. Sur le plan générationnel, il y a également des grandes différences : constituée à la fois par les Yézidis de deuxième et troisième générations ainsi que par les survivants et autres réfugiés, la diaspora yézidie se forme d'individus ayant connu l'Allemagne comme deuxième pays ou n'ayant connu que l'Allemagne.

L'identité diasporique se voit donc faire face à des nouveaux défis : les jeunes participants aux entretiens (entre 18 et 25 ans) se sentent plutôt partagés entre les deux identités, celle traditionnelle yézidie et celle allemande. Tout en gardant leur identité yézidie, ce segment ne se reconnaît plus forcément dans la religion et déclare avoir perdu leur foi après le génocide.

Pour les membres de la diaspora constituée dans les années 1980 et qui se souviennent des persécutions en Turquie, Shengal représente la dernière étape de la destruction de la culture yézidie au Moyen Orient. A cause de son contexte migratoire, ce segment de diaspora comprend plusieurs sympathisants du PKK et la destruction de la communauté yézidie à Shengal signifie pour eux une ultérieure étape du processus qui vise à l'extermination de cette communauté. Ce segment se perçoit nettement distinct des Kurdes irakiens proches du GRK. Cette différenciation est devenue encore plus claire après 2014 avec le sentiment de trahison perçu à l'égard des *peshmergas*. Pour ce segment, il est capital d'établir une administration autonome pour les Yézidis à Shengal qui garantit non seulement l'autonomie politique mais aussi sécuritaire, pour ne plus dépendre des autorités locales.

Un segment de la diaspora pre-2014 et plus modéré, comme la communauté académique, se voit faire face au défi de la reconstruction d'une identité diasporique yézidie définie et solide, processus déclenché par le génocide de 2014. Le propos de ce groupe est de renforcer et d'accélérer le processus d'établissement d'une véritable diaspora unifiée pour pouvoir faire entendre la voix des Yézidis émigrés sur le modèle de la diaspora juive. La reconnaissance au niveau international de l'Holocauste a joué un rôle important dans la création de l'État d'Israël ; ainsi, une communauté yézidie structurée sur une mémoire collective unificatrice et reconnue au niveau international est, selon eux, le postulat pour obtenir une réparation et pour la reconstruction des infrastructures à Shengal²¹⁵.

Les ONG yézidies, les plateformes des réseaux sociaux, les activistes et les médias jouent un rôle important dans cette perception. Dans le discours contemporain des Yézidis, la violence a acquis un caractère cyclique. Cette persécution est centrale dans la formation d'une identité et d'une mémoire collective. Le génocide de 2014 est perçu comme la dernière d'une série d'atrocités que la communauté yézidie a endurée depuis des siècles, ce qui implique une continuité avec les précédents épisodes de violence qui ont ciblé ce groupe minoritaire. En même temps, l'attaque de l'EI en 2014 a eu des implications uniques pour les Yézidis, en présentant des caractéristiques distinctes dans l'ère post-génocide. Premièrement, les Yézidis ont suscité un intérêt sans précédent sur la scène internationale. En particulier les femmes rescapées de l'esclavage sexuel en sont venues à incarner la souffrance endurée par la communauté. Ensuite, les déplacements massifs subis ont contribué à la fragmentation politique des Yézidis, soumis à l'autorité d'un nombre croissant d'acteurs politiques poursuivant des objectifs et des intérêts différents. Ces facteurs ont engendré le développement d'une identité ethnoreligieuse en intersection avec l'identité de genre chez les Yézidis²¹⁶.

Si la diaspora en Allemagne est très mobilisée et engagée, elle est aussi très diversifiée sur le plan politique. La plus grande polarisation est constituée par les sympathisants ou ex-combattants du PKK et ceux qui ont adopté une ligne politique plus modérée. Ces deux courants ne sont pas forcément en termes de dialogues et rejettent réciproquement la vision de l'autre. Cela constitue l'élément de désunion le plus marquant. Une troisième distinction politique est constituée par les Yézidis de Shengal qui se sentent proches de Bagdad et qui voient comme seule solution politique le maintien de Shengal comme district irakien, comme il l'était avant. A l'intérieur de la diaspora allemande, des efforts sont donc en cours pour construire une identité et une mémoire collective diasporique, ces fractures internes apportent pourtant des tensions qui rendent la diaspora hétérogène et fragmentée.

En général, la longue histoire de persécution et de souffrance reste présente dans la tradition et fait également partie de l'identité collective²¹⁷. Dans le contexte du génocide de 2014, la question de l'identité fait l'objet d'un discours fervent, voire controversé²¹⁸. Dans la diaspora allemande par exemple, la société

²¹⁵ Entretien avec Ibrahim Kus, président de la *Gesellschaft Ezidischer AkademikerInnen* (GEA), société formée par des Yézidis avec un parcours académique en Allemagne.

²¹⁶ Günes Murat TEZCÜR (et al.), « Survival, Coexistence and Autonomy: Yezidi Political Identity after Genocide », in Günes Murat TEZCÜR (dir.), *Kurds and Yezidis in the Middle East: Shifting Identities, Borders and the Experience of Minority Communities*, London, I.B. Tauris, 2021, pp. 77-98.

²¹⁷ Sefik TAGAY et Ibrahim KUS, « Ezidische Identität in der Diaspora », in GESELLSCHAFT EZIDISCHER AKADEMIKERINNEN (GEA) (dir.), *Im Transformationsprozess: die Eziden und das Ezidentum gestern, heute, morgen. Beiträge der zweiten internationalen GEA-Konferenz vom 04. bis 05.10.2014 in Bielefeld*, Berlin, Verlag für Wissenschaft und Bildung, 2016, pp. 64-66.

²¹⁸ *Ibid.*

yézidie est en train d'œuvrer à un processus de transformation culturelle et religieuse. Avec une nouvelle génération résidant en Allemagne qui est en train d'écrire l'histoire yézidie, celle-ci prend en ce moment un tournant qui pourrait déclencher des changements dans la religion et la société yézidie²¹⁹.

L'identité et la mémoire collective jouent un rôle capital pour les Yézidis, puisque les différents contextes politiques d'oppression en ont empêché le développement pendant des siècles. Ainsi, la mission principale de la diaspora en Allemagne est de créer et de maintenir vivante une mémoire collective des persécutions et du génocide de 2014. Établir une mémoire collective basée sur un travail historique et qui peut aussi compter sur l'indépendance des représentations est crucial pour la communauté, qui voit dans son établissement et sa transmission une forme de prévention d'autres génocides contre les Yézidis à l'avenir. Pour ce faire, la mémoire collective yézidie doit également être partagée au niveau international, car le soutien de la communauté internationale est vu comme essentiel pour poser les bases et sensibiliser sur cette question. Cette sensibilisation fait également partie des missions des associations yézidies en Allemagne.

Dans le contexte allemand, les Yézidis bénéficient des droits fondamentaux pour exercer leur culte et cultiver la mission de garder la mémoire collective de leurs persécutions. La situation pour la diaspora allemande post-2014 est ainsi totalement différente de celle des rescapés à Shengal. Pour cette raison, un retour à Shengal n'est souvent pas envisageable : les survivants interviewés au cours de cette recherche ne voient pas d'avenir à Shengal. La destruction massive des infrastructures et la crainte d'un retour du conflit en sont les raisons principales. A Shengal, la relation avec la population musulmane résidente – dont certains membres ont coopéré avec *Daesh* – reste tendue et la confiance brisée entre les anciens voisins rend l'idée d'un retour difficile. De plus, une véritable reconstruction n'a pas encore eu lieu et les villes et les villages de Shengal sont toujours en ruines. En Allemagne, les survivants apprécient le fait de se trouver dans un pays où ils ne sentent pas menacés à cause de leur identité et cela joue un rôle essentiel dans leur volonté de rester. La question sécuritaire est ainsi au centre des problèmes qui empêchent le retour et le rétablissement de la société yézidie à Shengal.

En 2021, la société académique yézidie (*Gesellschaft Ezidischer AkademikerInnen* – GEA), dont le siège se trouve à Essen, a publié un communiqué de presse²²⁰ dans lequel elle exprime son inquiétude concernant la situation actuelle des Yézidis à Shengal et les développements politiques ainsi que militaires dans la région. Malgré la répression militaire de l'EI, les conditions d'un retour en toute sécurité pour les Yézidis n'ont pas été établies jusqu'à présent. Le communiqué dénonce le manque de volonté d'une reconstruction politique et économique dans l'intérêt de la population locale, à cause surtout des intérêts divergents du gouvernement fédéral de Bagdad et du GRK qui font obstacle à une stabilisation de la situation à Shengal.

Comme préalablement mentionné, le 9 octobre 2020, le gouvernement central de Bagdad et le gouvernement régional du Kurdistan ont annoncé un accord sur la situation dans la région. Cet accord et sa mise en œuvre ont été fortement condamnés par la communauté yézidie, car les habitants de Shengal, leurs représentants politiques, les acteurs de la société civile et des dirigeants locaux n'ont pas été pris en compte. Ceux-ci n'ont été ni consultés, ni associés aux négociations. En outre, aucun processus pacifique de normalisation de la sécurité dans le but de prévenir les conflits futurs n'a été entamé. Les droits des victimes n'ont pas été mentionnés. Pour réinstaurer un climat de confiance, il serait indispensable de pallier ces manquements en intégrant tous les partis concernées dans la prise de décision.

Bagdad et Erbil ont, sous prétexte de cet accord, augmenté la pression sur les unités d'auto-organisation yézidies et ses forces de sécurité installées à Shengal pour qu'elles se désarment. Les Yézidis de leur côté craignent que, sans la possibilité de se défendre de manière autonome, ils en seraient à nouveau les victimes dans le cas d'une ultérieure escalade d'un conflit politique ou militaire.

La GEA, qui représente le monde académique yézidi en Allemagne, demande alors la mise en place et le développement d'une organisation administrative et exécutive yézidie avec des solides structures d'autodéfense à Shengal. Elle prône la mise en place d'une véritable autonomie pour cette région au sein de

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ Communiqué de presse, GESELLSCHAFT EZIDISCHER AKADEMIKERINNEN E.V., Essen, 07.4.2021.

L'État fédéral irakien. L'auto-administration est perçue comme la seule forme possible d'un futur pour les Yézidis au Moyen-Orient. Selon la Constitution irakienne, il existe une base pour l'établissement d'une autonomie. Il suffirait de la volonté politique nécessaire à son application. Pour la GEA, cela serait une nécessité politique et sociale qui s'intégrerait bien dans la réalité de l'État multiethnique qu'est l'Irak. Cela reflète également la vision de plusieurs des interviewés dans le cadre de cette recherche. Beaucoup voient dans une autonomie de la région et surtout dans un système de défense entièrement constitué par des Yézidis la seule solution politique possible pour la continuation de la présence de leur communauté à Shengal. Dans son communiqué, la GEA fait appel aux autorités kurdes afin de soutenir les Yézidis dans la défense de leurs droits à la participation politique et pour défendre le projet d'un Shengal autonome, afin de poursuivre la tradition de coopération avec des avantages pour toutes les parties. Cela peut selon la GEA également aider la population à surmonter le profond fossé émotionnel qui existe depuis le génocide entre les Yézidis et les Kurdes musulmans et mettre fin ainsi à la vulnérabilité et à l'instrumentalisation politique²²¹. A long terme, cela ne peut que servir les intérêts de l'État irakien, qui lutte depuis près de deux décennies pour sa stabilité politique. La diaspora allemande est ainsi activement impliquée dans le débat sur la reconstruction de Shengal. En même temps, la société yézidie allemande est caractérisée par un processus de transformation en cours depuis longtemps. Depuis plusieurs décennies, un débat a lieu au sein de la communauté yézidie sur la question du maintien de la tradition yézidie au sein de la diaspora. Cette question est devenue encore plus urgente après le génocide. Selon une étude empirique²²², la diaspora offre aux Yézidis la possibilité d'approfondir leur religion et leur histoire. C'est la raison pour laquelle, la diaspora yézidie en Allemagne est de plus en plus considérée comme une chance historique de travailler sur son histoire en toute liberté, ainsi que de présenter ouvertement des points de vue sur la religion. Pour cette raison, la communauté yézidie en Allemagne connaît un processus de transformation à plusieurs niveaux, qui est permis par une certitude de ne pas être diffamés ou persécutés. Cette évolution s'applique surtout à la diaspora des années précédant le génocide. Les survivants arrivés en Allemagne après 2014 ont trouvé une situation plus tendue et en particulier deux parmi les interviewés témoignent d'une expérience de discrimination liée à leur identité et religion²²³.

L'idéal du suprématisme sunnite face aux Yézidis s'est en effet transmis également dans une partie de la diaspora musulmane en Allemagne. Les deux survivants interviewés ont vécu une situation très similaire : ils indiquent avoir subi des discriminations de la part de leurs interprètes durant la procédure de demande d'asile auprès des autorités allemandes. Dans les deux cas, les interprètes ont manqué à leur devoir de traduire les témoignages des survivantes de manière fidèle et impartiale²²⁴. Les interprètes ont essayé de minimiser le rôle de l'extrémisme islamique dans le génocide des Yézidis. En plus d'avoir essayé de traduire délibérément les témoignages des survivants, les interprètes ont insulté ou provoqué les interviewés en raison de leur religion. Pour les survivants, déjà traumatisés par le génocide et le voyage dans de terribles conditions jusqu'en Europe, cela a eu des lourdes conséquences psychiques. Dans un cas, la personne a porté plainte contre son interprète et fut autorisé à en changer. Les autorités allemandes ont depuis été sensibilisées à la question et ont par la suite évité d'assigner des interprètes susceptibles d'apporter une traduction biaisée en raison de leurs convictions politiques ou religieuses. Les expériences des deux interviewés démontrent que, bien qu'en sécurité dans un État de droit, la situation des Yézidis reste précaire. De plus, ce cas illustre l'instrumentalisation et la manipulation de la vérité sur le génocide, même dans un État de droit comme l'Allemagne. La manipulation du récit reste ainsi une réalité, comme nous dit le survivant impliqué dans ce cas :

« Je ne maîtrisais pas très bien l'allemand, mais j'ai quand même remarqué que l'interprète - qui était kurde musulman de Syrie - ne traduisait pas ce que j'avais dit. (...) Il a agi par discrimination religieuse et après l'entretien je l'ai abordé ; il m'a alors dit : "vous, les Yézidis, vous êtes de toute façon des infidèles" »²²⁵.

²²¹ *Ibid.*

²²² Sefik TAGAY et Ibrahim KUS, « Ezidische Identität in der Diaspora », *op. cit.*, pp. 45-66.

²²³ Entretien avec des survivants.

²²⁴ Entretien avec des survivants.

²²⁵ Entretien avec des survivants.

Le deuxième cas de ce type implique une survivante femme qui a en plus été discriminée de manière sexiste, outre au fait que sa déposition a été délibérément manipulée et déformée par son interprète :

« J'avais un entretien avec les autorités allemandes concernant la procédure d'asile et je me suis rendue pour cette raison au tribunal. Mon interprète était un homme kurde sorani, originaire du Kurdistan. Il n'effectuait pas son travail correctement et me forçait à donner une autre version des faits, qui était plus dans son propre intérêt. Par exemple, si j'essayais de dire la vérité, à savoir que j'étais en danger à cause de mon identité yézidie, il traduisait quelque chose d'autre, qui était plus dans l'intérêt de l'islam ou en faveur de l'islam. La traduction était donc inexacte et il m'a également provoquée en me disant des choses comme « pouvons-nous nous marier ? », ce qui est provocant pour une femme yézidie, car il le sait très bien que les yézidis n'ont pas le droit de se marier avec des musulmans. J'ai donc senti que je n'étais toujours pas en sécurité, alors que je pensais que l'Allemagne c'était le pays où je pouvais me sentir en sécurité (...) »²²⁶.

Ces deux cas illustrent le fait que la manipulation du récit, la déformation de vérité ainsi que la discrimination des victimes ciblés par le génocide font partie intégrante du processus post-génocidaire et que des mesures doivent être prises pour la protection des survivants pendant cette phase.

En même temps, en Allemagne, les survivants yézidis bénéficient d'un contexte qui leur permet de garder la mémoire du génocide et de la transmettre. En général, les Yézidis qui ont survécu aux atrocités du génocide ont envie d'en parler : pendant tous les entretiens effectués, les survivants se sont montrés motivés à collaborer avec ce projet de recherche. Même si les émotions étaient fortes et les souvenirs liés au génocide douloureux, les survivants n'étaient pas perturbés par le fait de partager leurs expériences, conscients de l'importance de transmettre leur histoire dans le but de sensibiliser et de partager leur quête de justice. Faire connaître leurs expériences et transmettre la vérité sur le génocide, qui est trop souvent manipulée par les acteurs politiques en Irak, était le propos principal qui a poussé les survivants à collaborer dans le cadre de cette recherche. Cette volonté de partage est également accompagnée par une désillusion à l'égard des autorités irakiennes. Personne n'a plus aucune confiance dans le gouvernement irakien ou dans le GRK pour ce qui concerne la justice et la protection des Yézidis. Si la majorité d'entre eux n'a plus ressenti le désir de retourner à Shengal, un des survivants y est retourné plusieurs fois pour l'exhumation des fosses communes :

« Depuis que je suis en Allemagne, je suis retourné plusieurs fois à Kocho. La première fois en 2019, lorsque les fosses communes ont été ouvertes. Je voulais absolument y aller et être là. J'y suis resté avec ma mère et mon frère pendant un mois. C'était bien de revoir les gens. Ils ont exhumé les fosses communes et je voulais absolument y participer. J'y suis retourné encore en 2020. La dernière fois c'était en 2021, j'y suis allé avec ma mère parce que les tombes où se trouvaient les restes de mon père, de mon grand-père et de tous mes oncles ont été ouvertes et je voulais absolument y assister. Ils ont déterré les vestiges de mon père et je les ai enterrés de mes propres mains dans le cimetière. Ce n'est qu'au bout de sept ans que nous avons pu les enterrer comme il faut »²²⁷.

L'exhumation des fosses communes à Kocho est la seule action commémorative et significative à la suite du génocide entreprise par le gouvernement irakien – en collaboration conjointe avec l'ONU. Pourtant, les survivants en entretien n'ont aucune confiance dans une démarche de justice en Irak, ni au niveau international. Les interviewés ne voient pas de démarche de justice dans l'avenir, comme nous dit un survivant : « Qu'on arrive à obtenir justice, c'est tellement loin. C'est tellement loin. J'en doute. Et que le gouvernement irakien s'y intéresse, on peut l'oublier »²²⁸.

L'impact du génocide sur la génération plus jeune de survivants, qui résident maintenant en Allemagne, se manifeste également dans le rejet de la religion. Si au niveau identitaire et culturel, la tradition yézidie demeure ressentie et gardée, beaucoup de jeunes ont déclaré ne pouvoir plus croire dans la religion et avoir ainsi abandonné leur croyance. Cette transformation est assez significative pour une communauté dont

²²⁶ Entretien avec un survivant.

²²⁷ Survivant du massacre de Kocho en entretien.

²²⁸ *Ibid.*

L'identité est fortement liée à la religion. La diaspora post-2014 représente ainsi un tournant dans la tradition yézidie : auparavant cette communauté a survécu aux persécutions en renforçant leur unité identitaire et culturelle par le biais de la religion. Cette nouvelle génération tente en revanche des nouvelles voies pour se redéfinir et reconstruire dans un contexte sociétal nouveau et multiculturel comme celui allemand. L'identité yézidie est alors susceptible de subir des changements et la diaspora allemande possède le potentiel pour réagir au génocide en se reconstruisant sur des nouvelles dynamiques. La réponse est donc de s'ouvrir à l'activisme, à la mobilisation politique et à l'information. Grâce aux pressions faites par des organisations yézidiennes, l'Allemagne a été un des premiers pays européens à avoir officiellement reconnu le génocide²²⁹ et à avoir porté des anciens membres de *Daesh* devant la justice avec la charge de génocide. Le potentiel que ce pays a à offrir à l'égard la diaspora post-2014 est alors considérable et l'Allemagne pourrait également accorder un cadre pour l'obtention de la justice. Via la diaspora yézidie en Allemagne, un processus de reconnaissance, de responsabilité et de réparation peut être démarré afin que toute la communauté internationale soit plus sensibilisée au sujet. L'objectif serait qu'elle se positionne face aux crimes commis par l'EI, en exerçant ainsi une pression sur les pays concernés, pour qu'ils en fassent de même. En effet, seule une conséquence juridique adéquate peut engendrer un changement de mentalité et sensibiliser aux droits des Yézidis – et en général des groupes minoritaires au Moyen-Orient. Jusque-là, le risque d'oublier ce génocide ainsi que la menace pour cette communauté d'être de nouveau la cible de violences dans leur pays, reste bien réel.

²²⁹ HÁWAR.HELP, « Deutscher Bundestag erkennt den Völkermord an den Jesiden offiziell als solchen an ». URL: [https://www..hhawarelp/de/anerkennung-genozid-bundestag/] (Consulté le 16.6.2023).

Conclusion

Presqu'une décennie après la perpétration du génocide des Yézidis par les combattants de *Daesh*, les conséquences n'ont toujours pas été abordées de manière adéquate en Irak. Les Yézidis peinent à y retrouver leur place au sein de la société et se trouvent coincés entre les intérêts des différents acteurs politiques, notamment du gouvernement fédéral et du GRK. Les victimes continuent leur lutte pour la justice, tandis que la possibilité d'un retour à Shengal est minée par l'instabilité sécuritaire ainsi que par les attaques fréquentes de la Turquie. Les conditions pour la continuation de la présence yézidie en Irak et pour la cohabitation des différents groupes dans le pays restent précaires.

Les évènements qui caractérisent un génocide et la documentation des faits deviennent souvent un outil chargé de pouvoir et ainsi instrumentalisé par les différents acteurs politiques impliqués. Les dynamiques qui caractérisent la phase post-génocide illustrent comment un génocide peut se prolonger à travers d'autres stratégies que la violence physique et comment cela se reflète auprès des survivants sur place et en diaspora. La violence à l'égard des Yézidis a éclaté à partir de 2003, lorsque l'État central s'est effondré, mais elle voit ses origines dans le passé ottoman et elle survécit en latence lors du régime *baathiste*. Ce dernier ne reconnaissait aucune autre culture que celle arabo-centrée.

La violence politique et de masse est en effet un phénomène qui s'inscrit dans le contexte historique du Moyen-Orient et qui poursuit la stratégie de domination utilisée par le système ottoman. La politisation et la polarisation des *millets* ottomans ont été réutilisées dans les États-nations issus de l'empire à l'égard des groupes minoritaires. C'est le cas en Irak, où les minorités non-musulmanes et/ou non-arabes n'ont pas trouvé leur place au sein d'un système politique fortement centralisé autour du nationalisme privilégiant une élite arabe sunnite. La violence contre un groupe minoritaire et l'usage de la violence politique au Moyen-Orient n'est pas due, dans ce cas, à une réaction à des facteurs exogènes. Elle fait partie intégrante d'un système de pouvoir hérité de l'époque ottomane, dont les nationalismes se sont servis pour imposer l'idéal d'identité nationale. Le but est ainsi de renforcer le sentiment nationaliste en effaçant la pluralité caractéristique des sociétés au Moyen-Orient. Cette continuité est néanmoins souvent dissimulée derrière un discours de négation et de déresponsabilisation de l'autorité politique. Cela se reflète par exemple dans le manque de responsabilité historique et dans la politique de négation du génocide des Arméniens portée par l'État turc. Ou encore dans la politique portée par Saddam d'un Irak laïc où l'appartenance religieuse était vue comme une sorte de tabou.

La non-reconnaissance du génocide des Arméniens par l'État Turc est déterminant dans l'histoire de la violence au Moyen-Orient, puisque cela a empêché un travail historique et de mémoire, ainsi qu'une prise de conscience dans la collectivité en Turquie et dans le reste du Moyen-Orient. Cela est un élément fondamental pour prévenir la stigmatisation des groupes minoritaires dans l'ensemble du Moyen-Orient. Le génocide de 2014 s'insère dans cette continuité ainsi que dans la continuité de plusieurs épisodes de violence endurés par les Yézidis : la pratique d'intolérance religieuse envers les Yézidis à l'époque ottomane, la politique d'hégémonie musulmane-sunnite et la volonté d'homogénéiser la population ont fait des Yézidis un des groupes les plus touchés par la politique répressive sous l'Empire ottoman. Cela a fortement frappé la communauté yézidie pendant toute l'ère ottomane et spécialement vers la période finale de l'empire. Le manque de responsabilité historique face aux violences perpétrées auparavant au Moyen-Orient a créé un lien de continuité de l'usage de la violence politique à l'époque ottomane qui a perduré à l'époque de l'Irak moderne, sous l'égide du nationalisme arabe et après 2003 avec la sectarisation de la société.

Le discours de stigmatisation des Yézidis porté par *Daesh* a été construit sur la base d'anciennes croyances stéréotypées originaire de l'époque ottomane et qui ont survécu durant le laïcisme forcé du parti *Baath*. L'idéologie de *Daesh* a repris ces stéréotypes autour de l'apostasie pour construire un « autre » négatif et ainsi justifier le génocide par le biais de la *charia* islamique. Si les membres de l'EI expliquent cette violence sur une base idéologique-religieuse, le propos d'ingénierie sociale derrière le fanatisme islamique n'est pas à sous-estimer : cette violence est également le résultat des tensions sectaires et de la détérioration des relations des Yézidis avec la communauté sunnite, de plus en plus radicalisée. La communauté yézidie, avec sa réorientation vers le GRK après l'éclat des violences sectaires en Irak, est devenue ainsi persona non grata.

Avec le stationnement des *peshmergas* à Shengal après 2003, les forces kurdes sont pour la première fois déployées à l'extérieur des limites officielles de leur région autonome et ils se trouvent dans ceux qui constituent les territoires disputés. Cela a engendré le mécontentement de la population arabe sunnite à Shengal, dont une partie s'est ralliée à *Daesh* lors des attaques contre les villages yézidis.

La question de la participation de la population sunnite locale est également un des facteurs qui empêche un retour des survivants dans leur région ancestrale. L'impunité des acteurs impliqués dans le génocide contribue à maintenir l'acte génocidaire en cours. Il y a d'autres questions cruciales qui demeurent en suspens, comme le rôle des *peshmergas* et les raisons de leur départ soudain lors des attaques. Ces éléments n'ont pas été suffisamment étudiés pour que tous les aspects du génocide soient mis en lumière. Le rôle des *peshmergas* dans l'attaque du 3 août 2014 a été jusqu'à présent minimisé et insuffisamment enquêté. La raison pour laquelle les forces kurdes n'ont pas défendu les civils à Shengal reste inconnue. Pourtant cela est déterminant pour la perception des survivants qui, en restant sans réponse, ne peuvent plus faire confiance aux autorités du Kurdistan irakien ni du gouvernement fédéral. De plus, selon les témoignages récoltés, les *peshmergas* ont joué également un rôle actif dans le génocide, en empêchant les Yézidis de prendre la fuite lors des attaques par *Daesh* et cela mérite de devenir objet d'enquête, afin de vérifier si les *peshmergas* ont joué un rôle en tant que génocidaires et/ou observateurs silencieux.

En Irak, les conditions pour mettre fin à la pratique génocidaire sont soumises aux intérêts et aux enjeux d'influences des différents acteurs politiques. La fin d'un génocide est en fait marquée par la représentation de ce traumatisme et on peut constater que dans le cas des Yézidis, le génocide est encore en train de s'opérer. Cela se caractérise sur place par le manque de sécurité pour la communauté yézidie, ce qui empêche le retour et la reconstruction de la société yézidie à Shengal ; par le silence forcé et la répression politique ; par l'instrumentalisation du récit du génocide surtout lié au blanchissement de la réputation du PDK et des *peshmergas*. Les Yézidis souffrent toujours d'un manque de sécurité qui mine la possibilité d'un retour et ainsi de participer à la reconstruction de leur communauté à Shengal. Cela, avec l'inertie de la justice, est le reflet d'une pratique génocidaire encore en cours.

Dans la diaspora, les Yézidis parviennent à exprimer leurs appels à la justice et au rétablissement de la communauté à Shengal. La diaspora allemande opère ainsi pour établir un travail de mémoire qui considère tous les épisodes de violence endurés par les Yézidis au cours de l'histoire et dont le génocide de 2014 est le plus récent. Libre de toute pression politique, la diaspora en Allemagne s'engage dans l'établissement d'une mémoire collective qui tourne autour des violences subies par la communauté. En même temps, certains subissent des discriminations et une manipulation du récit du génocide peut aussi être en œuvre en Allemagne. Ce fut effet le cas pour les deux interviewés discriminés pendant leur entretien de demande d'asile.

Le fait que les médias yézidis ne bénéficient pas de la liberté d'exercer leur activité journalistique et sont constamment bloqués par les autorités irakiennes et du GRK relève d'une politique de silence à l'égard des survivants. Ce silence caractérise fortement la société post-génocide à Shengal. L'accès à la vérité (à travers la documentation des faits et des témoignages), la construction d'une mémoire et la représentation du génocide représentent l'aboutissement d'un génocide et ces éléments constituent un important pilier pour éviter qu'un acte de génocide se répète. Pour les Yézidis, la documentation du post-génocide par les médias et l'accès à la vérité ne sont pas garantis. De plus, plusieurs survivants craignent pour leur sécurité ou celle de leurs proches. Parler librement et publiquement des événements du génocide est alors conditionné par les pressions exercées par les autorités locales, surtout par le GRK. Cela se reflète en partie au sein de la diaspora en Allemagne, qui néanmoins parvient à s'exprimer et à partager l'expérience du génocide.

L'histoire des persécutions des Yézidis est fortement présente dans leur tradition orale qui tourne autour des récits sur les *ferman*. La persécution est un phénomène qui se répète dans leur histoire. Le génocide de 2014 s'insère ainsi dans cette continuité historique mais représente en même temps une rupture. Il s'agit en fait du premier véritable génocide effectué de manière systématique à l'encontre de cette communauté. L'exécution massive des hommes, l'entraînement forcé des enfants et la captivité des femmes, ajoutés au viol systématique utilisé en tant qu'arme de génocide, relèvent de l'intention et de la préméditation de détruire cette communauté en entier. Pour la première fois, les Yézidis ont obtenu une forte visibilité internationale, grâce entre autre à l'activisme de Nadia Murad. Cela jette les bases pour la formation d'une

nouvelle dynamique post-génocidaire qui se distingue des précédents et qui est susceptible de changer également les dynamiques identitaires parmi la communauté yézidie en diaspora.

Les témoignages récoltés ici ont permis de reconstruire certains évènements du génocide et de documenter une partie des expériences des survivants. Il s'agit que d'un échantillon restreint et beaucoup de travail lié à la documentation des expériences du génocide enduré par les survivants reste à faire. Néanmoins, ces témoignages apportent une contribution à la documentation des récits des survivants et donnent un aperçu sur les conséquences du génocide sur la communauté en diaspora. Les témoignages soulèvent également des questions qui restent encore à approfondir, comme la responsabilité des observateurs, des gouvernements et le rôle joué par d'autres acteurs impliqués. Une enquête sur ces questions apportera un ultérieur élément de clarification pour les survivants du génocide dans leur quête de justice. En fait, tant qu'il n'y aura pas une démarche de justice et de reconnaissance de la part du gouvernement irakien et à l'international, les perspectives de la communauté yézidie dans les zones de peuplement traditionnelles restent sombres. La communauté à Shengal est confrontée à des attaques visant à éradiquer sa volonté d'autonomie et sans aucune garantie de sécurité, les survivants ne voient pas la possibilité d'un retour dans leur région d'origine. Sans protection, Shengal, qui est le lieu de référence de la culture yézidie, pourrait être perdu à jamais, ce qui déclencherait une ultérieure fragmentation et dispersion de cette communauté.

Bibliographie

A., Jihan, *Dankbarkeit. Die schlimmste Zeit meines Lebens*, Tübingen, Marba Verlag, 2021.

ABDULAH, Deldar Morad (et al.), « The Lived Experience of Surviving from the Islamic State Attack and Capture in Iraq and Syria: An Arts-Based Qualitative Study with Yazidi Young Women », in *International Journal of Social Psychiatry*, 2023, Vol. 69, No. 1, pp. 117-133.

ACKERMANN, Andreas, «Yeziden in Deutschland. Von Der Minderheit zur Diaspora», in *Paideuma*, 2003, Vol. 49, pp. 157-177.

AHMED, Sami Said, *The Yazidis: Their Life and Beliefs*, Coconut Grove, Field Research Projects, 1975.

AYHAN, Tutku, « 'We are Yezidi, being otherwise never stopped our persecution' : Yezidi perceptions of Kurds and Kurdish identity », in TEZCUR, Günes Murat (dir.), *Kurds and Yezidis in the Middle East: Shifting Identities, Borders and the Experience of Minority Communities*, London, I.B. Tauris, 2021, pp. 167-184.

BLANC, Pierre et CHAGNOLLAUD, Jean-Paul, *Violence et politique au Moyen-Orient*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

BOZARSLAN, Hamit, « Coercion and Violence in the Middle East », in DWYER, Philip (et al.), *The Cambridge World History of Violence*, Vol. III, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, pp. 125-144.

BOZARSLAN, Hamit, *Une histoire de la violence au Moyen-Orient : de la fin de l'empire ottoman à Al-Qaida*, Paris, Découverte, 2008.

BRIÉ, Françoise, « Irak : au pays des déportés », *Outre-Terre*, 2006, Vol. 14, No.1, pp. 193-212.

CARMICHAEL, Cathie, « From the Guest Editor : Neighbours and War: Genocide in the Central Balkans », in *Journal of Genocide Research*, 2006, Vol. 8, No. 3, pp. 249-254.

CHETERIAN, Vicken, « ISIS Genocide against the Yazidis and Mass Violence in the Middle East », in *British Journal of Middle Eastern Studies*, 2021, Vol. 48, No. 4, pp. 629-641.

CHETERIAN, Vicken, « Confessionnalisme et conflits au Moyen-Orient. Une perspective de longue durée », in *Relations internationales*, 2017, Vol. 172, No. 4, pp. 115-126.

CHETERIAN, Vicken, *Open Wounds : Armenians, Turks and a Century of Genocide*, London, Hurst & Company, 2015.

CORA, Yasar T. (et al.), « Introduction: Ottoman Historiography's Black Hole », in CORA Yasar T. (et al.), *The Ottoman East in the Nineteenth Century: Societies, Identities and Politics*, London, I.B. Tauris, 2016, pp. 1-18.

DEL RE, Emanuela C., « The Yazidi and the Islamic State, of the Effects of a Middle East without Minorities on Europe », in *Politics and religion journal*, 2015, Vol. 9, No. 2, pp. 269-293.

DINNAYI, Mirza, « Yezidi minority and ISIS: the Victims of Trans-Generational Genocide », in APUZZO, Gian Matteo, (et al.), *Diamo un futuro agli Yazidi: interventi di cooperazione per nuove prospettive*, Trieste, Edizioni Università di Trieste, 2020, pp. 7-21.

EL-MASRI, Samar, « Prosecuting ISIS for the sexual slavery of the Yazidi women and girls », in *The International Journal of Human Rights*, 2018, Vol. 22, No. 8, pp. 1047-66.

- FEIERSTEIN, Daniel, « The Concept of Genocidal Social Practices », in JONES, Adam, (dir.), *New Directions in Genocide Research*, London, Routledge, 2012, pp. 18-36.
- FERMAN, Leyla, *Ezîd_innen und der anhaltende Genozîd - Informationsheft*, Hannover, Women for Justice e.V., 2021.
- FERMAN, Leyla, « Vergewaltigung von Frauen in Konflikten. Das Beispiel der Ezidinnen aus Shingal », in GESELLSCHAFT EZIDISCHER AKADEMIKERINNEN (GEA) (dir.), *Im Transformationsprozess : die Eziden und das Ezidentum gestern, heute, morgen. Beiträge der zweiten internationalen GEA-Konferenz vom 04. bis 05.10.2014 in Bielefeld*, Berlin, Verlag für Wissenschaft und Bildung, 2016, pp. 111-126.
- FUCCARO, Nelida, *The Other Kurds: Yazidis in Colonial Iraq*, London, I. B. Tauris, 1999.
- GALIP, Özlem Belçim, « The Politics of Remembering: Representation of the Armenian Genocide in Kurdish Novels », in *Holocaust and Genocide Studies*, 2016, Vol. 30, No. 3, pp. 458-487.
- GEORGEON, François, « L'Empire ottoman : retour sur la gestion politique d'un espace pluriel », in *Confluences Méditerranée*, 2018/2, N° 105, pp. 13-22.
- GÖLBAŞI, Edip, « 'Devil Worshipers' Encounter the State : 'Heterodox' Identities, State Building, and the Imperial Integration in the Late Ottoman Empire », in CORA, Yasar T. (et al.), *The Ottoman East in the Nineteenth Century: Societies, Identities and Politics*, London, I.B. Tauris, 2016, pp. 133-158.
- GÖLBAŞI, Edip, « Turning the 'Heretics' into Loyal Muslim Subjects: Imperial Anxieties, the Politics of Religious Conversion, and the Yezidis in the Hamidian Era », in *The Muslim world*, 2013, Vol. 103, No. 1, pp. 3-23.
- GREENE, Molly, « Violence and Religion in the Ottoman Empire », in DWYER, Philip (et al.), *The Cambridge World History of Violence*, Vol. III, Cambridge, Cambridge University Press, 2020, pp. 77-95.
- HIGH, Steven C., *Oral History at the Crossroads: Sharing Life Stories of Survival and Displacement*, Vancouver, UBC Press, 2014.
- ISSA, Chaukkeddin (et al.), *Das Yezîdentum : Religion und Leben*, Oldenburg, Dengê Êzîdiyan, 2008.
- JÄGER, Pia (et al.), « Narrative Review: The (Mental) Health Consequences of the Northern Iraq Offensive of ISIS in 2014 for Female Yezidis », in *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 2019, Vol. 16, No. 13, pp. 1-17.
- JOHNS, Michael, « Understanding the Unthinkable: The Current State of Genocide Studies », in *International Studies Review*, 2010, Vol. 12, No. 3, pp. 457-463.
- JONES, Adam, *Genocide: A Comprehensive Introduction*, London/New York, Routledge, 2006.
- KARTAL, Celalettin, *Deutsche Yeziden. Geschichte, Gegenwart, Prognosen*, Marburg, Tectum Verlag, 2016.
- KAYA, Zeynep, « Sexual Violence, Identity and Gender: ISIS and the Yezidis », in *Conflict, Security & Development*, 2020, Vol. 20, No. 5, pp. 631-652.
- LABAN HINTON, Alexander, et O'NEIL, Kevin Lewis (dir.), *Genocide: Truth, Memory, and Representation*, Durham, Duke University Press, 2009.
- LAMB, Christina, *Our Bodies, Their Battlefield: What War Does to Women*, London, William Collins, 2020.

LEMKIN, Raphael, *Axis Rule in Occupied Europe: Laws of Occupation, Analysis of Government, Proposals for Redress*, Washington, Carnegie Endowment for International Peace, 1944.

LEVENE, Mark, *The Meaning of Genocide*, London, I.B. Taurus, 2008.

MACKINNON, Catharine A., *Are women human? and other international dialogues*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 2006.

MASADEH, Mais, « The Role of Humanitarian Actors in the World's First Conviction for Genocide against the Yazidi », in *Centre for Humanitarian Action*, 19 January 2022. Disponible au URL : [<https://www.chaberlin.org/en/blog/the-role-of-humanitarian-actors-in-the-worlds-first-conviction-for-genocide-against-the-yazidi-2/>] (Consulté le 4.9.2022).

MCGLYNN, Clare, « Rape as "Torture"? Catharine MacKinnon and Questions of Feminist Strategy », in *Feminist Legal Studies*, 2008, Vol. 16, No. 1, pp. 71-85.

MERTEN, Kai, *Untereinander, nicht nebeneinander: Das Zusammenleben religiöser und kultureller Gruppen im Osmanischen Reich des 19. Jahrhunderts*, Marburger Religionsgeschichtliche Beiträge, Bd. 6, Berlin, LIT, 2014.

ORTAYLI, Ilber, « Les groupes hétérodoxes et l'administration ottomane », in KEHL-BODROGI, Krisztina (et al.), *Syncretistic Religious Communities in the Near East*, Leiden, Brill, 1997, pp. 205-212.

PRUNIER, Gérard, *The Rwanda Crisis: History of a Genocide*, New York, Columbia University Press, 1996.

PULVAR, Olivier, « Mémoire, médiatisation et construction des identités », in *Études caribéennes*, 2006, No. 5, pp. 1-8.

REID-CUNNINGHAM, Allison Ruby, « Rape as a Weapon of Genocide », in *Genocide Studies and Prevention: An International Journal*, 2008, Vol. 3, pp. 279-296.

ROUSSEL, Cyril, « Nettoyage ethnique, déplacements de population et repeuplement dans le gouvernorat de Ninive (Mossoul, Nord-Irak) », in *Outre-Terre*, 2015, Vol. 44, No. 3, pp. 250-262.

RUCK, Isabel, « Introduction - Construction et évolution de la question minoritaire au Moyen-Orient : de l'Empire ottoman à nos jours », in *Maghreb - Machrek*, 2018, Vol. 235, No. 1, pp. 9-44.

SASSOON, Joseph, *Saddam Hussein's Ba'th Party: inside an authoritarian regime*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

SCHLAEPFER, Aline (et al.), « Fantômes d'Empire : persistances et revendications d'ottomanité(s) dans les espaces post-ottomans : Introduction », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, Nr. 148, 2020, pp. 9-32.

TAGAY, Sefik et ORTAÇ, Serhat, *Die Eziden und das Ezidentum. Geschichte und Gegenwart einer vom Untergang bedrohten Religion*, Hamburg, Landeszentrale für politische Bildung, 2016.

TAGAY, Sefik et KUS, Ibrahim, « Ezidische Identität in der Diaspora », in GESELLSCHAFT EZIDISCHER AKADEMIKERINNEN (GEA) (dir.), *Im Transformationsprozess: die Eziden und das Ezidentum gestern, heute, morgen. Beiträge der zweiten internationalen GEA-Konferenz vom 04. bis 05.10.2014 in Bielefeld*, Berlin, Verlag für Wissenschaft und Bildung, 2016, pp. 45-66.

TEZCÜR, Günes Murat (et al.), « Survival, Coexistence and Autonomy: Yezidi Political Identity after Genocide », in TEZCÜR, Günes Murat (dir.), *Kurds and Yezidis in the Middle East: Shifting Identities, Borders and the Experience of Minority Communities*, London, I.B. Taurus, 2021, pp. 77-98.

TRAVIS, Hannibal, « The Assyrian Genocide across History: Collective Memory, Legal Theory, and Power Politics », in TRAVIS, Hannibal, (dir.), *The Assyrian genocide: cultural and political legacies*, London, New York, Routledge, 2018, pp. 1-91.

ULUGANA, Sedat, *Bitlis: évolution socio-politique d'une province ottomane (1908-1914)*, Thèse de doctorat dirigée par Hamit Bozarslan, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, (œuvre non publiée), 2019.

VALTER, Stéphane, « Les prémices du nationalisme arabe : la Société révolutionnaire arabe (1913-1914), son contexte historique et idéologique, et la rhétorique séditeuse de six factums subversives », in *Bulletin d'études orientales*, 2001, Vol. 53, No. 54, pp. 381-457.

VOLLER, Yaniv, « Identity and the Ba'th Regime's Campaign against Kurdish Rebels in Northern Iraq », in *The Middle East Journal*, 2017, Vol. 71, No. 3, pp. 383-401.

WETTICH, Thorsten, *Erkundungen im religiösen Raum: Verortungen religiöser Transformationsprozesse der yezidischen Gemeinschaft in Niedersachsen*, Stuttgart, Kohlhammer Verlag, 2020.

Autres articles et presse en ligne

« Massoud Barzani to investigate military commanders over failure to protect Kurdistan », in *E Kurd Daily*, 6.8.2012. URL : [https://ekurd.net/mismas/articles/misc2014/8/state8265.htm] (Consulté le 16.1.2022).

« The Turkish Society Lives in the Daily Denial of the Armenian Genocide », in *Repair* (online), 28 mai 2015. URL : [https://repairfuture.net/index.php/en/armenian-genocide-recognition-and-reparations-standpoint-of-turkey/the-turkish-society-lives-in-the-daily-denial-of-the-armenian-genocide] (Consulté le 23.9.2022).

« Yazidis Rally against "IS" », in *DW (Deutsche Welle)*, 8.9.2014. URL : [https://www.dw.com/en/yazidis-rally-in-germany-against-is/a-17843457] (Consulté le 29.1.2023).

AL-QARAWEE, Harit Hasan, « Iraq's Sectarian Crisis: A Legacy of Exclusion », in *Carnegie Middle East Center*, April 2014, p. 8. URL: [https://carnegieendowment.org/files/iraq_sectarian_crisis.pdf] (Consulté le 14.12.22).

ALACA, Mehmet, « Iraqi Yazidis: Trapped Between the KDP and the PKK », in *The Washington Institute*. URL: [https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/iraqi-yazidis-trapped-between-kdp-and-pkk] (Consulté le 12.2.2023).

ANDLAUER, Anne, « Le fantôme du génocide arménien hante les Kurdes », in *Le Temps*, 12 avril 2015. URL : [https://www.letemps.ch/monde/fantome-genocide-armenien-hante-kurdes] (Consulté le 23.9.2022).

CALLIMACHI, Rikmini, « ISIS Enshrines a Theology of Rape », in *The New York Times*, 13.8.2015. URL: [https://www.nytimes.com/2015/08/14/world/middleeast/isis-enshrines-a-theology-of-rape.html] (Consulté le 30.9.2022).

CARYL, Christian, « The Small Sects Under Fire », in *The New York Review of Books*, 4 December 2014. Disponible au URL: [https://www.nybooks.com/articles/2014/12/04/small-sects-under-fire/] (Consulté le 2.9.2022).

CHETERIAN, Vicken, «How Do You Say 'Genocide' in Arabic? », in *Al-Jumburiya Collective*, 2018. URL: [https://aljumhuriya.net/en/2018/03/02/how-do-you-say-genocide-arabic/] (Consulté le 21.9.2022).

COMMITTEE TO PROTECT JOURNALISTS, « Slovenian Reporter Matej Kavčič Arrested by Iraqi Military », 27 avril 2022. URL: [<https://cpj.org/2022/04/slovenian-reporter-matej-kavcic-arrested-by-iraqi-military/>] (Consulté le 22.1.23).

FENTON, James, « A Short History of Anti-Hamitism », in *The New York Review of Books*, February 15, 1996 issue. URL: [<https://www.nybooks.com/articles/1996/02/15/a-short-history-of-anti-hamitism/>] (Consulté le 28.9.2022).

HAMMER, Joshua, « Iraq: The Terrible Battle for Mosul », in *The New York Review*, 10.11.2016. URL : [<https://www.nybooks.com/articles/2016/11/10/iraq-terrible-battle-mosul/>] (Consulté le 28.9.2022).

HARLING, Peter et AL-RACHID, Loulouwa, « Ce qui se cache sous la ‘guerre contre le terrorisme’ en Irak », in *Orient XXI*, 20.4.2017. URL : [<https://orientxxi.info/magazine/ce-qui-se-cache-sous-la-guerre-contre-le-terrorisme-en-irak,1813>] (Consulté le 20.1.23).

HÁWAR.HELP, « Deutscher Bundestag erkennt den Völkermord an den Jesiden offiziell als solchen an ». URL: [<https://www.hawar.help/de/anerkennung-genozid-bundestag/>] (Consulté le 16.6.2023).

HILSUM, Lindsey, « More Than Accomplices », in *The New York Review of Books*, 1.7.21. URL : [<https://www.nybooks.com/articles/2021/07/01/women-war-criminals-more-than-accomplices/>] (Consulté le 2.9.2022).

HILTERMANN, Joost, « Syria: The Hidden Power of Iran », in *The New York Review*, 13.4.2017. URL : [<https://www.nybooks.com/daily/2017/04/13/syria-hidden-power-of-iran/>] (Consulté le 2.9.2022).

HOWARD, Michael, « ‘They Won’t Stop until We Are All Wiped out.’ Among the Yazidi, a People in Mourning », in *The Guardian*, 18.8.2007. Disponible au URL : [<https://www.theguardian.com/world/2007/aug/18/iraq.topstories3>] (Consulté le 23.1.2023).

KAVÁLEK, Tomáš, *Competing Interests in Shingal District: Examining the PKK-linked Structures, Defusing Tensions*, MERI Policy Reporta, Middle East Research Institute, June 2017.

LEPIDI, Pierre, « Rwanda : ‘Mon voisin a participé au génocide’ », in *Le Monde Afrique*, 4.6.2015. URL : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/05/rwanda-mon-voisin-a-participe-au-genocide_4647952_3212.html] (Consulté le 27.3.2023).

MAUPAS, Stéphanie, « Les enquêteurs de l’ONU ont réuni les preuves du génocide de l’EI contre les Yézidis », in *Le Monde*, 11 mai 2021. URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/05/11/les-enqueteurs-de-l-onu-ont-reuni-les-preuves-du-genocide-de-l-ei-contre-les-yezidis_6079860_3210.html] (Consulté le 5.10.2022).

MNEIMNEH, Hassan, « Arab Culture and the Yazidi Tragedy: Context and Accountability », in *Fikra Forum / The Washington Institute for Near East Policy*, 28.4.2016. URL : [<https://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/arab-culture-and-yazidi-tragedy-context-and-accountability>] (Consulté le 7.4.2023).

OCHAB, Ewelina U., « Turkey, Syria and Iraq Face Allegations Of Failing To Prevent And Punish The Daesh Genocide », in *Forbes*, July 2 2022, [<https://www.forbes.com/sites/ewelinaochab/2022/07/09/turkey-syria-and-iraq-face-allegations-of-failing-to-prevent-and-punish-the-daesh-genocide/>] (Consulté le 1.9.2022).

OCHAB, Ewelina U., « Can the Peshmerga Fighters Be Held Liable for Abandoning the Yazidis In Sinjar? », in *Forbes*, 31.7.2017. URL : [<https://www.forbes.com/sites/ewelinaochab/2017/07/31/can-the-peshmerga-fighters-be-held-liable-for-abandoning-the-yazidis-in-sinjar/?sh=7b3ec7ba78b1>] (Consulté le 16.1.2022).

OTTEN, Cathy, « Slaves of Isis: The Long Walk of the Yazidi Women », in *The Guardian*, 25.7.17. URL: [https://www.theguardian.com/world/2017/jul/25/slaves-of-isis-the-long-walk-of-the-yazidi-women] (Consulté le 30.9.2022).

ROTH, Kenneth, « Slavery: The ISIS Rules », in *New York Review*, 24 September 2015. URL : [www.nybooks.com, https://www.nybooks.com/articles/2015/09/24/slavery-isis-rules/] (Consulté le 19 janvier 2023).

SAMAHA, Nour, « How Arabs Reached out to Armenians amid 1915 Massacre », in *Al-Jazeera*, 24.4.2015. URL: [https://www.aljazeera.com/news/2015/4/24/how-arabs-reached-out-to-armenians-amid-1915-massacre] (Consulté le 21.9.2022).

SNELL, Joe, « Baghdad, Erbil Reach Security, Administrative Agreement on Sinjar District », in *Al-Monitor: Independent, Trusted Coverage of the Middle East*, 13.10.20. URL : [https://www.al-monitor.com/originals/2020/10/iraq-erbil-kurdistan-krb-baghdad-sinjar-nineveh-yazidis.html] (Consulté le 29.1.2023).

TSURKOV, Elisabeth, « Who Are Turkey's Proxy Fighters in Syria? », in *The New York Review of Books*, November 27, 2019. URL : [https://www.nybooks.com/online/2019/11/27/who-are-turkeys-proxy-fighters-in-syria/] (Consulté le 22.1.2023).

VAN DEN TOORN, Christine, « How the U.S.-Favored Kurds Abandoned the Yazidis when ISIS Attacked », Institute of Regional & International Studies (American University of Iraq), 17.8.2014. URL : [https://auis.edu.krd/iris/publications/how-us-favored-kurds-abandoned-yazidis-when-isis-attacked] (Consulté le 30.9.2022).

ZAMAN, Amberin, « Against all Odds, Yazidi Girl Outlives her top-ranking Islamic State Captors », in *Al-Monitor*, 22.3.2022. URL : [https://www.al-monitor.com/originals/2022/03/against-all-odds-yazidi-girl-outlives-her-top-ranking-islamic-state-captors#ixzz7qkBs7TQE] (Consulté le 18.1.2023).

Rapports

AMNESTY INTERNATIONAL, *Ethnic cleansing on a historic scale : Islamic State's systematic targeting of minorities in Northern Iraq*, MDE 14/011/2014, 2.9.2014, p. 8. URL: [https://www.amnesty.org/en/documents/mde14/011/2014/en/] (Consulté le 16.1.22).

HUMAN RIGHTS COUNCIL, *'They came to destroy': ISIS Crimes Against the Yazidis*, Thirty-second session, Agenda item 4, Human rights situations that require the Council's attention, A/HRC/32/CRP.2. URL : [https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/HRBodies/HRCouncil/CoISyria/A_HRC_32_CRP.2_en.pdf] (Consulté le 16.1.2022).

JUNNE, Florian (et al.), *Aus der Gewalt des « Islamischen Staates » nach Baden-Württemberg: Evaluation des Sonderkontingents für besonders schutzbedürftige Frauen und Kinder aus dem Nordirak*, 1. Auflage, Beltz, Juventa, 2019.

SALLOUM, Saad, « Political Participation of Minorities in Iraq. Human Rights Violations Report (2) », *Crossroads: Human Rights Violations Against Iraqi Minorities After ISIS*, January 2015, p. 18. URL : [https://www.heartlandalliance.org/wp-content/uploads/2016/01/HumanRightsViolationsReport-English.pdf] (Consulté le 13.12.2022).

YAZIDI JUSTICE COMMITTEE, *State Responsibility and the Genocide of the Yazidis*, Summary findings paper, July 2022.